

Actes

de la XIV^e Conférence
des chefs d'État
et de gouvernement des pays
ayant le français en partage

Kinshasa (RDC), 13-14 octobre 2012



**Actes de la XIV^e Conférence des chefs
d'État et de gouvernement des pays
ayant le français en partage**

**Kinshasa (Rép. démocratique du Congo),
les 13 et 14 octobre 2012**

NOTE D'INFORMATION

Historique des Sommets de la Francophonie

- 1^{er} Sommet à Versailles (France) du 17 au 19 février 1986
- II^e Sommet à Québec (Canada) du 2 au 4 septembre 1987
- III^e Sommet à Dakar (Sénégal) du 26 au 28 mai 1989
- IV^e Sommet à Paris, Chaillot (France) du 19 au 21 novembre 1991
- V^e Sommet à Grand-Baie (Maurice) du 16 au 18 octobre 1993
- VI^e Sommet à Cotonou (Bénin) du 2 au 4 décembre 1995
- VII^e Sommet à Hanoi (Vietnam) du 14 au 18 novembre 1997
- VIII^e Sommet à Moncton (Canada-Nouveau-Brunswick) du 3 au 5 septembre 1999
- IX^e Sommet à Beyrouth (Liban) du 18 au 20 octobre 2002
- X^e Sommet à Ouagadougou (Burkina Faso) du 26 au 27 novembre 2004
- XI^e Sommet à Bucarest (Roumanie) du 28 au 29 septembre 2006
- XII^e Sommet à Québec (Canada) du 17 au 19 octobre 2008
- XIII^e Sommet à Montreux (Suisse) du 22 au 24 octobre 2010
- XIV^e Sommet à Kinshasa (RDC) du 13 au 14 octobre 2012

SOMMAIRE

Liste des chefs de délégation et des États et gouvernements membres participants	1
Ordre du jour et ordonnancement des travaux de la conférence	11
• Ordre du jour	13
• Ordonnancement des travaux	15
PREMIÈRE PARTIE	
Rapport général de la conférence	21
Synthèse du rapporteur général du XIV^e Sommet de la Francophonie	57
DEUXIÈME PARTIE	
Rapports et documents adoptés par le Sommet	65
Liste actualisée des 77 États et gouvernements membres de plein droit, membres associés et observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie	67
Déclaration de Kinshasa	71
Résolutions	85
• Résolution sur les situations de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix dans l'espace francophone.....	87
• Résolution sur la situation au Mali	91
• Résolution sur la situation en République démocratique du Congo.....	93
• Résolution sur la bonne gouvernance dans les industries extractive et forestière	97
• Résolution pour appeler la communauté internationale au renforcement de la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée	101
Rapports présentés à la Conférence	103
• Rapport du Président de la de la Conférence ministérielle de la Francophonie au Sommet sur les travaux de la 28 ^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie	105

- Rapport du Président du Conseil permanent de la Francophonie au Sommet 109
- Avis de Assemblée parlementaire de la Francophonie..... 115

TROISIÈME PARTIE

Discours à la cérémonie solennelle d'ouverture..... 123

Discours de S.E. Monsieur Joseph Kabila Kabange
Président de la République démocratique du Congo 125

Discours de S.E. Monsieur Ueli Maurer
Vice-président du Conseil fédéral suisse..... 129

Discours de S.E. Monsieur François Hollande
Président de la République française 133

Discours de S.E. Monsieur Moncef Marzouki
Président de la République de Tunisie..... 139

Discours du Très Honorable Sephen Harper
Premier ministre du Canada..... 143

Discours de S.E. Monsieur Macky Sall
Président de la République du Sénégal 145

Discours de S.E. Madame Irina Bokova
Directrice générale de l'Unesco..... 149

Discours de S.E. Monsieur Abdou Diouf
Secrétaire général de la Francophonie 153

Communication des nouveaux États membres 157

Communication de S.E. Monsieur Edward Nalbandian
Ministre des Affaires étrangères de la République d'Arménie 159

Communication de S.E. Monsieur Hamad Abdulaziz Al Kuwari
Ministre de la Culture, des Arts et du Patrimoine du Qatar..... 161

Communication de S.E. Monsieur Ricardo Ehrlich
Ministre de l'Éducation et de la Culture de l'Uruguay 163

Exposés introductifs et interventions sur les thématiques du Sommet.....	165
Exposé introductif de S.E. Madame Pauline Marois Première ministre du Québec <i>Langue française, diversité culturelle et éducation.....</i>	<i>167</i>
Exposé introductif de S.E. Monsieur Pierre Nkurunziza Président de la République du Burundi <i>Langue française, diversité culturelle et éducation.....</i>	<i>171</i>
Exposé introductif de S.E. Monsieur Denis Sassou-Nguesso Président de la République du Congo lu par S.E. Monsieur Basile Ikouebe Ministre des Affaires étrangères et de la coopération <i>Enjeux environnementaux et économiques</i>	<i>177</i>
Exposé introductif de l'Honorable David Alward Premier ministre du Nouveau-Brunswick <i>La jeunesse et les enjeux économiques et environnementaux.....</i>	<i>181</i>
Exposé introductif de S.E. Monsieur Paul Biya Président de la République du Cameroun <i>L'Afrique dans la Francophonie et la gouvernance mondiale</i>	<i>183</i>
Intervention de l'Honorable David Alward Premier ministre du Nouveau-Brunswick.....	187
Intervention de Monsieur Augustin Nze Nfumu Ministre de l'Information, de la Presse et de la Radio au nom de S.E. Monsieur le Président Obiang Nguema Mbasogo chef de l'État et du gouvernement de la Guinée Équatoriale.....	191
Intervention de S.E. Monsieur Abdelaziz Seif El Nasr Représentant personnel du Président de la République arabe d'Égypte au CPF	195
Intervention de S.E. Monsieur Joseph Michel Martelly Président de la République d'Haïti	197
Intervention de S.E. Monsieur Jean-paul Adam Ministre des Affaires étrangères des Seychelles	201
Intervention de S.E. Madame Yamina Benguigui Ministre déléguée en charge des Français de l'étranger et à la Francophonie de la République française	205

Intervention de S.E. Monsieur Kablan Daniel Duncan Ministre des Affaires étrangères de la Côte d'Ivoire	209
Intervention de S.E. Madame Milena Damyanova Vice-ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Science de la Bulgarie	213
Intervention de S.E. Monsieur Phongsavath Boupha Ministre chargé de la Francophonie de la République populaire lao	215
Intervention de S.E. Monsieur Boni Yayi Président de la République du Bénin Président en exercice de l'Union africaine	217
Intervention de S.E. Monsieur Gilbert Saboya, Ministre des Affaires étrangères de la Principauté d'Andorre	223
Intervention de S.E. Monsieur Im Sethy Ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Cambodge	229
Intervention de S.E. Monsieur Nikola Poposki Ministre des Affaires étrangères de l'Ex-République yougoslave de Macédoine	235
Intervention de S.E. Monsieur Edward Nalbandian Ministre des Affaires étrangères de la République d'Arménie	239
Intervention de S.E. Monsieur François Bozize Président de la République centrafricaine	241
Intervention de S.E. Monsieur Alexander Catranis Ambassadeur à Kinshasa Représentant spécial du Premier ministre de la République hellénique	243
Intervention de S.E. Madame Nguyen Thi Doan Vice-Présidente de la République socialiste du Vietnam	245

**Liste des chefs de délégation
et des États et gouvernements
membres participants**

Liste des chefs de délégation et des États et gouvernements membres participants

Présidence de la XIV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage

Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE

ÉTATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES DE PLEIN DROIT

ALBANIE

M. Ylljet ALIÇKA

Représentant personnel du président de la République d'Albanie au CPF
Ambassadeur d'Albanie en France

ANDORRE

M. Gilbert SABOYA SUNYÉ

Ministre des Affaires étrangères

ARMÉNIE

M. Edward NALBANDIAN

Ministre des Affaires étrangères

BELGIQUE

M. Didier REYNDERS

Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement

BÉNIN

M. Boni YAYI

Président de la République

BULGARIE

Mme Milena DAMYANOVA

Vice-Ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Science

BURKINA FASO

M. Blaise COMPAORE

Président du Faso

BURUNDI

M. Pierre NKURUNZIZA

Président de la République

Commandant suprême des Forces de défense et de sécurité

CAMBODGE

M. Sethy IM

Ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports

CAMEROUN

M. Paul BIYA

Président de la République

CANADA

M. Stephen HARPER

Premier ministre

CANADA/NOUVEAU-BRUNSWICK

M. David ALWARD

Premier ministre

CANADA/QUÉBEC

Mme Pauline MAROIS

Première ministre

CENTRAFRIQUE

M. François BOZIZE

Président de la République

COMORES

M. Dhoinine IKILILOU

Président de l'Union des Comores

CONGO

M. Denis SASSOU NGUESSO

Président de la République

CONGO (Rép. Démocratique du)

M. Joseph KABILA KABANGE
Président de la République

CÔTE D'IVOIRE

M. Alassane OUATTARA
Président de la République

DJIBOUTI

M. Dileita MOHAMED DILEITA
Premier ministre

EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE

M. Nikola POPOSKI
Ministre des Affaires étrangères

FRANCE

M. François HOLLANDE
Président de la République

GABON

M. Ali BONGO ONDIMBA
Président de la République

GRÈCE

M. Alexandros CATRANIS
Représentant spécial du Premier ministre de la République hellénique

GUINÉE

M. Alpha CONDE
Président de la République

GUINÉE ÉQUATORIALE

M. Augustin NZE NFUMU
Ministre de l'Information, de la Presse et de la Radio

HAÏTI

M. Joseph Michel MARTELLY
Président de la République

LAOS

M. Phongsavath BOUPHA
Ministre près la Présidence, chargé de la Francophonie
Envoyé spécial du Président de la République démocratique populaire Lao

LIBAN

M. Najib MIKATI
Président du Conseil des Ministres

LUXEMBOURG

M. Jean ASSELBORN
Vice-premier ministre, Ministre des Affaires étrangères

MAROC

M. Saad Dine EL OTMANI
Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération

MAURICE

M. Navinchandra RAMGOOLAM
Premier ministre

MAURITANIE

M. Hamadi OULD HAMADI
Ministre des Affaires étrangères

MOLDAVIE

M. Oleg SEREBRIAN
Ambassadeur de Moldavie en France
Représentant personnel du chef de l'État au CPF

MONACO

M. Michel ROGER
Ministre d'État, Chef du Gouvernement princier

NIGER

M. Mamadou ISSOUFOU
Président de la République

ROUMANIE

M. Dan PETRE
Secrétaire d'État
Ministère des Affaires étrangères

RWANDA

Mme Louise MUSHIKIWABO
Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération

SAO TOMÉ et PRINCIPE

Mme Elisa PEREIRO ALFONSO DE BARROS
Ambassadeure
Représentante personnel du président de la République de São Tomé et Príncipe au CPF

SÉNÉGAL

M. Macky SALL
Président de la République

SEYCHELLES

M. Jean-Paul ADAM
Ministre des Affaires étrangères

SUISSE

M. Ulrich MAURER
Vice-président du Conseil fédéral
Chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports de la Confédération suisse

TOGO

M. Faure Essozimna GNASSINGBE
Président de la République

VIETNAM

Mme Nguyen Thi DOAN
Vice-présidente de la République

WALLONIE BRUXELLES (FÉDÉRATION)

M. Rudy DEMOTTE
Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles

ÉTATS ASSOCIÉS

CHYPRE

M. Périclès D. STIVAROS
Ambassadeur de Chypre en Libye

GHANA

Mme Genevieve Delali TSEGAH
Ambassadeure du Ghana en France
Représentante personnelle du Chef d'État au CPF

QATAR

M. Hamad Abdulaziz AL KUWARI
Ministre de la Culture, des Arts et du Patrimoine

ÉTATS OBSERVATEURS

AUTRICHE

M. Christian HASENBICHLER
Ambassadeur d'Autriche au Kenya

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Mme Nina SAJIC
Ambassadeur de Bosnie-Herzégovine en France
Représentante personnelle de la Présidence de Bosnie-Herzégovine au CPF

CROATIE

Mme Marija PEJCINOVIC BURIC
Représentante personnelle du Président de la République de Croatie au CPF

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Mme Laura FAXAS VARGAS
Ambassadeur de la République Dominicaine en France
Représentant personnel du Chef de l'État au CPF

ÉMIRATS ARABES UNIS

Mme Reem ALHASHIMY
Ministre d'État

GÉORGIE

M. Mikheil SAAKASHVILI
Président de la Géorgie
M. Tornike GORDADZE
Ministre d'État de l'Intégration européenne et euro-atlantique

LETTONIE

Mme Sanita PAVLUTA-DESLANDES
Représentante personnelle du Président de la République de Lettonie au CPF
Ambassadeur de Lettonie en France

MONTÉNÉGR

Mme Irena RADOVIC
Représentante permanente auprès de la Francophonie
Ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne

MOZAMBIQUE

M. Alexandre da Conceição ZANDAMELA
Ambassadeur du Mozambique en France

POLOGNE

M. Artur ORZECZOWSKI
Directeur
Ministère des Affaires étrangères

SERBIE

M. Ivan MRKIC
Ministre des Affaires étrangères

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Mme Marie CHATARDOVÁ
Ambassadeure de la République tchèque à Paris

THAÏLANDE

Mme Kanya CHAIMAN
Représentante du Premier ministre du Royaume de Thaïlande

UKRAINE

M. Yaroslav KOVAL
Ambassadeur d'Ukraine au Royaume du Maroc

URUGUAY

M. Ricardo EHRLICH
Ministre de l'Éducation et de la Culture

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

M. Abdou DIOUF
Secrétaire général de la Francophonie

INVITÉ SPÉCIAL

UNESCO

Mme Irina BOKOVA
Directrice générale

**Ordre du jour
et ordonnancement des travaux
de la conférence**

Ordre du jour

Vendredi 12 octobre 2012 : Accueil des délégations

Samedi 13 octobre 2012 : 9h45-17h30

- **Accueil officiel** des chefs d'État, de gouvernement et de délégation par le Président de la République démocratique du Congo et le Secrétaire général de la Francophonie, au Palais du Peuple de Kinshasa.
- **Cérémonie solennelle d'ouverture**
- 1. **Ouverture des travaux en plénière**
 - 1.1. Ouverture des travaux par la Présidence sortante (séance publique)
 - 1.2. Passation des pouvoirs entre la Suisse et la RDC (séance publique)
 - 1.3. Constitution du bureau de la Conférence (huis clos élargi 1+4)
 - 1.4. Approbation des projets d'ordre du jour et d'ordonnancement des travaux (huis clos élargi 1+4)
 - 1.5. Examen des demandes d'adhésion ou de modification de statut (huis clos des membres de plein droit)
- 2. **Rapport du Président de la Conférence ministérielle sur les travaux de la 28^e session de la CMF** (huis clos élargi 1+4)
- 3. **Rapport du Secrétaire général de la Francophonie** (huis clos élargi 1+4)
- 4. **Situation politique internationale** (huis clos restreint 1+1)

Dimanche 14 octobre 2012 : 9h00-13h00

5. **Langue française, diversité culturelle et éducation** (huis clos élargi 1+4)
 6. **Enjeux environnementaux et économiques** (huis clos élargi 1+4)
 7. **L'Afrique dans la Francophonie et dans la gouvernance mondiale** (huis clos élargi 1+4)
- **Débat général**

8. **Communication de l'APF** (huis clos élargi 1+4)
9. **Communication des États associés** (huis clos élargi 1+4)
10. **Examen et adoption de la Déclaration de Kinshasa et des résolutions** (huis clos élargi 1+4)
11. **Dates et lieu du XV^e Sommet de la Francophonie** (huis clos restreint 1+1)
12. **Questions diverses** (huis clos élargi 1+4)
 - **Séance de clôture du Sommet** (séance publique)

Conférence de presse

Ordonnancement des travaux

Vendredi 12 octobre 2012

Arrivée des délégations

Samedi 13 octobre 2012 : 9h45-17h30

9h45-10h30 **Accueil officiel** des chefs d'État, de gouvernement et de délégation par le Président de la République démocratique du Congo et le Secrétaire général de la Francophonie, au Palais du Peuple de Kinshasa.

10h30-11h45 **Cérémonie solennelle d'ouverture**

Discours :

- République démocratique du Congo
- Suisse
- France
- Tunisie
- Canada
- Sénégal
- Unesco
- Secrétaire général de la Francophonie

Moment médiatisé, la cérémonie d'ouverture du Sommet est marquée par deux types de discours : des représentants d'États et de gouvernements choisis en fonction des équilibres géographiques et des représentants d'organisations internationales et régionales. Compte tenu du nombre d'orateurs, les interventions sont limitées à 7 minutes par intervenant.

11h45-12h30 **1. Ouverture des travaux en plénière**

1.1. Ouverture des travaux par la Présidence sortante (séance publique)

En quelques mots, la Présidence sortante ouvre les travaux de la plénière.

1.2. Passation des pouvoirs entre la Suisse et la RDC (séance publique)

La Suisse transmet les pouvoirs de la présidence à la République démocratique du Congo. La RDC préside, à partir de ce moment, le

Sommet. Le Président de la RDC adresse quelques mots à la Conférence.

1.3. Constitution du bureau de la Conférence (huis clos élargi 1+4)

Le Président annonce la composition du bureau, constitué d'un président, de six vice-présidents et d'un rapporteur général et reflétant la diversité de l'espace francophone.

1.4. Approbation des projets d'ordre du jour et d'ordonnancement des travaux (huis clos élargi 1+4)

Le Président invite la Conférence à approuver l'ordre du jour et l'ordonnancement des travaux du Sommet issus des travaux de la CMF.

1.5. Examen des demandes d'adhésion ou de modification de statut (huis clos des membres de plein droit)

Le Président de la CMF présente les recommandations formulées par la CMF. Après décision du Sommet sur les demandes d'adhésion ou de modification de statut, le Président du Sommet invite les États admis ou dont le statut a été modifié à rejoindre la Conférence ; ceux-ci peuvent, s'ils en ont exprimé le souhait, prendre la parole très brièvement (2 à 3 minutes), notamment pour remercier la Conférence.

12h30 : Photo de famille

13h00 : Déjeuner offert par le Secrétaire général de la Francophonie

15h00 : Reprise des travaux

15h00-15h15 2. **Rapport du Président de la Conférence ministérielle sur les travaux de la 28^e session de la CMF** (huis clos élargi 1+4)

Le Président de la CMF rend compte des résultats des travaux de la 28^e session de la CMF du 11 octobre ; il présente les résolutions préparées par la CMF.

15h15-15h30 3. **Rapport du Secrétaire général de la Francophonie** (huis clos élargi 1+4)

Conformément aux dispositions de la Charte (art. 6), le Secrétaire général de la Francophonie rend compte à la Conférence de

l'exécution de son mandat, tant dans le domaine politique que dans celui de la coopération multilatérale francophone. Le rapport du Secrétaire général aborde aussi les questions liées au thème du Sommet.

15h30-17h30 **4. Situation politique internationale** (huis clos restreint 1+1)

Exposés introductifs :

- Secrétaire général de la Francophonie
- Burkina Faso

17h30 : **Suspension des travaux**

20h00 : **Dîner officiel offert par le Président de la République démocratique du Congo**

Dimanche 14 octobre 2012 : 9h00-13h00

9h00 : **Reprise des travaux**

9h00-9h15 **5. Langue française, diversité culturelle et éducation** (huis clos élargi 1+4)

Exposés introductifs :

- Canada-Québec
- Burundi

9h15-9h30 **6. Enjeux environnementaux et économiques** (huis clos élargi 1+4)

Exposés introductifs :

- Congo
- Canada-Nouveau-Brunswick

9h30-9h45 **7. L'Afrique dans la Francophonie et dans la gouvernance mondiale** (huis clos élargi 1+4)

Exposé introductif :

- Cameroun

9h45-11h00 **Débat général**

- 11h00-11h15** **8. Communication de l'APF** (huis clos élargi 1+4)
- Le Président en exercice de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie présente une communication articulée sur le thème du Sommet.*
- 11h15-11h30** **9. Communication des États associés** (huis clos élargi 1+4)
- Conformément aux dispositions des statuts et modalités d'adhésion, les États associés peuvent présenter une communication devant la Conférence.*
- 11h30-12h15** **10. Examen et adoption de la Déclaration de Kinshasa et des résolutions** (huis clos élargi 1+4)
- Comme au cours des précédents Sommets, depuis Hanoi en 1997, le Sommet de Kinshasa sera marqué par l'adoption d'une Déclaration, axée notamment sur le thème du Sommet et sur les questions de politique internationale. La Conférence entend le rapport du Président de la CMF relatif aux conclusions de la ministérielle sur la Déclaration de Kinshasa et les résolutions.*
- 12h15-12h30** **11. Dates et lieu du XV^e Sommet de la Francophonie** (huis clos restreint 1+1)
- La Conférence décide du lieu de la tenue du XV^e Sommet en 2014. Le chef de la délégation du pays désigné pourra adresser quelques mots à la Conférence.*
- 12h30-12h45** **12. Questions diverses** (huis clos élargi 1+4)
- À ce point de l'ordre du jour, peuvent être énoncées des questions éventuelles qui n'auraient pas été évoquées.*
- 12h45-13h00** **Séance de clôture du Sommet** (séance publique)
- Le Président du Sommet et le Secrétaire général de la Francophonie prononcent les allocutions de clôture. Le Président du Sommet prononce la clôture de la Conférence.*
- 13h00 :** **Conférence de presse**

Première partie

Rapport général de la conférence

Rapport général

La XIV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage s'est tenue les 13 et 14 octobre 2012 à Kinshasa, sous la présidence de M. Joseph Kabila, président de la République démocratique du Congo.

CÉRÉMONIE SOLENNELLE D'OUVERTURE

- **Allocution du président de la République démocratique du Congo**

Le Président Joseph Kabila témoigne de sa joie d'accueillir en République démocratique du Congo le premier Sommet de la Francophonie d'Afrique centrale, qui est aussi le quatrième à se tenir sur le continent africain. Il y voit la reconnaissance de l'importance de l'Afrique pour le présent et l'avenir de la famille francophone. Il exprime sa reconnaissance aux chefs d'État et de gouvernement et aux représentants qui ont fait le déplacement à Kinshasa, marquant ainsi leur solidarité et leur confiance. Puis il rend hommage au Secrétaire général Abdou Diouf pour sa contribution au rayonnement de la Francophonie.

Rappelant que la langue française est pratiquée en République démocratique du Congo depuis 1886, il relève qu'elle est, à côté des nombreuses langues du pays, l'expression de sa diversité, un facteur d'unité et un pont avec le reste de l'humanité ; grâce à cette langue, la République démocratique du Congo est membre à part entière d'une grande communauté porteuse de valeurs universelles car, par-delà la promotion de la langue française et la défense de la diversité culturelle, l'humanisme, la tolérance, l'État de droit et la démocratie sont consubstantiels de la Francophonie. Pour le Président Kabila, en adhérant à l'OIF, la République démocratique du Congo a pris librement l'engagement de traduire ces valeurs universelles dans la vie de ses institutions et de sa population, engagement qui demeure aussi fort aujourd'hui qu'au jour de son indépendance en 1960. Ce n'est toutefois que depuis une dizaine d'années que la République démocratique du Congo, qui a été durant plusieurs décennies non seulement le théâtre de conflits et de guerres mais aussi la victime d'une dictature prédatrice et de la complaisance de la communauté internationale à l'égard de cette dernière, s'est engagée dans la voie du rétablissement et de la consolidation de la paix, de la démocratisation de l'espace politique et de la relance de son économie. Il s'agit d'une œuvre de longue haleine, d'un processus particulièrement exigeant que le peuple congolais poursuit avec foi et détermination, se dépensant sans compter pour l'amélioration de ses conditions de vie.

Le Président Kabila dénonce cependant l'existence de forces négatives à la solde d'intérêts extérieurs qui ont entrepris de déstabiliser le pays dans la province du Nord-Kivu, lui imposant une guerre injuste où des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants perdent la vie ou sont contraints à l'errance, forcés de vivre dans des conditions qui interpellent la conscience humaine. Il fait part des initiatives en cours, tant au niveau régional qu'international pour mettre fin à cette situation inacceptable et restaurer de manière

durable la paix et la sécurité dans cette partie du territoire national. En soulignant que toutes les options sont sur la table politique, diplomatique ou militaire, il remercie les membres de l'OIF qui accompagnent la République démocratique du Congo dans cette démarche.

S'agissant du thème proposé pour ce XIV^e Sommet, *Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale*, il forme le vœu de voir l'Organisation faire preuve de la volonté politique requise et proposer des solutions innovantes et concertées à ces problématiques, contribuant ainsi à ce que la mondialisation et la gouvernance mondiale répondent à l'exigence d'une meilleure qualité de vie pour tous. Il affirme que le parti pris de la famille francophone en faveur d'un développement équitable et durable doit être sans équivoque.

Enfin, le Président Kabila déclare que le Sommet de Kinshasa est l'occasion pour la République démocratique du Congo d'affirmer sa solidarité avec tous les peuples francophones et de confirmer sa vocation de peuple hospitalier ainsi que sa volonté d'être un État de droit respectueux des principes de la démocratie et des droits et libertés fondamentaux, conformément à la Charte de la Francophonie. Il souhaite à tous les participants un excellent séjour à Kinshasa.

- **Allocution du vice-président du Conseil fédéral suisse**

En prenant la parole, **le vice-président du Conseil fédéral suisse**, M. Ueli Maurer, annonce que c'est un Suisse alémanique qui représente la Confédération, ce choix typiquement helvétique étant à l'image d'un pays multiculturel et uni, ouvert à la coopération internationale et qui souhaite favoriser le rayonnement de la Francophonie dans le monde. Il remercie la population congolaise pour son accueil chaleureux ainsi que les autorités de la République démocratique du Congo d'avoir organisé, pour la première fois, un Sommet de la Francophonie en Afrique centrale, soulignant qu'à travers cette région c'est l'Afrique entière qui est à l'honneur.

Il indique que depuis le Sommet de Montreux, l'objectif principal de la présidence suisse a été de renforcer la place de la Francophonie sur la scène internationale et qu'elle n'a ménagé aucun effort pour promouvoir les valeurs communes que sont la paix, la démocratie, les droits de l'Homme, l'éducation et la diversité culturelle. Elle s'est efforcée d'accomplir sa mission dans deux domaines en particulier :

Premièrement, elle a organisé des concertations en marge des grandes conférences sur les enjeux de l'environnement, par exemple à Rio, en juin 2012. Concernant les transitions politiques dans l'espace francophone, elle a aussi organisé des rencontres ministérielles non officielles, en marge de l'assemblée générale de l'ONU notamment.

Deuxièmement, elle a favorisé la création et l'activité, dans les capitales du monde, de groupes d'ambassadeurs francophones, avec l'objectif de trouver des positions communes pour faire entendre la voix de la diversité, celle de la Francophonie.

Au terme de sa présidence, la Suisse soulève la question des chantiers encore ouverts, à commencer par le renforcement des structures démocratiques et judiciaires des pays membres. Des institutions solides sont en effet nécessaires pour contenir de nouvelles crises politiques. La Francophonie doit en outre renforcer son action préventive et soutenir les pays en crise. Elle doit diffuser des pratiques utiles pour lutter contre les graves menaces telles le terrorisme, la violence armée ou la criminalité. En ce qui a trait à la gouvernance, qui est au cœur de tous les débats, la Suisse est d'avis qu'il faut se garder de généraliser ce concept sans y associer pleinement les populations. L'état de l'environnement est également une préoccupation importante de la famille francophone, liée à l'avenir des sociétés. La Suisse se réjouit de la contribution de l'OIF et de ses États membres à la sauvegarde de la planète, devoir auquel elle est très attachée.

En conclusion, M. Maurer souligne l'utilité de ce XIV^e Sommet et la nécessité de saisir cette chance de s'engager encore plus résolument en faveur des valeurs de l'Organisation, de prendre des décisions fermes et d'adresser au monde, depuis l'Afrique, un message fort et clair en matière de paix, de démocratie et de respect de la nature. Il souhaite bonne chance et un grand succès à la présidence de la République démocratique du Congo.

- **Allocution du président de la République française**

À l'entame de son discours, **le président de la République française**, M. François Hollande, énumère les raisons qui l'ont amené à prendre part personnellement au Sommet de Kinshasa, la première d'entre elles étant de témoigner du soutien de la France au peuple congolais, lequel aspire, comme chaque peuple, à la paix, à la sécurité et à la démocratie. Il a également voulu exprimer sa confiance dans l'avenir de l'Afrique, qui est la jeunesse du monde, et, enfin, honorer la grande cause de la Francophonie, réunie autour de la langue française. À ses yeux, la Francophonie est toutefois davantage qu'un lien linguistique en ce qu'elle porte des valeurs, des principes et des exigences. Il estime que parler le français, c'est une façon de penser et de concevoir le monde, et d'affirmer un message de liberté. Il en veut pour preuve la proclamation, en français, par les révolutionnaires de 1789, de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen et la rédaction, en français, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme en 1948, au lendemain de la seconde Guerre mondiale. Puis, après avoir cité Léopold Sédar Senghor lorsqu'il évoquait « *la langue française, ce merveilleux outil trouvé dans les décombres du régime colonial* », il exprime sa gratitude au Secrétaire général Abdou Diouf, qui a su à la fois préserver l'unité de la communauté francophone et consacrer la place éminente de l'Afrique dans la Francophonie.

Il relève que l'Afrique est le continent où la langue française est le plus parlée, que la langue française est une langue africaine et qu'elle le sera de plus en plus avec, à l'horizon 2050, plus de 80% de locuteurs africains sur les 700 millions d'hommes et de femmes qui parleront le français. C'est donc en Afrique que se trouve l'avenir de la Francophonie, qui se veut un espace de rayonnement, de promotion des valeurs, d'ouverture et d'échanges économiques, sociaux et culturels, et un lien intergénérationnel au service de la jeunesse.

Le Président Hollande énumère ensuite les quatre grandes priorités autour desquelles la France entend articuler l'ambition commune :

- multiplier les échanges dans l'espace francophone entre les jeunes, les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les artistes, les créateurs. Estimant que la France doit montrer l'exemple à cet égard, il assure que les efforts de facilitation, notamment à travers des visas de circulation valables sur plusieurs années, seront poursuivis ;
- faire de la Francophonie un outil au service du développement, en s'attachant notamment à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre le réchauffement climatique, dont l'Afrique n'est pas responsable mais qui la touche particulièrement. La France continuera de plaider pour la création d'une organisation mondiale de l'environnement dont le siège devrait se trouver en Afrique. Au titre de la solidarité, la France, qui a déjà mis en place des financements innovants à travers une taxe sur les billets d'avion servant à lutter contre les pandémies, a pris l'initiative d'introduire une taxe sur les transactions financières dont 10% seront affectés à des projets de développement. S'agissant de la transparence des entreprises, la France défendra au niveau européen la publication des comptes des entreprises minières, extractives et forestières pour lutter plus efficacement contre la corruption et le pillage des ressources naturelles ;
- contribuer au règlement des crises au sein de l'espace francophone, notamment en Afrique et plus particulièrement dans les Kivus, en réaffirmant, lors de ce Sommet de Kinshasa, que les frontières de la République démocratique du Congo sont intangibles et qu'elles doivent être respectées. La France est favorable à ce que le mandat de la Monusco puisse être précisé voire élargi. Elle appelle par ailleurs les États membres à affirmer la détermination de la Francophonie à lutter contre le terrorisme qui sévit au Mali et à assurer l'intégrité de son territoire ; elle-même a été active au sein du Conseil de sécurité pour permettre l'envoi d'une force pour combattre et défaire les terroristes si les Africains eux-mêmes en décident. La lutte contre les trafics de drogues, d'armes et d'êtres humains est un autre combat dans lequel les États francophones sont appelés à unir leurs efforts ;
- porter la démocratie, le pluralisme, le respect de la liberté d'expression et des droits de l'Homme et, enfin, promouvoir les femmes, qui sont les premières victimes des violences et des guerres. La France propose d'accueillir en 2013 un premier Forum des femmes francophones pour porter au monde le message du rôle irremplaçable des femmes pour le développement. Elle sera également au premier rang du combat engagé pour l'abolition de la peine de mort au niveau mondial.

En conclusion, le Président Hollande invite chacun à faire en sorte que le français puisse apporter non seulement un message mais une part de beauté au monde, que la langue commune puisse donner de la force aux idées. Il rappelle qu'au-delà de la langue, ce sont les principes qu'elle véhicule, le refus de l'uniformité et l'expression de la liberté qui doivent

se traduire en actes. Il juge souhaitable que la jeunesse parle plusieurs langues mais sans oublier le français, qui affirme une conception du monde, une volonté de développement et une exigence culturelle. Il réitère que la langue française n'appartient pas à la France qui, au contraire, souhaite la partager. Remarquant que la Francophonie est une communauté fondée par l'Histoire mais qui s'élargit chaque jour davantage à mesure que de nouveaux pays rejoignent l'espace francophone, il salue ces observateurs, ces nouveaux locuteurs qui, en parlant français, veulent aussi adresser un message de confiance dans ce que la famille francophone représente. Telle est à ses yeux l'ambition de la Francophonie : mettre une langue, le français, au service du monde et de la liberté.

- **Allocution du président de la République de Tunisie**

Le président de la République de Tunisie, M. Moncef Marzouki, rend tout d'abord un vibrant hommage à Patrice Lumumba, qui a marqué la jeunesse de milliers d'hommes parce qu'il était la voix de l'Afrique, de la liberté et de la dignité. Considérant sa venue à Kinshasa comme étant une sorte de pèlerinage, il remercie le peuple congolais d'avoir donné au monde un tel homme ainsi que le président de la République démocratique du Congo pour l'organisation du présent sommet. Il évoque ensuite un souvenir personnel, se remémorant les années 90 où, militant des droits de l'Homme pourchassé dans son pays, il avait trouvé refuge au Sénégal, au temps où le Secrétaire général Abdou Diouf était président de la République. Il renouvelle l'expression de sa gratitude à son endroit pour avoir montré que les droits de l'Homme n'étaient pas pour lui de simples paroles mais bien un engagement.

Puis, évoquant le « printemps arabe », qui a envoyé à tous les régimes et à tous les hommes politiques le message « faites les réformes et les vraies sinon nous, les peuples, nous vous y obligerons », il assure que ce message a été entendu en Tunisie, où le gouvernement poursuit avec détermination le processus de transition démocratique et la construction d'un État de droit où seront respectés les libertés fondamentales et les droits de l'Homme. Il affirme qu'à la suite de la révolution qui a eu lieu dans cette partie du monde, contrairement à ce que l'on dit, ce n'est pas l'islamisme qui triomphe mais bien la démocratie. Le fait que la Tunisie se trouve à la croisée de trois espaces l'espace musulman et arabe, l'espace méditerranéen et l'espace africain représente à ses yeux une chance que la géographie et l'histoire lui ont donnée. Bien qu'il ne soit pas facile de s'assumer à la fois arabo-musulman, méditerranéen et africain, certains extrémistes voulant nier ou amoindrir telle ou telle composante de l'identité nationale, il note que, malgré ces tensions, la Tunisie a toujours su concilier les différentes faces d'elle-même.

Tout en tirant fierté de la langue nationale, il estime que cette dernière ne doit pas être une prison mais une ouverture. Le gouvernement tunisien est décidé à promouvoir l'enseignement et à faire fructifier le « butin de paix » qu'est le français parce qu'il est déjà une partie de l'identité nationale et qu'il permet des échanges avec les partenaires du Nord et de l'Afrique. Pour le Président Marzouki, la Francophonie est aussi un espace d'entraide. Prônant la coopération Sud-Sud, il confirme que la Tunisie est prête, avec ses propres moyens, à aider ses frères africains, comme elle est prête à accepter leur aide.

Il fait ensuite allusion aux configurations dominantes du XXI^e siècle qui sont en train de se jouer, appelant les États et gouvernements membres de la Francophonie à s'unir pour s'assurer d'en être partie prenante au nom des intérêts nationaux mais aussi dans l'intérêt de l'humanité. Il doute en effet que les forces actuelles soient dédiées, comme elles le prétendent, au bien commun. Il souligne l'importance de l'espace francophone pour s'y opposer et le rôle que la Tunisie, qui est en train de façonner son histoire mais aussi celle du monde arabe et musulman, entend jouer au sein de cet espace constitué de peuples parlant des langues différentes mais qui peuvent s'entraider pour léguer un monde plus humain aux générations futures.

Il termine en soulignant avec fierté l'origine du mot « Afrique », qui dérive du mot « Ifriqya », nom berbère donné depuis la plus ancienne antiquité à la partie nord-ouest de la Tunisie, réaffirmant ainsi l'appartenance du peuple tunisien à ce continent.

- **Allocution du Premier ministre du Canada**

Le Premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, commence son allocution en remerciant chaleureusement le pays hôte pour l'organisation de ce sommet. Il souligne la présence de ses collègues, le Premier ministre du Nouveau-Brunswick et la Première ministre du Québec, qui est dirigé par une femme pour la première fois. Il se réjouit de se retrouver une fois de plus au sein de la famille francophone à la suite du premier Forum mondial de la langue française tenu à Québec, dans le berceau du Canada français. Fier de la diversité culturelle et linguistique qui a forgé l'histoire d'un Canada fort, uni et libre, il relève que cette thématique contribue largement à la richesse des discussions menées au sein de la Francophonie.

Il constate que le thème du Sommet de Kinshasa, comme celui des sommets précédents tenus à Montreux et à Québec, accorde une place centrale à l'économie mondiale. Notant que même si l'économie du Canada reste relativement performante, l'incertitude perdure à l'échelle mondiale, il appelle la communauté francophone à continuer de travailler en commun pour créer des emplois et assurer la prospérité à long terme, mais aussi à faire preuve de solidarité. À cet égard, il croit parler au nom de tous en ayant une pensée spéciale pour les pays du Sahel et Haïti, aux prises avec des défis de tous les instants. Il rappelle ensuite que les pays de la Francophonie sont liés par l'amour d'une langue mais aussi par le partage de grandes valeurs. Évoquant les violations des droits de la personne, il mentionne la visite effectuée à Kinshasa par le ministre canadien de la Francophonie afin d'énoncer la position du Canada à ce sujet, laquelle est très claire : tous les gouvernements, sans exception, doivent garantir à leurs citoyens la bonne gouvernance, l'État de droit et le respect des droits de la personne. Il profite de ce sommet historique en Afrique centrale pour exhorter les États membres à saisir cette opportunité pour renforcer la démocratie, respecter les libertés individuelles et promouvoir la paix, les assurant du soutien du Canada dans cette démarche cruciale pour la région. Il termine en réitérant ses remerciements aux organisateurs de cette rencontre internationale et en appelant à faire rayonner la langue française dans le monde.

- **Allocution du président de la République du Sénégal**

Après avoir remercié le Président Kabila et son gouvernement pour leur hospitalité, **le président de la République du Sénégal**, M. Macky Sall, salue la contribution de la présidence suisse à la mise en œuvre de l'agenda commun. Fier de participer pour la première fois au Sommet de la Francophonie en tant que président récemment élu, il rend hommage à la mémoire de son illustre compatriote, Léopold Sédar Senghor, un des pères fondateurs de la Francophonie, ardent défenseur de la langue française et de la diversité culturelle, ainsi qu'au Secrétaire général, son prédécesseur le Président Abdou Diouf, pour son apport précieux à la construction de la Francophonie institutionnelle. Le thème du Sommet de Kinshasa, *Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale*, témoigne éloquemment qu'elle est une organisation structurée, qui marche au rythme de son temps.

Il juge opportun de réfléchir à la préservation de l'environnement pour les générations futures au cœur de l'Afrique centrale, une des plus grandes réserves de la biodiversité mondiale, rappelant le constat fait en juin à Rio que le chemin est encore long et ardu pour atteindre cet objectif. Il renouvelle le soutien du Sénégal à la proposition française de créer une organisation mondiale de l'environnement basée en Afrique pour assurer une gestion cohérente et intégrée des défis environnementaux. Il lui semble juste que l'Afrique, continent le plus durement affecté par les effets des changements climatiques alors qu'il contribue le moins à l'émission de gaz à effet de serre, puisse abriter cette organisation. Il souligne, enfin, que pour l'Afrique, en retard dans le processus de développement, la préservation de l'environnement doit aller de pair avec l'investissement massif nécessaire dans les domaines fondant la prospérité des nations : l'agriculture, l'énergie et les infrastructures.

Il évoque ensuite la situation dramatique au Mali, soumise par des groupes terroristes à un projet totalitaire dont l'ambition affichée est de s'étendre aux autres pays de la sous-région et de s'attaquer aux intérêts étrangers. Il déclare qu'au-delà du Mali et de la sous-région, cette crise constitue une menace pour la paix mondiale et pour les valeurs humanistes, de liberté et de respect de la diversité que porte la Francophonie. Se référant à la Déclaration de Bamako, il souhaite que l'OIF soutienne les efforts déployés par la Cédéao et l'Union africaine pour que le Conseil de sécurité donne mandat aux forces africaines d'aider le Mali à combattre les terroristes et à retrouver son territoire. Il souligne la double obligation de solidarité et de partage qui incombe aux membres de l'Organisation pour que l'espace francophone, dans son ensemble, puisse enfin poser sur l'idéal de démocratie un regard serein.

En ce qui concerne son pays, il fait observer qu'il y a un an, lorsque la tradition démocratique a failli dévier de sa trajectoire, il a fallu le courage et la maturité du peuple sénégalais pour la remettre dans le bon sens à travers un scrutin libre, transparent et incontestable. Il remercie les pays et les organisations qui ont accompagné le Sénégal à toutes les étapes du processus, notamment la réforme des instruments électoraux, l'observation des deux tours du scrutin et l'évaluation post-électorale. Ce partenariat voulu a été vécu comme une manifestation de solidarité répondant aux aspirations du peuple

sénégalais et au souhait de porter la démocratie au point de non-retour.

En conclusion, le Président Sall exprime la conviction qu'il est possible, en Afrique comme ailleurs, de surmonter les divergences et de bâtir, par-dessus les intérêts partisans, les fondements consensuels d'un processus électoral équitable et apaisé, voire d'un partage du pouvoir autour d'une convergence d'idées et d'actions permettant de conduire les tâches du développement économique et social. Il assure, enfin, que le Sénégal est disposé à partager son expérience électorale comme contribution à la démocratie.

- **Allocution de la directrice générale de l'Unesco**

Au nom du secrétaire général de l'ONU, qu'elle représente, **la directrice générale de l'Unesco**, M^{me} Irina Bokova, remercie le président et le peuple de la République démocratique du Congo. Elle souligne d'emblée la relation privilégiée entre l'Unesco et l'OIF, et félicite le Secrétaire général Abdou Diouf pour son action au service d'une Francophonie dynamique, en première ligne de la promotion de la démocratie, des droits de l'Homme et de la diversité culturelle. Elle salue également M. Boni Yayi, qu'elle remercie de porter les valeurs de la Francophonie à la présidence de l'Union africaine. Elle se réjouit de la tenue de ce premier Sommet de la Francophonie en Afrique centrale, sur un continent qui figure parmi les priorités de l'Unesco. Elle en souligne les potentialités, les richesses que recèlent sa jeunesse, ses ressources, sa diversité culturelle. Continent de la croissance, l'Afrique est en même temps affectée par une crise alimentaire, environnementale et humaine, les conditions climatiques extrêmes s'ajoutant aux tensions politiques qui creusent le lit de la violence et de l'extrémisme, ce que démontre la situation critique au Sahel. Cependant, les mouvements démocratiques qui ont traversé le continent depuis le Sommet de Montreux prouvent que les choses peuvent changer rapidement. Pour M^{me} Bokova, une partie de la réponse à la question de l'accompagnement de ces transitions en vue d'édifier des sociétés plus justes tient dans la langue qui réunit les membres de l'OIF et, plus encore, dans les valeurs de dignité humaine, de liberté et d'égalité qu'elle a portées dans l'Histoire. Une autre partie de la réponse tient dans une solidarité renforcée entre les États en construisant des partenariats plus solides et en intégrant mieux les trois dimensions du développement durable économique, sociale et environnementale tel que préconisé par les conclusions de Rio+20.

Convaincue que ce travail commence par l'éducation et que paix et développement sont tributaires d'une formation de qualité, M^{me} Bokova fait part de l'initiative « l'éducation avant tout » lancée par le secrétaire général de l'ONU pour accélérer le mouvement « l'éducation pour tous », enjoignant les uns et les autres à y contribuer. Devant l'ampleur du chômage de masse, avec un jeune de 15 à 24 ans sur huit sans emploi dans le monde et bien davantage dans certaines régions, elle réitère que c'est l'éducation qui donne les moyens d'exercer un métier, de développer l'économie, d'encourager la tolérance et de fortifier la cohésion sociale. Elle croit en des solutions concrètes tel le dialogue entre jeunes pour contribuer à la résolution des conflits comme ce fut le cas, par exemple, à Abidjan, lors de la Conférence régionale sur la culture de la paix organisée par l'Unesco. Ces jeunes appellent notamment à protéger le patrimoine culturel et naturel, qui est aujourd'hui saccagé

au Mali avec la destruction des mausolées de Tombouctou inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco. Ils appellent à protéger les écoles, à stopper les violences contre les femmes, qui dépensent encore trop d'énergie à faire valoir leurs droits alors qu'elles pourraient contribuer au développement économique et social. Ils adressent, en français, un message clair : le respect des droits de l'Homme est une condition de survie et de développement de toute société. Cette langue donne à leur espoir un écho planétaire qui correspond bien à l'engagement de l'Unesco et de tout le système des Nations unies de construire une coopération plus forte pour renforcer la diversité culturelle, protéger les droits de la personne et la dignité des individus.

- **Allocution du secrétaire général de la Francophonie**

Le secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, débute son allocution en citant cette phrase de Patrice Lumumba inscrite dans la dernière lettre qu'il adressa à son épouse : « *L'Afrique écrira sa propre histoire et elle sera au nord et au sud du Sahara une histoire de gloire et de dignité* ». Il considère que la Francophonie a fait sienne cette prophétie depuis les origines, parce que son destin, né en terre africaine autour de la langue française, est lié à celui de ce grand continent. Puis, adressant ses remerciements au président de la République démocratique du Congo pour avoir permis que soit enfin honoré ce rendez-vous de la solidarité avec le peuple congolais et ceux de l'Afrique centrale, il affirme aux femmes et aux enfants qui, dans l'Est du pays, continuent à être victimes des exactions les plus barbares qu'ils ne sont pas oubliés.

Au sujet du thème *Enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale*, qui sera au centre des discussions du Sommet, il pose ces deux questions préalables : à qui appartient la planète et qui doit en exploiter les ressources ? À qui appartient le monde et qui doit en déterminer la marche ?

Il exprime sa conviction qu'en laissant perdurer l'absence d'éthique et de régulation de l'économie mondiale, en laissant se creuser les inégalités et les injustices, en différant année après année l'adoption des mesures urgentes qui s'imposent en matière de développement durable et de préservation des biens communs, ce n'est pas seulement des centaines de millions d'hommes et de femmes, de jeunes surtout, qui sont condamnés au chômage, à la pauvreté et au désespoir, c'est aussi le rôle de l'État et la vitalité de la démocratie qui sont mis en danger, en même temps que la stabilité et l'avenir de la planète. Il croit également qu'en laissant perdurer un déficit de démocratie en reportant indéfiniment la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, de la FMI et de la Banque mondiale, instances où l'Afrique doit occuper la place qui lui revient de droit, en entérinant le pouvoir de quelques-uns de décider de l'avenir de tous, c'est encore la stabilité et la sécurité du monde qui sont mises en danger. De même, en laissant perdurer une politique du « deux poids, deux mesures », en dénonçant chez certains les manquements que l'on s'abstient de dénoncer chez d'autres au nom d'intérêts commerciaux ou stratégiques, ce sont les valeurs universelles que l'on met en danger tout en donnant argument à ceux qui réfutent l'universalité des droits de l'Homme, qui récusent le droit international ou qui appellent à la guerre des civilisations ou des religions.

Considérant que la Francophonie s'est montrée avant-gardiste dans bien des domaines, notamment ceux de l'environnement et de la diversité culturelle, et qu'elle a très tôt pressenti que de la manière d'appréhender les problèmes dépendait l'efficacité des solutions, M. Diouf indique que sont privilégiés : la veille, le dialogue, l'accompagnement à long terme dans le cadre non négociable des principes et idéaux auxquels l'Organisation a souscrit, en s'appuyant sur autres organisations internationales et sur la société civile. Cette approche a permis à la Francophonie d'exercer une magistrature d'influence étendue à de nombreuses instances de négociation et de décision. Sans être plus vertueuse que d'autres organisations, l'OIF, de par la nature du lien original qui unit ses membres la langue française et les valeurs humanistes qui lui sont attachées , a compris que la famille humaine est une et indivisible.

En terminant, le Secrétaire général formule le vœu que, dans ce grand pays qui a tant offert à l'art nègre et à l'esthétique universelle et qui incarne, dans le même temps, les souffrances, les luttes passées et présentes des peuples d'Afrique, soient sincèrement posés les problèmes et esquissées les solutions. Il appelle à oublier ce qui n'a pu être fait jusqu'à maintenant et à se concentrer sur ce qu'il est désormais possible de faire et qui doit être fait.

SÉANCES PLÉNIÈRES

1. Ouverture des travaux en plénière

1.1. Passation des pouvoirs entre la Suisse et la RDC

Au nom de la Suisse, le vice-président du Conseil fédéral transmet les pouvoirs de la présidence du Sommet au président de la République démocratique du Congo, lequel remercie la Conférence pour la confiance placée dans son pays. Mesurant l'importance de la charge qui lui est confiée, le Président Kabila s'engage à œuvrer pour le rayonnement de la Francophonie dans le monde, en s'appuyant sur les acquis de la présidence suisse, à laquelle il rend hommage. Il sait pouvoir compter sur le concours de tous pour relever ce défi et en particulier sur celui du Secrétaire général et de son équipe.

1.2. Constitution du bureau de la Conférence

La composition du bureau de Conférence est fixée comme suit :

- Présidence : République démocratique du Congo ;
- Vice-présidence : Maroc, Vietnam, Fédération Wallonie-Bruxelles, Roumanie, Niger, Tchad ;
- Rapporteur général : Haïti.

1.3. Approbation des projets d'ordre du jour et d'ordonnancement des travaux

La Conférence adopte l'ordre du jour et l'ordonnancement de ses travaux.

1.4. Examen des demandes d'adhésion ou de modification de statut

À l'issue du débat à huis clos sur les demandes d'adhésion et de modification de statut, la Conférence répond favorablement aux demandes déposées par :

- l'Arménie, qui a sollicité le passage du statut de membre associé à celui de membre de plein droit ;
- le Qatar, qui a sollicité l'octroi du statut de membre associé ;
- l'Uruguay, qui a sollicité celui du statut d'observateur.

La Conférence accueille également favorablement la demande de participation au Sommet de Kinshasa en qualité d'invité spécial de la Vallée d'Aoste et de la Louisiane.

Le ministre des Affaires étrangères de l'Arménie exprime sa fierté de voir la langue et la culture arméniennes prendre toute leur place dans le patrimoine francophone commun. Après avoir évoqué les liens privilégiés tissés au fil de l'histoire entre l'Arménie et la France, il remercie tous ceux qui, grâce à leur engagement politique et professionnel, ont contribué à forger des liens d'amitié entre pays francophones. Le pacte linguistique signé la veille du Sommet entre l'Arménie et l'OIF, représentée par le Secrétaire général Abdou Diouf, en est à ses yeux la parfaite illustration. Il affirme qu'en tant que membre de plein droit, son pays aura à cœur de renforcer la coopération avec les autres États membres et de démontrer sa fidélité aux valeurs que défend l'Organisation. Il continuera à œuvrer pour conforter la place de la Francophonie sur la scène internationale et construire son avenir.

Heureux de participer au Sommet de la Francophonie, **le ministre de la Culture, des Arts et du Patrimoine du Qatar** indique que l'adhésion de son pays à l'OIF en qualité de membre associé traduit la volonté de l'Émir Hamad bin Khalifa Al Thani de rejoindre la communauté francophone pour défendre les valeurs partagées que sont la diversité culturelle, la paix et la solidarité. Soulignant la parfaite harmonie entre les communautés linguistiques du Qatar, il précise que l'adhésion à l'OIF constitue une étape importante pour y renforcer la présence du français. Il souhaite développer une coopération fructueuse avec les pays francophones et participer activement à la coopération multilatérale déployée par l'OIF. Attaché au dialogue des cultures, le Qatar appartient à de nombreuses organisations internationales ou régionales, dont l'Unesco. De par sa position géographique, il a vocation à contribuer au règlement des conflits.

Honoré que son pays soit le premier d'Amérique du Sud à participer au Sommet de la Francophonie, **le ministre de l'Éducation et de la Culture de l'Uruguay** explique que la demande d'octroi du statut d'observateur auprès de l'OIF reflète l'histoire, la culture et le regard que son pays porte sur l'avenir. Il témoigne de son engagement en faveur du développement culturel ainsi que de la construction de relations internationales solidaires. Soulignant la relation étroite entre l'Uruguay et un grand nombre de pays membres, à commencer par la France et l'Europe par le biais de migrants, il mentionne ses rapports particuliers avec l'Afrique à travers les communautés africaines, lesquelles constituent une part importante de la population. L'Uruguay souhaite promouvoir la langue française, la

diversité culturelle et linguistique, l'éducation, la coopération au service du développement durable et, surtout, la démocratie.

2. Rapport du président de la Conférence ministérielle sur les travaux de la 28^e session de la CMF

Le président de la Conférence ministérielle de la Francophonie, M. Raymond Tshibanda, présente brièvement les conclusions des travaux de la session tenue la veille du Sommet, le 11 octobre, après avoir précisé qu'il reviendra ultérieurement sur la présentation des projets de résolution et de déclaration soumis à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement.

Il indique tout d'abord que les ministres responsables de la Francophonie ont entendu le compte rendu du président du Conseil permanent de la Francophonie, dont la dernière session, tenue à Kinshasa le 10 octobre, a été largement consacrée à la préparation du XIV^e Sommet. La CMF a marqué son appui aux actions d'accompagnement des processus de sortie de crise, de transition démocratique et de consolidation de la paix menées par l'OIF, sous la conduite du Secrétaire général. Elle a pris acte des mesures de suspension à l'encontre de Madagascar, du Mali et de la Guinée-Bissau, et appuyé les appels à la responsabilité en direction des acteurs politiques de ces trois pays en vue du rétablissement d'une vie politique apaisée et d'un ordre constitutionnel durable. Elle a, en outre, fait part de sa forte préoccupation face à la situation sécuritaire et humanitaire au Nord Mali et dans l'Est de la République démocratique du Congo, ainsi que de sa solidarité à l'égard des populations concernées.

Au titre de la coopération multilatérale, la CMF a entendu les présentations faites par l'OIF ainsi que par les opérateurs directs du Sommet et les conférences ministérielles permanentes sectorielles. Elle a approuvé et porté à l'attention des chefs d'État et de gouvernement, pour adoption, deux textes élaborés en réponse à la demande du Sommet de Montreux : un projet de *Politique intégrée de promotion de la langue française* et un projet de *Stratégie numérique de la Francophonie à l'horizon 2020*. Ces deux documents ainsi qu'un troisième, intitulé *Éléments d'une démarche francophone de développement de la coopération tripartite*, sont mentionnés dans le projet de *Déclaration de Kinshasa*.

Par ailleurs, la CMF, dont la prochaine session ne se tiendra qu'après la tenue des Jeux de la Francophonie à Nice en 2013, a donné mandat au CPF de désigner le pays hôte des prochains Jeux, prévus en 2017.

La Conférence ministérielle, qui a entendu le rapport du commissaire aux comptes de l'OIF et du FMU, a en outre adopté le budget rectificatif et les résolutions concernant la gestion administrative et financière de l'OIF, qu'elle a félicitée pour le travail réalisé dans un contexte marqué par de fortes contraintes budgétaires. Elle a exprimé sa préoccupation face à l'érosion des contributions volontaires et à la persistance d'arriérés de contributions statutaires élevés, tout en saluant les efforts déployés par certains des États membres concernés pour verser leurs contributions statutaires et apurer leurs arriérés. Le versement

de ces contributions compte, du reste, parmi les dix règles d'appartenance à la Francophonie sur lesquelles l'attention des délégations ministérielles a été appelée.

La CMF s'est réjouie de la forte participation, notamment des jeunes, et du succès du premier Forum mondial de la langue française à Québec en juillet 2012, dont l'organisation avait été décidée par le Sommet de Montreux ; elle a soutenu le principe de sa pérennisation sur une base triennale. Outre la présentation du bilan des engagements pris dans la Déclaration de Montreux par la présidence suisse du Sommet, la Conférence a entendu les communications de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et de plusieurs États membres associés ou États observateurs. Enfin, la CMF a rendu un hommage appuyé à l'action du Secrétaire général et salué l'organisation de ce premier Sommet de la Francophonie en Afrique centrale ainsi que le travail préparatoire réalisé par la République démocratique du Congo pour en assurer le succès.

3. Rapport du Secrétaire général de la Francophonie

Le président a rappelé que les délégations avaient toutes pu prendre connaissance du rapport du Secrétaire général, qui leur a été communiqué en amont du Sommet.

4. Situation politique internationale (huis clos)

Le point sur la situation politique internationale a été traité dans le cadre d'un huis clos restreint et n'a fait l'objet d'aucun compte rendu ni dépôt de textes.

5. Langue française, diversité culturelle et éducation

- **Exposé du Canada-Québec**

En débutant son exposé sur le thème « langue française, diversité culturelle et éducation », **la Première ministre du Québec**, M^{me} Pauline Marois, souligne que l'avenir de la langue française est un enjeu crucial pour le Québec mais qu'il est inséparable des choix linguistiques et du statut du français dans le monde, en Europe notamment. Elle affirme qu'un monde régi par une langue unique, quelle qu'elle soit, menace la liberté de l'esprit et fait peser sur l'identité nationale un risque d'effritement. À ce propos, elle mentionne la contribution québécoise à l'avenir du français qu'a constitué l'adoption, en 1976, de la Charte de la langue française, aussi appelée Loi 101, destinée à redonner au français sa place centrale et qui a, depuis, inspiré les dispositions linguistiques de 42 pays. Au sujet de l'affaiblissement de l'influence et de la présence du français sur la scène internationale dont les signes de recul sont perceptibles dans les médias de masse, l'économie, le monde culturel et numérique, elle appelle à ne pas sous-estimer la volonté des peuples à rester eux-mêmes, quelles que soient les entraves. Elle illustre son propos en citant la prédiction non réalisée d'Alexis de Tocqueville, annonçant en 1831, à la suite d'un séjour à Montréal, que les jours de la langue française en Amérique du Nord étaient comptés. Or, la population du Québec, qui s'élevait alors à cinq cent mille habitants, en compte aujourd'hui huit millions. Pour M^{me} Marois, l'histoire des francophones d'Amérique et notamment l'admirable

résistance des Acadiens, démontre qu'il est possible de contrer les déterminismes les plus puissants. Elle déclare que son gouvernement entend ne pas reculer dans la défense de la langue française et de sa Charte, tout en assurant la sécurité linguistique de la minorité anglophone et des premières nations autochtones.

Convaincue que la bataille en faveur du multilinguisme est livrée contre une vision unique et réductrice du monde, et que ce combat rejoint celui de la liberté, elle est d'avis que le français doit trouver sa place au sein du multilinguisme *de fait* en train de se former dans le nouveau paysage linguistique entraîné par la mondialisation. De son point de vue, les grandes langues internationales, dont le français, ont pris acte de la nécessité de s'affirmer aux côtés de l'anglais, sans toutefois chercher à le concurrencer. Faisant état du basculement en cours entre l'Europe, qui regroupe aujourd'hui 40% des locuteurs francophones, et l'Afrique, qui en abritera 85% à l'horizon 2050, elle souligne que c'est sur ce continent que se jouera une bonne partie de l'avenir de la langue française, à la condition expresse que les moyens y soient consacrés au développement et plus particulièrement à l'éducation pour tous, dans le respect des langues nationales. Elle appelle à soutenir et vivifier l'attraction exercée par la langue commune, en refusant tout repli sur soi, estimant que face à la concurrence linguistique, le français doit séduire. Selon elle, la Francophonie a tout intérêt à renouer avec un vaste projet culturel afin que sa jeunesse voie dans le français un enracinement désirable. En terminant, elle salue l'adoption lors de ce sommet d'une politique de promotion du français fortement inspirée des échanges qui ont eu lieu au Forum mondial de la langue française, tenu en juillet à Québec et qui a réuni plus de 1 900 participants, jeunes et représentants de la société civile en majorité. Elle appuie l'initiative du Secrétaire général d'organiser une seconde édition de ce forum en 2015.

- **Exposé du Burundi**

Intervenant sur le même thème, **le président de la République du Burundi**, M. Pierre Nkurunziza, cite, comme exemple d'engagement de son pays au sein de la Francophonie, l'organisation à Bujumbura en juin 2012 d'un colloque régional sur le thème « langue française, intégration et ouverture ». Considérant que la situation de la langue française dans son pays est représentative des défis que connaissent plusieurs membres de l'OIF, il centre son propos sur sa place dans l'éducation au Burundi et ses rapports avec l'identité culturelle et linguistique burundaise. Il indique que le français occupe une place privilégiée à tous les échelons du système éducatif burundais, bien que le kirundi soit la langue nationale parlée sur tout le territoire. Les jeunes burundais qui, dès l'enseignement de base suivent des cours de kirundi et de français mais aussi de swahili et d'anglais, sont confrontés très tôt au multilinguisme. Fier d'annoncer que le Burundi est pressenti pour accéder, d'ici 2015, au deuxième objectif du Millénaire pour le développement, à savoir donner à tous les enfants la possibilité d'achever un cycle complet d'études primaires, le Président Nkurunziza souligne que beaucoup d'efforts y ont été consacrés, notamment en privilégiant la gratuité de l'accès à l'enseignement primaire et l'édification de milliers d'écoles ; le gouvernement burundais s'est en outre attelé au défi de la qualité de l'éducation avec le soutien précieux de partenaires tant bilatéraux que multilatéraux. Il cite à cet égard le bel exemple de partenariat entre le Burundi et la Francophonie que constitue l'Initiative francophone pour la

formation à distance des maîtres (Ifadem), qui a permis à 2 400 enseignants du primaire en poste dans des zones éloignées de suivre une formation visant l'amélioration de leurs compétences linguistiques et pédagogiques. Le modèle développé par cette initiative innovante, présente dans d'autres pays dont la République démocratique du Congo, tire sa réussite de sa capacité à s'appuyer sur les institutions gouvernementales, renforcées par une attention constante portée au transfert de compétences. Elle repose sur l'utilisation d'un matériel didactique puisé dans l'environnement culturel des enfants. Malgré l'importance des défis de l'éducation dans les pays d'Afrique francophone, le Président Nkurunziza estime qu'ils ne sont pas insurmontables et que l'OIF dispose de cadres de partenariat privilégiés comme, par exemple, la Confémen. Il espère voir redynamiser le Centre d'études des langues du Burundi dans sa vocation régionale. Enfin, il signale la tenue de la conférence internationale des partenaires du développement du Burundi à Genève, fin octobre, exprimant le vœu que l'OIF apporte un message fort de soutien à cette occasion.

6. Enjeux environnementaux et économiques

• Exposé du Congo

Au nom du Président Denis Sassou-Nguesso, retenu par d'autres engagements, **le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Congo** salue le rendez-vous de Kinshasa comme un événement majeur qui donne à l'OIF l'occasion de s'affirmer davantage sur le terrain en faveur des pays d'Afrique centrale. Il se réjouit d'avoir l'occasion de débattre de l'enjeu capital de l'environnement au cœur du bassin du Congo, qui est l'un des poumons écologiques de la planète. Face aux défis nouveaux et émergents, il appelle à la création d'une solidarité intergénérationnelle au sein de l'espace francophone par une gestion durable des ressources naturelles, prouvant ainsi sa capacité à fonder une mondialisation humaniste. La Francophonie doit encourager ses États membres à s'engager dans la voie du développement durable, notamment en faisant face aux défis majeurs liés :

- aux effets des changements climatiques et à la dégradation des écosystèmes naturels ;
- à la désertification et à la gestion rationnelle des écosystèmes côtiers, marins et lacustres ;
- au renforcement de l'utilisation durable des ressources naturelles dont l'eau et les forêts ;
- à la faible capacité de résilience aux catastrophes naturelles ainsi qu'aux crises énergétique, alimentaire, financière et économique ;
- à l'urbanisation rapide et non planifiée résultant de l'exode rural ;
- et, enfin, à l'aggravation de la pauvreté et du chômage, en particulier chez les jeunes.

Estimant qu'il suffit, pour y parvenir, d'une profonde conviction, d'une volonté politique et d'une responsabilité partagée dans un élan de solidarité, il exhorte la communauté francophone à capitaliser sur le consensus acquis à Rio+20 au niveau mondial concernant l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la

pauvreté. Appelant de ses vœux l'émergence de cette nouvelle économie visant l'optimisation et la baisse de pression sur les ressources non renouvelables, il souligne les opportunités de croissance verte et de lutte contre la pauvreté offertes en Afrique par la gestion durable des forêts du bassin du Congo et par l'initiative de la « Grande muraille verte ».

Au plan institutionnel, il salue la recommandation de Rio+20 relative au renforcement du PNUE, avec pour objectif ultime la création d'une organisation spécialisée des Nations unies sur l'environnement ayant son siège à Nairobi. Il invite la Francophonie à poursuivre son action de plaidoyer dans ce sens, tout en saluant la convergence de ses positions avec celles de l'Afrique, qui a influé positivement sur les débats et les conclusions de Rio+20. Il félicite l'OIF de son initiative relative à l'élaboration de politiques nationales du développement durable dans les pays membres, démarche méthodologique qui permettra à ceux qui se l'approprient de se doter d'un instrument précieux de planification stratégique pour un développement à long terme maîtrisé, qui ne mette pas en péril l'équilibre naturel de la planète.

En guise de conclusion, il soulève les questions suivantes :

- L'économie verte peut-elle être un outil et une déclinaison du développement durable ?
- Que doit faire la Francophonie pour promouvoir plus de solidarité entre ses membres ?
- Comment l'OIF peut-elle mener une réflexion sur la mise en œuvre du développement durable dans son espace, notamment en ce qui concerne les financements durables, le transfert de technologies et le renforcement des capacités ?

- **Exposé du Canada Nouveau-Brunswick**

Le Premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. David Alward, entame son propos en soulignant que la proportion de jeunes de moins de quatorze ans dans l'ensemble de la Francophonie est de 30% et qu'elle atteint 44% en Afrique subsaharienne, ce qui en fait la région comptant la plus forte population de jeunes au monde. Or ces jeunes, reliés par les médias sociaux, demandent avec de plus en plus d'insistance d'avoir voix au chapitre. Ils réclament haut et fort, parfois même avec violence, des institutions véritablement démocratiques et exigent le respect de leurs droits, un meilleur accès à l'éducation, une participation à la vie politique et économique. Pour M. Alward, la jeunesse a le potentiel d'être le principal moteur du développement économique des pays en développement dans les années à venir mais uniquement grâce à des programmes spécifiques développés dans ce sens. En effet, la jeunesse doit être mieux éduquée et mieux préparée au marché de l'emploi ; on doit lui fournir les compétences nécessaires pour son insertion dans la société afin de contribuer au développement de celle-ci. C'est pourquoi il est essentiel d'améliorer la quantité et la qualité de l'offre en éducation, de s'assurer de la pertinence de la formation professionnelle et technique, et d'encourager la participation des jeunes à la vie politique et publique. Bien que l'OIF, le Sommet de Moncton et plusieurs déclarations aient déjà fait état de l'importance de la jeunesse, il apparaît nécessaire de mieux contribuer à l'atteinte de ces objectifs éducatifs et de formation des jeunes en dépit des moyens limités de l'Organisation.

À cet effet, M. Alward pose les questions essentielles suivantes :

- Quel rôle la Francophonie peut-elle jouer dans l'accompagnement des États pour assurer la mise en place de politiques et de mécanismes visant à encourager les jeunes à participer activement aux processus démocratiques et à la vie publique ?
- Comment la Francophonie peut-elle appuyer l'amélioration de la quantité et de la qualité de l'offre éducative et, enfin, comment peut-elle aider les États à assurer la pertinence de la formation technique et professionnelle, en lien avec le marché de l'emploi ?

7. L'Afrique dans la Francophonie et dans la gouvernance mondiale

• Exposé du Cameroun

Honoré d'être invité à introduire le thème « L'Afrique dans la Francophonie et la gouvernance mondiale », **le président de la République du Cameroun**, M. Paul Biya, commence par rappeler que le continent africain est le berceau de la Francophonie. C'est en effet en Afrique que la « Francophonie », terme employé pour la première fois par le Français Onésime Reclus pour désigner les espaces géographiques où la langue française était parlée, a vu son institutionnalisation avec la création, en mars 1970, de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui est à la base de l'actuelle Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Au fur et à mesure de l'élargissement et de la transformation de la famille francophone, l'OIF, en s'appropriant les valeurs de la démocratie, des droits de l'Homme, de la paix, du développement durable ainsi que de la diversité culturelle et linguistique, est devenue un acteur majeur sur la scène internationale. En outre, deux éminentes personnalités africaines ont présidé à la destinée de l'Organisation : MM. Boutros Boutros-Ghali et Abdou Diouf, auxquels le Président Biya rend hommage.

Poursuivant son exposé, il relève que le continent africain, longtemps marginalisé, voit s'ouvrir à lui des perspectives plus favorables. Il mentionne, à titre d'exemple : la participation de l'OIF à la consolidation de la démocratie en Afrique par l'accompagnement des processus électoraux et des actions de diplomatie préventive ; son impact sur la qualité de l'éducation en Afrique francophone grâce au succès remporté par l'Ifadem ; l'organisation de concertations en vue de renforcer les capacités des pays africains en matière de développement durable, le projet d'appui au développement local ainsi que le soutien aux technologies de l'information et de la communication.

En ce qui a trait à l'avenir de la Francophonie en Afrique, il observe qu'actuellement, sur 220 millions de locuteurs de français dans le monde, plus de la moitié sont africains et on estime qu'en 2050, 85% des 715 millions de personnes parlant français seront africaines. Il cite le Secrétaire général Abdou Diouf lorsqu'il déclarait : « *L'Afrique incarne tout à la fois pour la Francophonie : son passé, son présent et son futur* ».

S'agissant de la place de l'Afrique dans la gouvernance mondiale, il note que malgré le regard moins pessimiste porté sur le continent, qui ne représente plus seulement un lieu où

règnent guerres, pauvreté et épidémies mais auquel on reconnaît des potentialités, en particulier dans le domaine des matières premières, sa voix reste faible là où se prennent les grandes décisions concernant l'avenir de la planète, c'est-à-dire à l'ONU. Il en sera ainsi jusqu'au moment où le continent africain, qui compte 27% des membres de l'organisation mondiale, aura la représentation qui lui revient au Conseil de sécurité. Il en va de même pour les forums internationaux tel le G20 où l'Afrique est peu ou pas représentée, ce qui revient à dire que les problèmes du développement de l'Afrique sont traités en l'absence des Africains, bien que leur situation soit prise en compte dans une certaine mesure par les pays industrialisés. S'agissant de la récente crise économique et financière mondiale, le Président Biya souligne que, même si l'Afrique n'a pas été frappée de plein fouet en raison de sa moindre intégration dans la globalisation, elle en a aussi payé le prix fort en dépit de sa demande constante que soient mieux régulés les flux économiques et financiers.

Il estime par ailleurs insuffisante l'aide apportée à l'Afrique pour lutter contre la désertification ou encore pour le maintien de la paix dans les graves foyers de tension qui subsistent sur le continent. Il fait valoir qu'il n'est pas dans l'intérêt de la communauté internationale que l'Afrique devienne le terrain d'élection du terrorisme, de la piraterie et du crime organisé. Selon lui, l'esprit de solidarité doit l'emporter sur l'égoïsme national et la volonté de puissance pour que soient trouvées des solutions conformes au bien de tous. En attendant, les Africains devront compter sur leurs propres forces, mieux s'organiser et développer leur coopération au sein des ensembles auxquels ils appartiennent, telle la Francophonie. C'est uniquement ainsi que le système international équilibré que l'OIF appelle de ses vœux pourra voir le jour et la mondialisation à visage humain tenir ses promesses.

Avant de conclure, le Président Biya revient sur la demande d'aide à la reconstruction d'Haïti en rappelant qu'il avait plaidé à Montreux en faveur de la création, au sein de l'espace francophone, d'un instrument de solidarité face aux catastrophes naturelles. Il apprécie la célérité avec laquelle le Secrétaire général a procédé à la mise en place de ce fonds, regrettant toutefois son manque de ressources avec, à ce jour, la seule contribution volontaire du Cameroun pour l'abonder. Il prie le président de lancer un appel aux membres de l'espace francophone pour qu'ils fassent en sorte que ce fonds d'aide d'urgence devienne une réalité.

Le Secrétaire général souligne que le Cameroun est le seul pays qui a déjà versé une contribution de 150 000 € au fonds créé à son initiative.

- **Débat général**

Tout en soulignant la pertinence du thème de ce XIV^e Sommet, **le Premier ministre du Nouveau-Brunswick** émet l'avis que c'est dans le domaine de l'éducation que les efforts de l'OIF peuvent avoir le plus grand impact. Il rappelle que depuis le Sommet de Moncton, en 1999, le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est constamment fait le promoteur de la jeunesse. Il exprime la conviction que le développement économique de la Francophonie repose en grande partie sur la capacité de ses États et gouvernements membres à offrir à leur jeunesse une éducation de qualité et des formations techniques et professionnelles

pertinentes. Dans cette perspective, il invite l'OIF à poursuivre le projet Ifadem de formation des maîtres ainsi que l'accompagnement des États dans leurs projets de réforme en matière de formation technique et professionnelle, et appuie le travail de l'AUF pour le renforcement de la coopération universitaire et de la recherche. Il accueille très favorablement les efforts notables de l'OIF visant à assurer le rayonnement international de la langue française et encourage la multiplication des moyens d'action en faveur des droits de l'Homme, de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone. Il signale à cet égard que l'ébauche de la Déclaration universelle des droits de l'Homme a été rédigée en 1947 par un Néo-Brunswickois, John Peters Humphrey. Il se réjouit du développement d'une stratégie économique pour la Francophonie qui réunirait les secteurs publics, les entreprises, les institutions éducatives et la société civile. S'agissant des questions environnementales, il offre de partager l'expertise néo-brunswickoise mondialement reconnue en matière de gestion forestière et de préservation de l'eau.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de Guinée équatoriale présente les regrets du président de la République, qui n'a pu participer au Sommet de Kinshasa car il coïncide avec la célébration du 44^e anniversaire de l'indépendance de son pays. Il marque son appréciation pour le rapport du Secrétaire général sur les actions réalisées depuis le dernier sommet et se réjouit du respect dont jouit désormais l'OIF en tant qu'interlocuteur en matière de développement et d'environnement. Il réitère l'engagement de son gouvernement à promouvoir et à maintenir la paix et la sécurité internationales ainsi qu'à renforcer la démocratie et la protection des droits de l'Homme, conditions essentielles d'un développement équilibré et durable. Il annonce que la Guinée équatoriale s'est engagée depuis 2011 dans une vaste réforme favorisant des institutions démocratiques fortes et mieux adaptées, et renforçant la participation de la population à la gestion publique. Elle s'inscrit dans un plan ambitieux de développement économique et social visant à faire de la Guinée équatoriale un pays moderne et émergent d'ici 2020. Conscient de la nécessité d'une coopération renforcée entre États membres, le gouvernement de la Guinée équatoriale s'acquitte de ses obligations envers l'OIF et, depuis son adhésion, n'a cessé de s'impliquer en sa faveur. Ainsi, le français est une langue constitutionnelle et officielle en Guinée équatoriale et son enseignement est obligatoire. Des écoles françaises y ont été créées sur fonds propres et un centre culturel appelé « Maison de la Francophonie » est en place ; le français est également présent dans les médias nationaux. Cependant, la Guinée équatoriale fait partie des pays où l'action de l'OIF reste limitée et la coopération restreinte malgré le désir persistant du gouvernement de favoriser son intégration dans la famille francophone. Appelant à une coopération plus active et moins sélective avec tous les partenaires, selon les principes de solidarité, le ministre réitère la pleine adhésion de la Guinée équatoriale aux principes de la Charte de la Francophonie et, après avoir souhaité plein succès au Sommet de Kinshasa, exprime le souhait du président de la République d'abriter à Malabo les prochaines assises du Sommet de la Francophonie.

Le chef de délégation de l'Égypte constate que le Sommet de Kinshasa est le premier à se tenir après la révolution de 2011 qui a donné lieu, pour la première fois dans son pays, à des élections libres et transparentes ayant permis d'élire un président dans un climat démocratique. Il confirme la poursuite de l'engagement de ce dernier à établir un système

démocratique propre à garantir les aspirations du peuple. Berceau de la civilisation, l'Égypte, qui est attachée au respect des diverses cultures et religions, a à cœur de promouvoir la diversité culturelle et linguistique, la tolérance et le dialogue. Considérant la liberté d'expression comme une valeur fondamentale de la Francophonie, le délégué égyptien rend hommage à la remarquable vision du Secrétaire général Abdou Diouf. Il souligne que la jeunesse, non seulement constitue la majorité de la population en Égypte comme dans le reste de l'Afrique, mais est à l'origine de la révolution. Il salue le thème du Sommet, qui témoigne de l'engagement de ses membres à œuvrer ensemble en faveur du développement. Il encourage les activités visant à réduire la pauvreté, à assurer la sécurité alimentaire pour tous et à soutenir le développement durable. Il encourage également la promotion des PME dont le rôle est primordial pour l'emploi ainsi qu'un partenariat actif pour la formation des jeunes en lien avec le marché du travail. Il appuie le Partenariat de Deauville dans la mesure où il peut apporter un soutien tangible au processus du développement économique et social. Militant pour que l'éducation figure parmi les droits humains les plus fondamentaux, l'Égypte apprécie les efforts de la Francophonie institutionnelle dans ce sens et notamment de l'Université Senghor d'Alexandrie, qui contribue à un meilleur accès au savoir et à l'éducation sur le continent africain et qui, à ce titre, peut compter sur le plein appui du gouvernement égyptien.

Le président de la République d'Haïti salue la juste place que la Francophonie, en tant qu'espace multiethnique, accorde à la conciliation, à la tolérance et au partage. Il affirme que la négritude, créée par Césaire et Senghor, se mit debout pour la première fois en Haïti, première république d'expression française d'Amérique, augurant de ce que pouvait être l'espace francophone. À ce titre, Haïti, immergée dans un continent à la fois anglophone et hispanisant où le français se trouve isolé, doit jouer un rôle de pionnière ; la langue française, à laquelle Haïti reste fidèle, y est à la fois butin et héritage, témoin de l'histoire et sœur de culture du créole. Exprimant sa gratitude pour l'extraordinaire élan de solidarité de la communauté francophone lors du séisme dévastateur dont son pays fut victime en janvier 2010, le président annonce que plus des deux tiers du million et demi de personnes sans abri ont aujourd'hui retrouvé un toit. Aux sceptiques, il veut dire que la Francophonie est une force qui se construit : à la fois culturelle, politique, économique et sociale, elle est vectrice de développement réel. Pour lui, la nécessité d'un État de droit dans la perspective du développement durable marque la fin du temps des dérives autoritaires. Il assure que, même si quelques excès sont encore à déplorer, Haïti a compris cette nécessité et consolide chaque jour un peu plus ses institutions pour garantir la liberté d'expression, l'égalité devant la loi et le respect de la propriété privée. Il s'agit toutefois d'un processus lent, qui requiert patience et volonté ainsi que le soutien de la communauté internationale et de la Francophonie en particulier. Également attaché au droit à l'éducation, le président informe la Conférence qu'en un an, l'opération « École pour tous » a amené plus d'un million d'enfants sur les bancs de l'école sans autre contribution que celle du peuple haïtien. Cependant, face à l'importance du déficit de maîtres à tous les niveaux, il invite la Francophonie à accompagner son pays dans cette démarche. Enfin, il indique qu'Haïti, ouverte aux affaires, offre la possibilité d'investissements rentables dans un cadre légal attrayant pour les grands chantiers que sont la reconstruction et l'énergie.

Le Premier ministre de Djibouti rend hommage à la belle et grande idée de la Francophonie, « *humanisme intégral qui se tisse autour de la terre* », selon les termes du Président Senghor, partagée avec des personnalités venues d'horizons divers. Il rappelle que Djibouti est un îlot entouré par un océan anglophone qui défend son identité francophone depuis plus d'un siècle. Il en veut pour preuve la création de la seule université francophone dans la région, qui accueille plus de quatre mille étudiants dont certains venus de pays voisins. Djibouti contribue également à la paix dans la région aux côtés de l'Éthiopie, de l'Ouganda et du Burundi, et participe au combat en Somalie contre l'obscurantisme et l'ignorance. En terminant, le Premier ministre annonce la décision de son gouvernement de présenter la candidature de M. Rachad Farah au poste de directeur général de l'Unesco en 2013. Il met de l'avant la parfaite connaissance de la Francophonie de M. Farah qui, ardent défenseur de la langue française, occupe actuellement les fonctions d'ambassadeur de Djibouti en France, de délégué permanent auprès de l'Unesco et de représentant personnel du président de la République au CPF. Djibouti sollicite le soutien des États membres de la Francophonie à cette candidature.

Le ministre des Affaires étrangères des Seychelles transmet les regrets du président de la République, empêché. Il relève que le choix du thème du Sommet de Kinshasa confirme le constat largement partagé que, sans décisions courageuses, l'avenir de l'Afrique et celui des Petits États insulaires en développement est en péril. Il signale que son pays a consacré zone préservée 50% de la superficie terrestre de son territoire et qu'il s'engage à faire de même pour 30% de son territoire maritime : cette protection est rendue nécessaire par le blanchissement des coraux et le réchauffement climatique. Il mentionne en outre l'impact de la piraterie sur les moyens de subsistance des populations côtières. À cet égard, il marque sa solidarité avec les pays affectés par ce fléau dans le golfe de Guinée, qui ont introduit un projet de résolution sur ce sujet, et approuve la référence à la piraterie de l'article 21 du projet de déclaration. Il exhorte à utiliser tous les moyens possibles pour garantir la sécurité dans l'océan Indien et assure que les Seychelles, premier État à mener des procès contre des pirates sur son sol, n'épargnera aucun effort dans ce sens ; une cellule anti-piraterie a ainsi été mise en place à Victoria et le gouvernement est disposé à partager son expérience. Par ailleurs, convaincu que tous les États peuvent contribuer au développement durable, il annonce la candidature des Seychelles comme membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies en 2017-2018. Il se félicite en outre des actions de partenariat menées en bonne intelligence entre la Commission de l'océan Indien et l'OIF pour la sortie de crise et la tenue d'élections à Madagascar. Il se réjouit, enfin, du pacte linguistique signé à Montreux en 2010 en appui aux efforts de gestion du trilinguisme effectif aux Seychelles.

La ministre déléguée de la France met en exergue l'importance de veiller à ce que le français, ciment de l'Organisation, soit un atout pour la jeunesse et ce, de l'école à la vie professionnelle. Elle estime qu'il est de la responsabilité des États et gouvernements de faire valoir sa modernité et les valeurs qu'elle véhicule. Elle confirme que la promotion de la langue française est, pour la France aussi, un élément essentiel du plan d'action pour la Francophonie qu'elle compte présenter prochainement au Président François Hollande. Se réjouissant du succès du Forum mondial de la langue française de Québec, qui témoigne du pouvoir d'attraction de la langue française, elle approuve la décision d'organiser un

nouveau forum en 2015. Elle salue par ailleurs la *Politique intégrée de promotion de la langue française* que le Sommet doit adopter car elle répond aux ambitions partagées pour donner au français la place qui lui revient dans la vie internationale comme dans chacun des pays membres de l'Organisation. Soulignant la priorité à accorder à l'éducation, elle insiste sur les progrès qui restent à faire dans l'atteinte de l'objectif du Millénaire de scolarisation universelle en 2015 pour la scolarité des filles, point de départ de leur participation pleine et entière à la vie de leur pays. Elle ajoute que, par-delà l'école, il faut être attentif à la consolidation de l'environnement francophone dans la vie professionnelle et dans les médias. À cet égard, elle rappelle que la Francophonie dispose d'un outil de qualité avec TV5Monde et qu'il faut veiller à ce qu'elle soit présente dans tous les pays membres. L'adoption de la nouvelle Stratégie numérique de la Francophonie offre en outre un excellent cadre pour garantir une plus grande présence de la langue française sur Internet. Au sujet de l'environnement et du développement, la ministre invite les membres de l'Organisation à s'associer au travail du Groupe pilote sur les financements innovants pour convaincre la communauté internationale d'avancer dans la mise en œuvre des formules les plus adaptées. Elle invite aussi la Francophonie à assurer le suivi de la feuille de route de Rio+20, notamment pour la mise en œuvre d'une économie verte et la reconnaissance de la dimension sociale du développement durable, et à se mobiliser en faveur d'une organisation mondiale de l'environnement siégeant en Afrique. De plus, elle salue la volonté de structurer la dimension économique de la Francophonie et de redonner à l'entreprise francophone toute sa place dans la croissance et le développement. Enfin, s'agissant de la place de l'Afrique dans la gouvernance mondiale, elle exprime le souhait que les pays africains aient toute leur place dans les enceintes internationales, parmi les membres permanents du Conseil de sécurité et dans les institutions financières et de développement. Deuxième continent en termes de croissance après l'Asie, avec plus de 80% des 770 millions de locuteurs francophones en 2050, l'Afrique est l'avenir de la Francophonie et de son devenir économique à condition d'y consacrer suffisamment de moyens en matière d'éducation et de formation.

Le représentant personnel du ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles

souligne l'intérêt de partager davantage de bonnes pratiques en vue d'actions conjointes. Il mentionne, à ce sujet, la valorisation de la diversité culturelle par l'implication de la diaspora dans l'élargissement de flux économiques, qui induit une valeur politique ajoutée renforçant les sociétés, y compris celles du Nord. Il est d'avis que parler, par exemple, du droit des minorités permet de remplacer l'agressivité potentielle par la compréhension partagée. Il estime que la diversité est un atout de la Francophonie pour affronter les grands défis de l'innovation, technologiques et environnementaux ainsi que les enjeux cruciaux touchant la dignité humaine. La création du Réseau francophone des acteurs de l'innovation, issu du Sommet de Montreux et dont le réseau congolais constitue un acteur majeur, se propose de mettre en contact les acteurs francophones en valorisant les différences de culture et de discipline. Le projet de plateforme interactive sera bientôt remis dans le champ multilatéral de l'OIF et de l'AUF avec la contribution de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les liens avec les régions francophones. Le délégué insiste par ailleurs sur l'importance des partenariats d'entreprises pour le progrès économique de la Francophonie et fait part du souhait de la Wallonie, qui est le premier partenaire régional du Centre pour le

développement de l'entreprise ACP-UE, de rapprocher ce centre de la Francophonie dans le but de réhabiliter l'entreprise et le partenariat citoyen d'entreprises comme vecteurs de développement. Enfin, il relève l'intérêt de la Fédération pour le thème des financements innovants et rappelle qu'une loi belge prévoit l'adoption d'une taxe sur les transactions financières dès lors que plusieurs autres États européens l'auront fait.

Le ministre des Affaires étrangères de la Côte d'Ivoire délivre le message du Président Ouattara, qui a dû quitter Kinshasa pour des raisons familiales. Il exprime la satisfaction de son pays de participer à ce Sommet, le premier pour un chef de l'État ivoirien depuis plus de dix ans. Il rappelle que la langue française est la langue officielle et la langue de l'éducation en Côte d'Ivoire. En raison de la multiplicité des langues ethniques, le français est en outre devenu la langue d'union et de communication entre les Ivoiriens et, en ce sens, une langue ivoirienne. La Côte d'Ivoire a mis en place plusieurs actions de renforcement du système éducatif afin d'assurer, d'ici 2015, l'accès à un enseignement primaire de qualité pour tous les enfants, avec l'introduction de l'enseignement des langues nationales à l'école et la construction de 1 500 classes primaires. Des financements importants sont en outre consacrés à la rénovation des universités, qui passent de trois à cinq. D'autre part, le ministre indique que son pays vise à garantir son développement économique, tout en préservant l'environnement, par l'intégration de la foresterie dans le développement rural à travers la reconstitution, l'aménagement et la gestion des ressources forestières, la décentralisation de la planification forestière avec une meilleure gouvernance des ressources, la promotion de la recherche, l'implication des populations riveraines dans la gestion intégrée des ressources forestières, la lutte contre la pollution marine et l'érosion côtière ainsi que la dépollution des baies et zones lagunaires. Pour ce qui est de l'Afrique, il estime qu'en encourageant les politiques régionales d'intégration et les échanges de savoir, la Francophonie assurera à ses membres une meilleure croissance et un meilleur développement. Tout en se réjouissant des politiques de bonne gouvernance engagées par les États, il met l'accent sur la transparence et la promotion de la femme et de la jeunesse. Il exprime la reconnaissance de son pays à l'égard de la Francophonie et annonce que la Côte d'Ivoire souhaite bénéficier de son appui pour abriter la Conférence ministérielle en 2013 et les Jeux de la Francophonie en 2017. Il annonce également la candidature de son pays pour accueillir le Sommet de la Francophonie en 2018.

La cheffe de délégation de la Bulgarie insiste sur l'importance politique de l'éducation et sa capacité d'enseigner la culture de la démocratie, de la tolérance et de la paix. En marquant son appui à l'intensification de la coopération avec les partenaires internationaux, au premier rang desquels l'Unesco, elle informe la Conférence que la Bulgarie soutient la candidature de sa directrice générale, M^{me} Irina Bokova, à un deuxième mandat. Elle salue le recteur de l'AUF pour la coopération exemplaire avec son pays, qui a notamment permis la promotion de la langue française technique, scientifique et juridique, et rappelle le rôle de l'Institut francophone d'administration et de gestion (Ifag) dans la promotion du français des affaires. Elle souligne l'apport régional du Crefeco et relève l'intérêt suscité par la mise en œuvre, en Bulgarie, du programme d'appui à la langue française dans la diplomatie et l'administration internationale, dont elle souhaite la poursuite. La Bulgarie appuie la politique intégrée de promotion de la langue française ainsi que la stratégie numérique, et souscrit à

la Déclaration de Kinshasa. Elle se félicite par ailleurs de la pratique des concertations francophones dans le cadre des grandes conférences internationales et salue les démarches communes de la Francophonie avec le Commonwealth en direction du G20. Quant à la croissance économique, qui doit tenir compte de sa corrélation avec le niveau d'éducation, la productivité et la compétitivité, elle estime qu'une stabilité économique durable ne peut exister qu'en association avec la stabilité écologique et sociale. Louant la détermination des femmes francophones, elle se range derrière l'initiative française de les réunir en un grand forum. À la veille du 20^e anniversaire de l'adhésion de la Bulgarie comme membre de plein droit, elle réitère son appui à l'action de la Francophonie.

Le ministre chargé de la Francophonie du Laos, après avoir exprimé les regrets du président de la République, retenu dans le cadre de la préparation du Sommet Asie-Europe, prévu du 5 au 6 novembre à Vientiane, observe que le Sommet de Kinshasa s'inscrit dans la continuité des précédents sommets, tout en permettant de dresser un bilan des pratiques dans l'apprentissage de la langue française et de renforcer les solidarités entre les peuples liés par une même culture linguistique. Dans le monde actuel, caractérisé par des crises multiples et une mobilité humaine accrue, il appuie le règlement des crises par des voies pacifiques. Il constate que la connaissance des langues internationales et des langues régionales est essentiellement tournée vers la modernité, alors que les langues locales permettent de sauvegarder les identités et de préserver les acquis culturels et les traditions. Il en déduit que le domaine couvert par la diversité culturelle promet d'offrir un champ intermédiaire de possibilités pour la paix, la diplomatie et la coexistence fondé sur le respect de la diversité culturelle, l'esprit de dialogue et le désir de développement. Pour lui, l'avenir de la langue française, de la diversité culturelle et de l'éducation dépend largement de la participation des États au projet francophone et de leur volonté de relever ensemble les grands défis du développement et de la modernisation ; ces préoccupations sont prises en compte dans la réflexion que mène le gouvernement lao sur le rôle de l'éducation et l'usage de la langue française. Dans ce contexte, il se réjouit de l'extension à la phase II du projet multi-partenariat de valorisation du français en Asie du Sud-Est (Valofrase), lequel vise à étendre l'apprentissage du français et la qualité de son enseignement.

Après avoir souligné le caractère historique de ce sommet, pour la tenue duquel le Secrétaire général s'est fortement investi, **le président de la République du Bénin** se dit convaincu que la Francophonie est un acquis, fondé sur une langue partagée véhiculant la diversité, l'amitié des peuples et la gouvernance concertée. Il évoque le positionnement du continent africain, qui peut apparaître comme le maillon faible au sein de l'espace francophone mais qui suscite l'espoir. Reprenant les propos du Président Biya, il rappelle que le continent représente le plus grand nombre d'États membres de la Francophonie, laquelle comptera, d'ici 2005, quelque 800 millions de francophones dont 80% sur le continent africain. Il estime que la réflexion initiée par le Secrétaire général permet d'identifier des prérequis à la prospérité du continent africain, déterminante pour celle de l'espace francophone, lequel deviendra un pôle plus fort, capable de donner l'impulsion lorsque les partenaires accepteront d'apporter leurs technologies et leurs ressources financières, en les mutualisant avec les ressources africaines. Il relève les préoccupations essentielles qui lui semblent avoir été retenues par le continent africain, au premier rang desquelles figurent la

paix, la stabilité, la sécurité, la démocratie et la gouvernance sous toutes ses formes : électorale, constitutionnelle, lutte contre la corruption, obligation de résultats et reddition de comptes. Ces difficultés se doublent de problèmes liés à la piraterie et au terrorisme. Souhaitant que les résolutions examinées par les Chefs d'État et de gouvernement prennent en compte ces préoccupations, le Président Yayi met en exergue deux de ces résolutions qui appellent une mobilisation générale sur le continent africain. S'agissant en premier lieu de la situation en RDC, il considère qu'au-delà de la fraternité, il est nécessaire d'atteindre une certaine stabilité pour espérer résoudre les difficultés liées à la pauvreté, l'éducation, la santé, la mortalité infantile et maternelle, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'accès à l'eau et l'environnement ainsi qu'aux pandémies telles que le VIH-Sida ou le paludisme. S'agissant de la situation au Mali, il salue l'investissement du Président Compaoré, en sa qualité de médiateur, ainsi que les actions menées dans le cadre de la Cédéao. En tant que président de l'Union africaine, il lance un appel à l'espace francophone et au continent africain quant à la situation dramatique qui prévaut dans la bande saharo-sahélienne en vue d'une réorganisation rapide, dans la dynamique de la résolution du Conseil de sécurité, pour faire de la sous-région un espace de développement. Il souhaite la présence de toutes les parties prenantes lors de la réunion du groupe de soutien et de suivi de cette question. Il mentionne ensuite le programme intégré pour le développement de l'agriculture, exposé à Maputo en 2003, ainsi que les problèmes liés à la sécurité alimentaire, l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques, l'économie verte et l'organisation de marchés aux niveaux local, national, régional et continental, et note que la question de l'agriculture se double du problème des infrastructures. Affirmant que le continent doit prendre ses responsabilités dans le cadre d'un partenariat stratégique basé sur la solidarité, il insiste sur le fait que l'éradication de la pauvreté nécessitera l'intégration économique du continent africain, qui dépendra, entre autres, de l'assainissement des relations d'affaires et du développement de partenariats publics-privés pour permettre la mise en place d'infrastructures. Il rappelle en outre ses préoccupations liées à l'éducation et à la formation, notamment professionnelle et technique, pour faire face au chômage des jeunes et mentionne l'appel lancé à la communauté internationale, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, pour améliorer l'état des lieux, notamment en matière de santé, en évoluant vers une tolérance zéro. Il exprime par ailleurs sa satisfaction quant à l'unanimité du continent africain s'agissant du programme sur l'environnement, saluant le rôle fondamental joué par le Président Sassou Nguesso lors de la Conférence de Rio+20 et remerciant le Président Hollande d'appuyer la création d'une Agence de l'environnement en Afrique. Relevant que 90% des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité des Nations unies concernent l'Afrique mais qu'aucun membre de ce continent ne peut y prendre part, il propose que le pays assurant la présidence de l'Union africaine puisse représenter le continent et prendre part aux débats lors des rencontres du G20 ou des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. Convaincu que le continent africain doit mutualiser les forces au sein de l'espace francophone et accéder au banquet des nations, il observe que le Parlement panafricain, qui jouira d'une légitimité semblable à celle du Parlement européen, devrait permettre à l'Afrique de parler d'une seule voix.

Le ministre des Affaires étrangères d'Andorre félicite les deux États admis dans la famille francophone, le Qatar, en tant que membre associé, et l'Uruguay – avec lequel l'Andorre

partage l'appartenance à l'espace ibéro-américain – en tant que membre observateur, ainsi que l'Arménie, qui a accédé au statut de membre de plein droit, avec laquelle l'Andorre siège à la Troïka du Conseil de l'Europe. En saluant le succès du Forum mondial de la langue française, qui a bénéficié d'une participation très positive de la société civile, il souligne que l'Andorre a aidé au financement du séjour de quatre jeunes des Comores et du Vietnam et appuie l'idée d'une deuxième édition en 2015. Il rend par ailleurs hommage au Groupe de travail sur le français dans la vie internationale, qui a élaboré un projet de politique intégrée de la langue française en réponse à la demande des chefs d'État et de gouvernement à Montreux. Se référant à l'initiative « Éducation avant tout » que l'Unesco a été chargée de mettre en place en coordination avec le programme « Éducation pour tous », il espère une convergence avec les actions de la Francophonie en matière d'éducation, thème principal choisi par l'Andorre pour sa présidence du Conseil de l'Europe, à partir de novembre 2012. Il évoque ensuite les engagements pris à Marseille lors du 6^e Forum mondial de l'eau en vue de garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement et d'améliorer la gestion de cette ressource vitale. Il souligne à ce titre le remarquable travail de l'IEPF et mentionne le projet « Initiative Eau » avec la Fondation Prince Albert II de Monaco en faveur de la région du Sahel, auquel l'Andorre a apporté une contribution volontaire. Il ajoute que son pays poursuit son engagement en matière de sécurité alimentaire, de lutte contre le changement climatique et de protection de la diversité biologique. En marquant son appui pour le renforcement de l'action de l'OIF visant la prévention des conflits, l'accompagnement des sorties de crise et la consolidation de la paix dans l'espace francophone, il indique que la coopération andorrane soutient en priorité les populations vulnérables et annonce que, soucieux de la situation au Nord Kivu, le gouvernement andorran apportera une contribution volontaire d'urgence auprès de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés. Enfin, il constate que, dans un contexte de crise mondiale sans précédent, le continent africain est un pôle de croissance grâce au dynamisme de sa jeunesse et aux opportunités économiques. Il juge important de définir une stratégie pour renforcer l'espace économique francophone, qui représente près de 13% du PIB mondial, et la place de la Francophonie sur la scène internationale.

Le président de la République du Gabon exprime l'attachement de son pays aux modalités pratiques de mise en œuvre du développement durable, affirmant que développement économique et lutte contre la pauvreté et contre la dégradation de l'environnement sont indissociables. Reprenant les propos du Président Yayi, il estime que les pays africains ont besoin de paix et de sécurité pour se développer en utilisant leurs atouts économiques et environnementaux, qui sont considérables. Il souligne la nécessité de bâtir des économies robustes, fondées sur une meilleure valorisation des ressources naturelles, une plus grande résilience à la volatilité des prix des matières premières, une diversification des activités économiques et des partenaires. Il juge également nécessaire de s'appuyer sur des ressources humaines bien formées et de lutter contre le chômage des jeunes africains. Il relève que, malgré sa vigueur, la croissance économique africaine requiert une grande attention face au risque de stagnation des économies les plus développées. Au regard du changement climatique, de l'érosion de la biodiversité et de la dégradation des sols, la faible empreinte écologique des États membres africains constitue selon lui une opportunité de faire de l'espace francophone un exemple de développement durable. Dans

cet objectif, les pays africains devraient pouvoir bénéficier des savoirs et des technologies nécessaires pour un développement sobre en émissions de gaz à effet de serre et accéder à un partage équitable des avantages découlant des services environnementaux produits par les écosystèmes. Plaidant pour une gouvernance environnementale mondiale opérationnelle, le Président gabonais constate que la multiplicité des agences et des programmes ne permet pas la coordination et l'efficacité indispensables à la mise en œuvre des décisions internationales, dénonçant à cet égard un manque de volonté politique. Il en veut pour preuve que, malgré l'inquiétude générale face à l'érosion galopante de la biodiversité, seuls cinq États ont ratifié le Protocole de Nagoya. Il insiste, enfin, sur la question des biens communs de l'humanité, qui doit pouvoir trouver une réponse à la hauteur des inquiétudes et des aspirations des peuples à se développer.

Heureux de se retrouver sur le continent africain, **le chef de délégation du Cambodge** estime que la tenue de ce sommet, à la suite de celui de Rio+20 en juin, confirme les préoccupations majeures qui agitent le monde. Selon lui, la gravité des crises successives environnementales et économiques est confirmée par l'actualité et met en question les modes de vie. Il relève que les États membres de l'OIF, partisans de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, sont tous concernés par les enjeux environnementaux et la gouvernance mondiale malgré les disparités géographiques et économiques car ils reconnaissent que, dans un monde de plus en plus connecté, les retentissements économiques d'une région influent sur les autres. De son point de vue, le Sommet de Kinshasa doit articuler son rôle dans la mobilisation pour répondre aux défis les plus pressants et, devant de tels enjeux, l'OIF peut revendiquer un rôle légitime de catalyseur au sein des organisations internationales et veiller à ce que les engagements internationaux soient tenus. Il se félicite par ailleurs de l'adoption du document *L'avenir que nous voulons* par l'ONU en ce qu'il se positionne en faveur des petits exploitants agricoles et de la réduction du gaspillage alimentaire. Ayant souligné le rôle moteur que la langue française, parlée sur les cinq continents, est appelée à jouer dans les relations internationales pour promouvoir les idéaux de paix, de démocratie et de développement durable sur la base des responsabilités respectives et partagées, il salue les initiatives de l'OIF et du Secrétaire général relatives à la gestion des crises dans les États membres, conformes aux déclarations de Bamako et de Saint-Boniface. Il annonce que le Cambodge a déployé plusieurs centaines de soldats sous l'égide des opérations de maintien de la paix de l'ONU en Afrique ainsi qu'au Liban et qu'il est prêt à détacher davantage d'unités. Fort de l'expérience et de la collaboration étroite avec l'ONU pour mettre fin à la guerre civile et favoriser son développement économique et social, le Cambodge souhaite en effet collaborer au règlement pacifique des conflits dans le monde. Il s'engage à défendre les valeurs que véhicule la Francophonie et à promouvoir la solidarité, la paix et la diversité culturelle.

Le ministre d'État chef du gouvernement princier de Monaco salue la tenue à Québec, en juillet 2012, du premier Forum mondial de la langue française, qui contribue au devoir commun de défense et de promotion de l'usage du français ainsi que du multilinguisme et de la diversité culturelle. Il appelle les États et gouvernements membres à s'engager dans la mise en œuvre des quinze priorités dégagées par le Forum, notamment aux plans

numérique, sportif et culturel. Il relève que les VII^{es} Jeux de la Francophonie, qui se tiendront en 2013 à Nice, ville voisine de Monaco, seront l'occasion de témoigner de la solidarité francophone en alliant sport et culture. Il salue les initiatives de concertation visant à assurer un environnement sain pour les générations futures conduites par l'institut spécialisé de l'OIF lors des négociations multilatérales sur ces sujets. De plus, il annonce que le Prince Albert II réitère son engagement en faveur de l'économie verte et de l'éradication de la pauvreté ainsi que de la définition d'objectifs ambitieux pour le suivi post-2015 dont l'un doit être consacré à la gestion durable des océans : l'économie bleue. Il considère comme un devoir envers les générations futures de faire de la Conférence de Doha sur les changements climatiques un succès, en confirmant la volonté d'aboutir à un accord pour une seconde période d'engagement au Protocole de Kyoto après 2012 afin d'éviter un vide juridique avant l'entrée en vigueur d'un nouveau régime climatique. Soulignant la valeur symbolique de la tenue du Sommet de la Francophonie en Afrique centrale, sur un continent appelé à prendre part de plus en plus à la gouvernance mondiale, il évoque la poursuite de la politique monégasque de coopération internationale menée depuis de nombreuses années dans plusieurs pays d'Afrique francophone, dont le Mali et Madagascar. Il saisit l'occasion pour insister sur le rôle essentiel joué par les femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, se réjouissant à ce sujet de l'accord de coopération conclu entre l'OIF et ONU-Femmes et réitérant le soutien de Monaco à sa directrice générale, M^{me} Michèle Bachelet. Il conclut en lançant un appel à promouvoir et à défendre les valeurs de la Francophonie dans les enceintes internationales.

Le ministre des Affaires étrangères de l'Ex-République yougoslave de Macédoine appelle à poursuivre la mise en œuvre des engagements souscrits et à renforcer l'action francophone dans le futur. Il salue la contribution de la Francophonie à l'adoption du texte *L'avenir que nous voulons* ainsi que sa détermination à mettre en œuvre des stratégies durables de préservation des ressources naturelles. Il encourage en outre la poursuite de l'accompagnement des crises dans l'espace francophone, notamment en Afrique, nouveau pôle de croissance, qui représente l'avenir de la Francophonie grâce à sa jeunesse et à ses potentialités immenses. Il lance un appel à l'ONU et aux organisations régionales pour qu'ils intensifient leur coopération avec l'organisation francophone, notamment en renforçant l'usage du français dans les opérations de maintien de la paix, et rappelle qu'un tiers des membres de l'ONU sont également membres de la Francophonie. Il assure que son pays, candidat à l'Union européenne et membre de plein droit de l'OIF, est disposé à s'engager dans toute action visant la démocratie et le développement, qu'il approuve pleinement le projet de déclaration de Kinshasa et est prêt à s'investir pour sa mise en œuvre. Enfin, il salue la tenue, en juillet, du premier Forum mondial de la langue française à Québec et la visibilité de la langue olympique aux Jeux de Londres.

Le chef de délégation de la Guinée équatoriale, comprenant qu'un consensus se dessine sur le lieu du prochain Sommet de la Francophonie, revient sur sa proposition et soumet plutôt la candidature de son pays pour la tenue du XVI^e Sommet, en 2016. Il signale qu'il consultera le gouvernement, qui a envoyé une contribution de deux millions de dollars à Haïti à la suite du séisme, en vue d'une contribution au fonds de solidarité face aux catastrophes naturelles.

8. Communication de l'APF

Honoré de prendre la parole devant la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, **le président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie** rappelle que, depuis le Sommet de Hanoi, l'APF présente un « Avis » devant le Sommet et trouve sa juste place au sein de la Francophonie grâce à une étroite collaboration avec l'OIF et à une relation privilégiée avec le Secrétaire général Abdou Diouf, qui se traduit notamment par la participation de ce dernier à la session annuelle de l'Assemblée parlementaire. Saluant les prises de position courageuses du Secrétaire général face aux différentes crises émaillant l'espace francophone, il indique que l'APF, quant à elle, n'a jamais hésité à sanctionner des sections membres pour faire respecter la démocratie. Il manifeste son inquiétude face à la situation au Mali, qui pose la question de la paix et de la sécurité dans toute la zone sahélo-saharienne, et insiste sur la nécessité de tout mettre en œuvre pour le respect des droits de l'Homme et le rétablissement de la démocratie par des élections libres et transparentes. Il exprime par ailleurs sa joie de voir réintégrées au sein de l'APF les sections de pays où des avancées notables de consolidation de la démocratie ont été constatées. C'est ainsi que l'Assemblée parlementaire de la Côte d'Ivoire a été réintégrée à Bruxelles, en juillet 2012. Depuis, les échanges avec la section ivoirienne ont révélé de grands besoins en matière de coopération, auxquels l'APF s'efforcera de répondre. Évoquant un contexte marqué par une forte aspiration des populations à la démocratie et à l'État de droit, le président de l'APF mentionne l'action du réseau des femmes parlementaires francophones, qui a notamment rencontré les femmes issues de tous les partis élus en Tunisie.

En ce qui concerne le continent africain, il relève deux défis majeurs, en plus de l'économie verte : d'une part le défi démographique, avec le franchissement récent du seuil d'un milliard d'habitants en Afrique et d'autre part le défi démocratique, en arguant de l'impossibilité d'un développement économique sans stabilité politique ou État de droit. Il souligne que depuis plusieurs années, l'APF s'est prononcée pour une meilleure gestion foncière, condition *sine qua non* d'un développement durable. Constatant combien le thème du Sommet de Kinshasa est d'actualité et considérant que les aspects économiques et environnementaux se conjuguent étroitement, il signale l'organisation conjointe, par l'APF et l'OMC, de sessions de formation pour les parlementaires afin d'assurer la prise en considération des accords de coopération. Il juge nécessaire la mise en place de dispositifs innovants de financement du développement pour garantir la paix et la prospérité aux populations, tout en insistant sur l'importance de renforcer la démocratie dans l'espace francophone. Il fait observer que pour qu'un système démocratique soit pérenne et efficace, des structures démocratiques fortes et indépendantes sont indispensables. Tout en notant une certaine progression et en reconnaissant que la démocratie est en construction permanente, il rappelle le devoir d'exigence sur les principes. C'est dans cet esprit que l'APF soutient ceux qui se battent avec courage pour progresser vers plus de justice, de démocratie et de solidarité. L'APF s'efforce, enfin, de promouvoir la place de la jeunesse en vue de former de véritables citoyens. C'est dans cet objectif que le président demande à deux jeunes représentantes d'Afrique centrale de remettre au président du Sommet et au Secrétaire général un texte élaboré à leur intention par des jeunes au Forum mondial de la langue française.

9. Communications des États associés

Le chef de délégation de la République de Chypre présente les regrets de son président. En son nom, il félicite le président de la République démocratique du Congo pour l'organisation du Sommet et exprime sa reconnaissance au Secrétaire général pour ses efforts inlassables au service des idéaux de la Francophonie. Il accueille chaleureusement le projet de déclaration de Kinshasa et salue l'inclusion de paragraphes pertinents sur l'état environnemental de la planète, la recherche de la paix, le multiculturalisme et l'aide au développement. Il tient à remercier l'OIF et ses membres pour leur solidarité au regard du problème chypriote et signale que les autorités de Chypre sont engagées dans sa résolution sous les auspices du secrétaire général de l'ONU. Il mentionne la résolution pertinente du Conseil de sécurité en faveur d'un pays souverain doté d'une personnalité internationale et dont l'indépendance et l'intégralité du territoire soient assurées. Membre associé depuis le Sommet de Bucarest, en 2006, Chypre soutient les positions fermes de la Francophonie face aux problèmes complexes qui touchent ses États membres, notamment la détermination dont elle a fait preuve dans le cadre de Rio+20. Le délégué chypriote termine en exprimant l'espoir que le Sommet de Kinshasa contribuera vraiment à la lutte pour un avenir meilleur, porteur d'espoir pour toute l'humanité.

10. Examen et adoption de la Déclaration de Kinshasa et des résolutions

Invité à présenter les projets de résolution et de déclaration de Kinshasa, **le président de la CMF** indique que le projet de déclaration de ce sommet consacré au thème *Francophonie : enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale* comporte quatre sections thématiques sur les principaux enjeux auxquels est confrontée la communauté francophone. Il précise que ce projet, élaboré par un comité *ad hoc* présidé par la République démocratique du Congo, témoigne de la volonté d'obtenir un texte fort et engagé, consensuel et homogène, qui porte la voix des chefs d'État et de gouvernement, répond aux aspirations des populations et capte l'attention de la presse et de la société civile. La CMF transmet également au Sommet les cinq projets de résolution dont elle a été saisie, à commencer par un projet de résolution sur les situations de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix dans l'espace francophone, complété par deux projets de résolution spécifiques portant, d'une part, sur la situation au Mali et, d'autre part, sur la situation en République démocratique du Congo, avec une réserve du Rwanda sur deux paragraphes de cette dernière. Les deux derniers projets entérinés par la CMF portent respectivement sur la bonne gouvernance dans les industries extractive et forestière, et sur la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée.

À la suite de cette présentation, aucune délégation n'ayant souhaité prendre la parole, **la Conférence** adopte en l'état les projets transmis par la CMF, à savoir la Déclaration de Kinshasa et les résolutions :

- sur les situations de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix dans l'espace francophone ;
- sur la situation au Mali ;

- sur la situation en République démocratique du Congo ;
- sur la bonne gouvernance dans les industries extractive et forestière ;
- pour appeler la communauté internationale au renforcement de la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée.

11. Date et lieu du XV^e Sommet de la Francophonie

La vice-présidente de la République socialiste du Vietnam rappelle que jusqu'à présent le Vietnam et le Sénégal étaient tous deux candidats à l'organisation du XV^e Sommet de la Francophonie. Elle annonce que, dans l'intérêt général, sa délégation soutient la candidature du Sénégal, auquel elle souhaite plein succès. Le Vietnam réitère son adhésion à la Francophonie, au sein de laquelle il est très actif, et se réserve la possibilité d'organiser un futur sommet.

Le président félicite le Vietnam qui, avec cette position, facilite le consensus.

Honoré par la désignation de son pays pour l'organisation du Sommet en 2014, **le président de la République du Sénégal** exprime à tous sa gratitude. Il remercie les pays qui avaient présenté leur candidature, notamment le Vietnam pour le grand geste d'amitié qu'il vient de poser, mais également la Moldavie, Haïti et la Guinée équatoriale, qui ont retiré leur candidature au profit du Sénégal. Il souhaite la bienvenue à tous dans deux ans au pays de la « teranga ».

Au nom de la Conférence, **le président** remercie le Sénégal pour l'accueil du XV^e Sommet de la Francophonie dont il ne doute pas qu'il sera un grand moment de l'histoire de la communauté.

12. Questions diverses

La cheffe de délégation de la Bulgarie fait part du soutien de son gouvernement à la candidature de M^{me} Irina Bokova pour sa réélection comme directrice générale de l'Unesco. Elle fait valoir la visibilité et le meilleur positionnement que M^{me} Bokova a imprimés à l'organisation au sein du système des Nations unies et sur la scène internationale ainsi que les décisions audacieuses qu'elle a prises et qui ont mené à une plus grande efficacité. Évoquant la riche expérience politique de M^{me} Bokova, qui a été notamment ministre des Affaires étrangères, déléguée permanente auprès de l'Unesco et représentante personnelle du président de la République de Bulgarie au CPF, elle rappelle que cette dernière s'exprime autant que possible en français, plaide systématiquement pour le rôle de la culture dans le développement, défend tous les idéaux chers à la Francophonie et est déterminée à œuvrer en faveur de l'Afrique. Convaincu que la réélection de M^{me} Bokova contribuera à renforcer encore le rôle de l'Unesco, le gouvernement de la Bulgarie serait reconnaissant des appuis à sa candidature, considérant notamment qu'il serait normal que la première femme à avoir occupé cette fonction puisse, comme ses prédécesseurs masculins, bénéficier d'un deuxième mandat pour terminer sa tâche.

13. Séance de clôture du Sommet (séance publique)

- **Allocution du Rapporteur général**

En remerciant, au nom de la Conférence, le Président de la République démocratique du Congo et le peuple congolais pour leur accueil chaleureux et pour tous les efforts déployés pour le succès ce grand rendez-vous de Kinshasa, le Président Martelly se dit honoré de la désignation de la République d'Haïti en tant que Rapporteur général du XIV^e Sommet de la Francophonie, le premier qui se déroule en Afrique centrale. Il saisit cette occasion pour souligner les liens étroits développés entre Haïti et l'Afrique, comme en témoignent la coopération entretenue dès les années 60 entre eux, mais aussi l'élan de solidarité et de générosité sans précédent exprimé par toute l'Afrique lors du séisme qui a durement touché Haïti en janvier 2010, et qui a conduit la communauté francophone à le déclarer pays prioritaire de la solidarité francophone lors du Sommet de Montreux.

Evoquant les principaux temps forts du Sommet, il relève la solidarité unanimement exprimée envers les populations vivant en zone de conflit, notamment au Nord Mali et dans l'Est de la République démocratique du Congo et la volonté réitérée d'œuvrer au retour à la paix dans ces régions ainsi qu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel à Madagascar, au Mali et en Guinée-Bissau, qui font l'objet de mesures de suspension des Instances.

Le Sommet a, par ailleurs, été marqué par le passage au statut de membre de plein droit de l'Arménie et par l'adhésion de deux nouveaux pays au sein de l'Organisation : le Qatar comme membre associé et l'Uruguay en tant qu'observateur, portant ainsi à 54 le nombre des membres à part entière, à 3 le nombre des membres associés et à 20 celui des observateurs, soit au total 77 Etats et gouvernements.

Saluant le thème du Sommet « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale », le Rapporteur général souligne les engagements forts inscrits dans les cinq résolutions adoptées et dans la Déclaration de Kinshasa, document phare de ce Sommet qui aborde en outre les thématiques de la gouvernance démocratique et des droits de l'Homme, de la langue française, de la diversité culturelle et de l'éducation, et de l'Afrique dans la Francophonie et dans la gouvernance mondiale. Dans le suivi du Sommet de Montreux, deux textes majeurs ont également été adoptés : la politique intégrée de promotion de la langue française et la stratégie numérique de la Francophonie, qui visent à doter l'Organisation de cadres de référence et d'action à la fois ambitieux et réalistes dans ces domaines. Ils s'y ajoutent des « Eléments pour une démarche francophone de développement de la coopération tripartite », présentés à la Conférence, et qui répondent à la volonté de renforcer cette forme de partenariat.

Par ailleurs, selon l'usage, la Conférence a entendu la communication de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, portant notamment sur son action de vigie de la démocratie et sur le thème du Sommet de Kinshasa et, enfin, décidé par consensus de tenir le XV^e Sommet de la Francophonie en 2014 à Dakar au Sénégal. Ce prochain Sommet sera l'occasion de rendre hommage au Secrétaire général de la Francophonie dont

l'engagement constant à faire vivre l'idéal francophone et à faire rayonner l'Organisation sur la scène internationale a été salué tout au long des assises de Kinshasa.

En terminant, le Rapporteur général souligne le contexte mondial de crise économique, financière, environnementale et sécuritaire, qui exige de la part de la communauté francophone une cohésion et une solidarité accrues ainsi qu'une quête permanente du « vivre ensemble » autour de la langue française et dans le respect des diversités culturelles et linguistiques, comme l'a fortement souligné le premier Forum mondial de la langue française organisé en juillet 2012 à Québec avec un grand succès, notamment auprès de la jeunesse.

- **Allocution du Secrétaire général de la Francophonie**

En réitérant ses remerciements au président de la République démocratique du Congo et aux équipes mobilisées depuis des mois pour assurer le succès de cette conférence, le Secrétaire général souligne la valeur symbolique de la tenue de ce premier Sommet de la Francophonie en Afrique centrale. Il affirme que le rassemblement de la communauté francophone dans cette partie du monde démontre que le développement durable et les objectifs du Millénaire ne concernent pas que les pays en développement, que les crises, les conflits, la piraterie maritime ou le terrorisme ne concernent pas que les pays qui en sont les victimes. Il prévoit que la solidarité, valeur cardinale de l'Organisation, s'imposera très vite à tous, au nom de l'interdépendance. Il estime qu'il était important que le Sommet de la Francophonie s'empare des enjeux économiques et environnementaux, essentiels pour le futur de la planète, au cœur de l'Afrique, continent qui est appelé à prendre une part déterminante dans l'élaboration de la nouvelle gouvernance du monde et dans les équilibres géopolitiques à venir. Il fait également valoir l'importance qu'ait été réaffirmée la volonté de renforcer la diffusion et l'usage de la langue française sur le continent même où se joue le devenir de la langue commune, lien fondateur indissociable de la vision et des valeurs chères à la Francophonie. Il considère toutefois qu'il ne faut pas compter seulement sur les jeunes générations africaines pour parler une langue délaissée par ceux dont c'est la langue maternelle car, à l'instar des jeunes du monde entier, ils choisiront d'apprendre et de parler la ou les langues qui leur assureront l'accès à la formation, à l'emploi et à la recherche, la mobilité et l'ouverture sur le monde.

En conclusion, le Secrétaire général, satisfait des orientations prises et des compromis dynamiques auxquels les chefs d'État et gouvernement sont parvenus, repart de Kinshasa avec la conviction renouvelée du rôle positif que peut jouer la Francophonie. Il les assure de sa détermination à mettre toute son énergie dans l'exercice des deux dernières années du mandat qui lui a été confié, sachant qu'il peut compter sur l'engagement indéfectible et militant de tous les acteurs de la Francophonie.

- **Allocution du président de la République démocratique du Congo**

Après avoir renouvelé, au nom de la Conférence, son appui à l'action du Secrétaire général, le président salue les échanges fructueux qui ont marqué le Sommet de Kinshasa. Il se

réjouit de l'adoption d'une déclaration et de résolutions qui marquent les positions de la Francophonie sur les défis auxquels elle doit faire face et soulignent les ambitions et les engagements forts, concrets et mesurables qu'il lui revient de mettre en œuvre. Il remercie les participants d'avoir fait le déplacement à Kinshasa et souhaite à tous un bon retour dans leurs pays respectifs. Il déclare close la XIV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernements des pays ayant le français en partage, auxquels il donne rendez-vous à Dakar en 2014.

**Synthèse du rapporteur général du XIV^e Sommet
de la Francophonie**

Rapport de synthèse du Sommet
Allocution de S.E. Monsieur Michel Martelly
Président de la République d'Haïti
Rapporteur général du Sommet

Monsieur le Président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie
Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,
Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur et un plaisir pour la République d'Haïti d'être désignée Rapporteur général du XIV^e Sommet de la Francophonie, le premier, nous l'avons tous relevé, qui se déroule en Afrique centrale.

Je suis particulièrement sensible au choix porté sur mon pays à l'occasion de ce Sommet, qui me permet de souligner les liens étroits et fraternels qui unissent de longue date le peuple haïtien au continent africain. En témoignent la coopération entretenue dès les années 60 entre Haïti et nombre de pays de ce continent nouvellement indépendants, mais aussi l'élan de solidarité et de générosité sans précédent exprimé par toute l'Afrique lors du séisme qui a si durement touché mon pays en janvier 2010, et qui a conduit la communauté francophone à déclarer Haïti pays prioritaire de la solidarité francophone lors du Sommet de Montreux.

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

En attendant d'élaborer le rapport détaillé de nos travaux, permettez-moi simplement, en votre nom à tous, de remercier notre hôte, le Président de la République démocratique du Congo, ainsi que le peuple congolais pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé et tous les efforts déployés pour organiser avec succès ce grand rendez-vous de Kinshasa.

D'ores et déjà, je retiens de ce Sommet, en écho aux nombreuses interventions prononcées, l'expression de notre solidarité envers les populations vivant en zone de conflit, notamment au Nord Mali et dans l'Est de la République démocratique du Congo. J'en retiens également notre volonté réitérée d'œuvrer au retour à la paix dans ces régions et au rétablissement de l'ordre constitutionnel dans les trois pays membres faisant l'objet de mesures de suspension de nos Instances : Madagascar, le Mali et la Guinée-Bissau.

Notre Sommet a, par ailleurs, été marqué par le passage au statut de membre de plein droit de l'Arménie et par l'adhésion de deux nouveaux pays au sein de notre Organisation : le Qatar comme membre associé et l'Uruguay en tant qu'observateur, portant ainsi à 54 le nombre des membres à part entière, à 3 le nombre des membres associés et à 20 celui des observateurs, soit au total 77 Etats et gouvernements.

D'autre part, le Sommet, opportunément consacré au thème « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale », a adopté la Déclaration de Kinshasa, document phare de ce XIV^e Sommet, qui aborde en outre les thématiques de la gouvernance démocratique et des droits de l'Homme, de la langue française, de la diversité culturelle et de l'éducation, et de l'Afrique dans la Francophonie et dans la gouvernance mondiale.

Cinq résolutions ont été également adoptées portant :

- sur les situations de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix dans l'espace francophone ;
- sur la situation au Mali ;
- sur la situation en République démocratique du Congo, avec une réserve du Rwanda sur deux paragraphes ;
- sur la bonne gouvernance dans les industries extractive et forestière ;
- et une résolution pour appeler la communauté internationale au renforcement de la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée.

Ces documents expriment nos engagements et notre responsabilité partagée dans ces divers sujets.

Dans le suivi du Sommet de Montreux, nous avons également adopté deux documents majeurs : la politique intégrée de promotion de la langue française ainsi que la stratégie numérique de la Francophonie, qui visent à doter notre Organisation de cadres de référence et d'action à la fois ambitieux et réalistes dans ces domaines. Ils s'y ajoutent des « Eléments pour une démarche francophone de développement de la coopération tripartite », dont nous avons pris connaissance et qui répondent à la volonté du dernier Sommet d'engager une réflexion en vue de renforcer cette forme de partenariat.

Selon l'usage, nous avons entendu la communication de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, portant notamment sur son action de vigie de la démocratie et sur le thème du Sommet de Kinshasa.

Enfin, la Conférence a fixé le lieu de sa prochaine session et décidé par consensus de tenir le XV^e Sommet de la Francophonie en 2014 à Dakar, en remerciant le Président de la République du Sénégal pour cette offre.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Nos travaux se sont tenus dans un contexte mondial caractérisé par une situation économique, financière, environnementale et sécuritaire qui touche les fondements mêmes sur lesquels nos sociétés reposent. Il exige de nous une cohésion plus grande encore, une quête permanente du « vivre ensemble » dans le respect de nos diversités culturelles et linguistiques ainsi qu'un regain d'attention pour nos valeurs de solidarité fondée sur notre patrimoine commun, la langue française, à laquelle un premier Forum mondial a été consacré en juillet 2012 à Québec avec un grand succès, notamment auprès de la jeunesse.

C'est l'occasion pour moi, au nom de notre Conférence, de rendre un hommage appuyé à Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie pour son engagement constant à faire vivre cet idéal francophone et faire rayonner notre Organisation sur la scène internationale.

Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre attention.

Deuxième partie

**Rapports et documents adoptés
par le Sommet**

**Liste actualisée des 77 États et gouvernements
membres de plein droit, membres associés
et observateurs de l'Organisation internationale
de la Francophonie**

**Liste des 77 États et gouvernements
membres de plein droit, membres associés
et observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie
issue du Sommet de Kinshasa (2012)**

54 États et gouvernements membres de plein droit

- Albanie
- Andorre
- Arménie
- Belgique
- Bénin
- Bulgarie
- Burkina Faso
- Burundi
- Cambodge
- Cameroun
- Canada
- Canada/Nouveau-Brunswick
- Canada/Québec
- Cap-Vert
- Centrafrique
- Comores
- Congo
- Congo (RD)
- Côte d'Ivoire
- Djibouti
- Dominique
- Égypte
- ERY de Macédoine
- France
- Gabon
- Grèce
- Guinée
- Guinée-Bissau
- Guinée équatoriale
- Haïti
- Laos
- Liban
- Luxembourg
- Madagascar
- Mali
- Maroc
- Maurice
- Mauritanie
- Moldavie
- Monaco
- Niger
- Roumanie
- Rwanda
- Sainte-Lucie
- Sao Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Seychelles
- Suisse
- Tchad
- Togo
- Tunisie
- Vanuatu
- Vietnam
- Fédération Wallonie-Bruxelles

3 États membres associés

- Chypre
- Ghana
- Qatar

20 États observateurs

- Autriche
- Bosnie-Herzégovine
- Croatie
- République dominicaine
- Émirats arabes unis
- Estonie
- Géorgie
- Hongrie
- Lettonie
- Lituanie
- Monténégro
- Mozambique
- Pologne
- Serbie
- Slovaquie
- Slovénie
- République tchèque
- Thaïlande
- Ukraine
- Uruguay

Déclaration de Kinshasa

Déclaration de Kinshasa

PRÉAMBULE

1. Nous, Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis les 13 et 14 octobre 2012 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, à l'occasion du XIV^e Sommet de la Francophonie, saluons chaleureusement la tenue, pour la première fois en Afrique centrale, de ce Sommet. En vue de confirmer la Francophonie comme acteur important des relations internationales, nous avons décidé de consacrer ce Sommet au thème :

**« Francophonie, enjeux environnementaux et économiques
face à la gouvernance mondiale ».**

2. Nous affirmons l'impérieuse nécessité de veiller à ce que la mondialisation soit au bénéfice de tous et de promouvoir une gouvernance environnementale au service de la qualité de la vie. Nous estimons que les défis de la lutte pour la réduction de la pauvreté demeurent pressants au regard du niveau actuel de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.
3. Nous réaffirmons la spécificité de la Francophonie, fondée sur la langue française et les valeurs qu'elle promet : la diversité culturelle, le multilinguisme, la paix, la démocratie, l'État de droit, les droits de l'Homme, l'égalité entre les hommes et les femmes, le développement durable, l'éducation et la solidarité.

TITRE I. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES

La gestion solidaire des enjeux environnementaux et économiques constitue un défi majeur pour la survie de l'humanité, le devenir de notre planète, le renforcement de la coexistence pacifique et le développement équitable des peuples.

Il est impérieux de mettre en œuvre une solidarité renforcée et une stratégie d'action concertée au sein de la Francophonie, dans l'esprit des objectifs du Millénaire pour le développement, afin de peser davantage dans les débats et instances internationaux consacrés à ces questions.

Francophonie et gouvernance environnementale

4. Nous saluons la participation de la Francophonie à la conférence de Rio+20 et l'esprit de compromis qui a prévalu pour l'adoption de la déclaration intitulée *L'Avenir que nous voulons* qui s'en est suivie. Nous affirmons notre engagement à participer activement à la formulation et la réalisation des objectifs du développement durable inscrits dans cette déclaration et notre détermination à mettre en œuvre des stratégies nationales de développement durable afin de contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté et à la préservation des ressources de l'environnement. Nous saluons la décision du renforcement et du rehaussement du Programme des Nations unies pour l'environnement en tant qu'autorité mondiale reconnue en matière d'environnement et soutenons la décision prise à Rio de créer l'Instance politique de haut niveau sur le développement durable.-
5. Nous affirmons notre volonté de soutenir les modèles de développement équitable et durable basés sur une « économie verte », selon les conditions et les priorités nationales du développement durable et conformément à la Déclaration de Rio+20. Nous renouvelons notre engagement à lutter contre le changement climatique. Nous insistons sur la nécessité d'une transformation structurelle des économies vers une voie respectueuse du climat. Nous prenons acte des conclusions des 16^e et 17^e conférences des parties de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, à Cancún et Durban, et appelons à leur pleine mise en œuvre. Nous soutenons l'opérationnalisation du Fonds vert pour le climat. Nous réitérons notre volonté de travailler à la mise en place de financements pour le développement, en lien avec les Nations unies et le Groupe pilote sur les financements innovants auquel appartient l'OIF.
6. Nous affirmons l'importance de la préservation des écosystèmes. Nous veillerons à renforcer les capacités des acteurs nationaux responsables de l'élaboration de nos politiques et programmes pour assurer une prise en charge efficace des atteintes à l'environnement. Nous nous engageons à mettre en place des politiques de conservation et d'exploitation durable des forêts, des océans et des mers ainsi que de leurs ressources.
7. Nous nous engageons à appuyer les structures compétentes dans l'élaboration d'une politique globale intégrant les stratégies et programmes économiques basés sur la gestion forestière durable. Nous soutenons une exploitation agroforestière raisonnée, fondée sur des principes de gestion scientifique et durable des eaux et forêts, en association avec les communautés locales pour répondre à leurs besoins, notamment en matière de sécurité alimentaire et de préservation de leur patrimoine physique et immatériel.

8. Nous nous engageons à promouvoir une gestion multilatérale cohérente et transparente des enjeux environnementaux entre tous les acteurs concernés. À cet égard, nous soulignons le rôle important joué par l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), à qui nous demandons de poursuivre la diffusion des bonnes pratiques existantes en la matière, en collaboration avec tous les acteurs de l'innovation, dont le Réseau francophone des acteurs de l'innovation.
9. Reconnaisant la contribution importante des entités fédérées, des régions et des collectivités territoriales dans les pays concernés, nous nous engageons à les associer à l'élaboration et à la mise en œuvre des engagements internationaux visant à relever les défis du développement durable.

Francophonie et gouvernance économique

10. Nous nous engageons à nous investir pleinement dans le processus de réforme du système financier et monétaire international en vue d'un ordre mondial équitable, en veillant à une meilleure représentation des pays en développement au sein des organes de décision des institutions financières internationales.
11. Nous encourageons la poursuite des échanges entre les pays industrialisés et les pays en développement en vue de réduire les déséquilibres macroéconomiques entre les États ainsi que les inégalités sociales et économiques entre les populations. Nous nous engageons à consolider la coopération multilatérale et la solidarité francophone afin de lutter plus efficacement contre la pauvreté et la malnutrition et d'assurer la sécurité alimentaire dans de nombreux pays du monde.
12. Nous nous engageons à promouvoir la responsabilité sociale et environnementale des entreprises et les encourageons à adhérer aux instruments, normes et principes internationaux pertinents.
13. Nous nous engageons à renforcer notre soutien en faveur de la coopération tripartite. Nous saluons les avancées réalisées dans l'identification des *Éléments d'une démarche francophone de développement de la coopération tripartite* et demandons à l'OIF de mettre en œuvre les axes d'intervention définis dans cette démarche.
14. Nous demandons à l'OIF et aux opérateurs de proposer, en vue du prochain Sommet, une stratégie économique pour la Francophonie réunissant pouvoirs publics, entreprises, institutions éducatives et société civile. Une attention toute particulière sera réservée à la création de partenariats d'entreprises axés sur le développement de l'activité économique, de l'emploi dans les pays du Sud, sur les échanges et les investissements Nord-Sud et Sud-Sud, ayant à l'esprit que la langue française est également un outil au service de l'économie.

15. Nous invitons l'OIF et l'AIMF à encourager et à appuyer les collectivités locales dans la mise en place d'actions en faveur de l'entrepreneuriat et du développement économique local.
16. Nous saluons le rôle et les contributions des pays membres de la région Asie-Pacifique en faveur du développement et de la solidarité francophones ainsi que de la diversité culturelle et linguistique. Dans cet esprit, nous nous engageons à y renforcer des relations de coopération multiformes afin de rehausser la visibilité de la Francophonie dans cette région.
17. Nous renouvelons notre soutien au peuple d'Haïti, pays déclaré prioritaire de la solidarité francophone à Montreux. Nous encourageons les acteurs politiques de ce pays dans leurs efforts en vue de la reconstruction nationale et appelons la Francophonie à poursuivre le déploiement de son plan d'action par la mobilisation de ses expertises et de ses ressources, ainsi que les partenaires tant bilatéraux que multilatéraux à poursuivre et intensifier leur aide à ce pays en tenant compte des six priorités fixées par le gouvernement haïtien. Nous apportons notre soutien à Haïti dans ses efforts pour faire du français une des langues officielles et une des langues de travail au sein de la Communauté de la Caraïbe (Caricom).

TITRE II. GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET DROITS DE L'HOMME

Les Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface sont les instruments de référence de la Francophonie au service de ses valeurs. La mise en œuvre des engagements souscrits doit être poursuivie.

Dans un souci de préserver la paix, élément fondamental pour un développement harmonieux, nous réaffirmons notre détermination à promouvoir la gouvernance démocratique et les droits de l'Homme. Nous souscrivons à tous les droits protégés par les conventions internationales relatives aux droits de l'Homme et nous nous engageons à lutter contre toute forme de discrimination. Nous insistons sur la nécessité de respecter la liberté de pensée, de conscience et de religion, et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Francophonie, gouvernance démocratique, paix et sécurité

18. Nous saluons les progrès notoires dans les processus de démocratisation en cours dans certains pays membres de la Francophonie, notamment en matière d'ouverture démocratique et de promotion des droits et libertés. Nous estimons qu'ils répondent ainsi aux aspirations légitimes et pacifiques des populations, en particulier les jeunes et les femmes, à plus de liberté et de justice, comme dans le cas du « printemps arabe ». Nous demandons à l'OIF de poursuivre sa démarche d'accompagnement des pays en transition et nous nous félicitons à cet égard qu'elle soit désormais observatrice au Partenariat de Deauville, créé dans le cadre du G8.

19. Nous reconnaissons les difficultés auxquelles sont encore confrontés certains de nos pays en situation de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix. Nous demandons à l'OIF, dans le cadre des résolutions adoptées par ce Sommet, de poursuivre sa contribution à la réappropriation durable par ces pays des valeurs et principes de l'État de droit, ainsi qu'au rétablissement et au respect d'un fonctionnement régulier et efficace des institutions qui en sont garantes.
20. Reconnaisant le succès et l'importance des actions menées par le Secrétaire général en matière d'alerte précoce et de prévention des conflits et, à la suite des recommandations du Panel d'experts de haut niveau mis en place en 2010, nous soulignons la nécessité de poursuivre l'action dans le domaine de la diplomatie préventive en nous appuyant sur l'expertise technique reconnue de la Francophonie et les partenariats avec d'autres acteurs internationaux.
21. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les actes terroristes et la criminalité organisée qui se développent au Sahel ainsi que les actes de piraterie, tant dans l'océan Indien que dans le golfe d'Aden et le golfe de Guinée. Nous exprimons notre solidarité envers les pays concernés et appelons la communauté internationale à se mobiliser toujours davantage pour éradiquer ces menaces, conformément à la résolution adoptée à Montreux.
22. Nous nous engageons à approfondir et accélérer la mise en œuvre d'une gouvernance démocratique des systèmes de sécurité. Nous réaffirmons notre volonté d'améliorer les possibilités de participation de contingents de pays francophones aux opérations de maintien de la paix et encourageons le développement des capacités civiles, militaires et de police francophones. Nous appelons l'ONU et les organisations régionales à intensifier leur coopération avec la Francophonie et ses membres, notamment pour faciliter l'accès des francophones à des postes de commandement et renforcer le multilinguisme à travers l'usage du français dans les opérations de maintien de la paix.
23. Nous réitérons notre ferme détermination à combattre toutes les formes de discrimination et de violence faites aux femmes et aux filles, en particulier lors des crises et conflits armés, conformément à la Déclaration francophone du 1^{er} mars 2010 sur les violences faites aux femmes s'appuyant sur la résolution 1820 (2008) du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité.
24. Nous soutenons les efforts qui contribuent à la recherche d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, permettant notamment l'existence de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, à l'intérieur de frontières internationalement reconnues. Elle devra être fondée sur les résolutions pertinentes des Nations unies, particulièrement les résolutions 242, 338, 1397 et 1515 du Conseil de sécurité, les termes de référence de la Conférence de Madrid, la Feuille de route du Quartet et l'Initiative de paix arabe, telle qu'adoptée au Sommet de Beyrouth.

25. Nous soutenons les efforts pour mener les consultations nécessaires en vue de mettre en œuvre la décision de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération nucléaire de tenir une conférence en 2012 à laquelle participent tous les pays du Moyen-Orient pour la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et de destruction massive sur des bases consensuelles pour les pays de la région et avec le plein soutien et l'engagement des États dotés de l'arme nucléaire.
26. Nous réaffirmons le droit à l'autodétermination des peuples sous occupation étrangère et demandons aux puissances occupantes de se conformer au droit international et de respecter le droit international humanitaire, notamment la quatrième Convention de Genève de 1949.
27. Nous réaffirmons la nécessité d'organiser des élections libres, fiables et transparentes afin de garantir la légitimité démocratique des institutions et d'assurer un déroulement apaisé des consultations électorales. Nous attachons une importance particulière à l'appropriation durable par nos États et gouvernements membres des capacités électorales et saluons la création du Réseau des compétences électorales francophones.
28. Nous rappelons que la liberté de la presse, qui repose sur la pluralité des médias et la libre communication de l'information, de la pensée et des opinions, constitue une composante essentielle de la vie démocratique. Nous saluons à cet égard les avancées positives dans bon nombre de nos États pour garantir l'indépendance des médias et leur régulation démocratique et transparente, et une autorégulation conforme à la déontologie professionnelle. Nous nous engageons à assurer les conditions d'exercice de cette liberté et une protection effective des journalistes et des autres acteurs de la presse dans l'exercice de leurs métiers, tant au niveau de la législation, de la protection judiciaire que de la sécurité physique.
29. Nous nous engageons à créer, au sein de l'espace francophone, les conditions propices à la mobilité des personnes, en particulier les jeunes, les universitaires, les artistes et les acteurs économiques et culturels.
30. Nous affirmons notre volonté de promouvoir une gouvernance plus efficace et plus équitable des systèmes de santé, d'élaborer des modèles de financement durable et de faciliter un meilleur accès aux médicaments et aux soins. Nous entendons poursuivre notre lutte contre le VIH-Sida. Nous nous engageons à redoubler d'efforts en vue de l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant et de réduire le nombre de décès maternels liés à cette pandémie. À cet égard, nous encourageons la mise en œuvre de l'accord de coopération qui lie l'OIF et l'Onusida.
31. Constatant que le paludisme et la tuberculose sont la cause d'un fort taux de mortalité dans les pays africains, nous réitérons notre engagement à éradiquer ces pandémies

qui constituent l'une des plus grandes entraves au développement social et économique des pays africains.

Francophonie et droits de l'Homme

32. Nous encourageons l'accélération du processus de ratification par l'ensemble des pays francophones des principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme et leur transposition en droit interne, notamment au travers de campagnes de sensibilisation et de plaidoyer auprès des acteurs concernés.
33. Nous entendons renforcer notre présence et notre concertation en vue de positions communes au sein des organisations internationales et régionales, notamment au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, pour la mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique universel.
34. Nous réaffirmons l'importance du développement de la Justice pénale internationale et de son rôle dans la protection des droits de l'Homme, le rétablissement de l'État de droit et la lutte contre l'impunité. À cet égard, nous saluons la signature de l'accord de partenariat entre l'OIF et la CPI. Nous appuyons également les efforts engagés par l'OIF pour définir une position francophone en matière de justice, vérité et réconciliation pour soutenir les États francophones en crise et en transition.
35. Nous reconnaissons le rôle de la société civile et des organisations de défense des droits de l'Homme dans les progrès en faveur de la paix et de la démocratie dans l'espace francophone. Nous encourageons les activités des ONG et la mise en place des mécanismes appropriés pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme.
36. Nous saluons l'accord-cadre de coopération qui lie l'OIF et l'ONU Femmes et souscrivons pleinement aux priorités identifiées, notamment celles qui contribuent au renforcement des initiatives et des projets en faveur des femmes africaines. Nous affirmons notre volonté d'actualiser la Déclaration de Luxembourg pour favoriser la pleine et égale participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle de nos États, notamment par le biais de l'égalité d'accès à l'éducation et à l'emploi.
37. Nous nous engageons à combattre les pires formes de travail des enfants : le travail forcé, l'esclavage et le trafic d'enfants, leur utilisation dans les conflits armés et dans l'industrie du sexe ainsi que toutes les autres activités illicites.
38. Nous réaffirmons notre volonté de contribuer à l'édification d'une société de l'information ouverte, transparente et démocratique. Nous référant à la Déclaration de Montreux, nous adoptons la nouvelle *Stratégie numérique de la Francophonie* et demandons à l'OIF, aux opérateurs et à l'APF de la mettre en œuvre. Nous accroîtrons également nos efforts visant à accélérer l'intégration de l'espace francophone dans

l'économie numérique mondiale. Nous nous engageons à participer au mouvement international du gouvernement ouvert et à favoriser l'accès de nos citoyens, hommes et femmes en toute égalité, aux technologies numériques.

39. Nous fondant sur la Déclaration de Bamako et souscrivant à la *Résolution sur la promotion, la protection et l'exercice des droits de l'Homme sur l'Internet* adoptée par le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies le 5 juillet 2012, nous reconnaissons le rôle d'Internet comme instrument de promotion des droits de l'Homme, du droit à la liberté d'expression et à la participation démocratique, tout en appelant à l'adoption de normes mondiales et de législations nationales définissant les principes d'une protection effective des données personnelles.

TITRE III. LANGUE FRANÇAISE, DIVERSITÉ CULTURELLE ET ÉDUCATION

La langue française constitue le socle de la Francophonie, qui a pour vocation d'en assurer la promotion et le rayonnement international. Elle conforte la solidarité entre les États et gouvernements et s'inscrit dans le cadre de la diversité culturelle et du multilinguisme.

Francophonie et langue française

40. Nous affirmons la nécessité de faire respecter le multilinguisme au sein des organisations internationales comme composante intégrante d'un multilatéralisme effectif. Nous rappelons aux organisations internationales leurs obligations à la pleine mise en œuvre des dispositions relatives au multilinguisme prévues par leurs statuts et règlements intérieurs respectifs.
41. Nous engageons les groupes d'ambassadeurs francophones à promouvoir l'usage et le développement du français dans les organisations internationales et régionales auprès desquelles ils sont accrédités. Nous appuyons les actions mises en place par l'OIF avec les États et gouvernements concernés pour former au et en français les diplomates et fonctionnaires qui n'ont pas la langue française comme langue officielle. Nous réitérons la pertinence du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales* et veillerons à sa diffusion et à son application effective.
42. En réponse aux Déclarations de Québec et de Montreux, nous adoptons la *Politique intégrée de promotion de la langue française*. Nous nous engageons à en concrétiser les objectifs prioritaires dans nos pays et à favoriser la coopération internationale dans ce domaine. Nous demandons à l'OIF et aux opérateurs, en collaboration avec l'APF, de la mettre en œuvre.
43. Nous nous félicitons du succès du Forum mondial de la langue française tenu à Québec en juillet 2012, qui a fortement mobilisé la société civile et les jeunes autour

de la promotion et du rayonnement de la langue française. Nous demandons à l'OIF et aux opérateurs d'évaluer la pertinence et l'éventuelle mise en œuvre des recommandations de ce forum. Nous saluons la décision du Secrétaire général d'en organiser une deuxième édition en 2015.

44. Nous saluons la création du Réseau des associations professionnelles francophones (RAPF) qui vise à promouvoir le français comme langue technique, scientifique et économique dans les contextes professionnels.
45. Nous saluons la mise en œuvre des pactes linguistiques souscrits au Sommet de Montreux ainsi que la signature à Kinshasa d'un nouveau pacte linguistique par l'Arménie. Nous encourageons la multiplication de ces plans d'action qui favorisent la promotion du français.
46. Nous nous félicitons de la visibilité de la langue française aux Jeux olympiques et paralympiques de Londres et saluons l'action du Grand Témoin de la Francophonie. Nous continuerons à veiller à ce que l'usage de la langue française aux Jeux soit conforme à la Charte olympique.
47. Nous réaffirmons notre attachement à la chaîne multilatérale TV5, opérateur de la Francophonie, vecteur essentiel pour l'apprentissage et le rayonnement international de la langue française, vitrine de la diversité culturelle. Nous entendons en favoriser la diffusion et nous efforcerons d'en faciliter la présence sur nos principaux supports de distribution, notamment sur la télévision numérique terrestre (TNT), en garantissant son accessibilité par les dispositions appropriées.

Francophonie, éducation et diversité culturelle

48. Nous nous engageons à renforcer notre coopération pour atteindre l'objectif d'une éducation de qualité pour tous (EQPT) ainsi qu'à mettre en place et maintenir un dispositif efficace de régulation de nos systèmes éducatifs. Nous demandons à l'OIF, l'AUF, l'Université Senghor et la Conférence de poursuivre la réflexion concernant les instruments permettant d'assurer la qualité et l'équité de l'ensemble des services éducatifs, tant publics que privés, et à renforcer l'accompagnement des États et gouvernements dans leur mise en place.
49. Nous intensifierons, selon les spécificités de nos États et gouvernements, nos efforts afin de développer des politiques et des programmes d'éducation, de formation et de recherche visant l'intégration sociale, l'exercice de la citoyenneté et l'insertion effective des jeunes dans l'économie. Nous encourageons notamment les initiatives visant à renforcer l'éducation pour le développement durable.

50. Nous notons avec satisfaction l'extension de l'Initiative pour la formation à distance des maîtres (Ifadem). Nous encourageons la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative École et langues nationales en Afrique (Élan-Afrique).
51. Nous nous engageons à renforcer la coopération universitaire dans l'espace francophone, où les universités jouent un rôle déterminant pour la formation de la jeunesse aux métiers de demain, la recherche et le développement durable.

Nous saluons le travail des réseaux d'excellence et d'innovation créés par l'AUF, ou en partenariat avec elle, qui œuvrent dans le domaine des technologies pour la santé, l'eau et l'énergie, notamment le Réseau d'excellence des sciences de l'ingénieur de la Francophonie (Rescif).

52. Nous sommes déterminés à poursuivre le développement de nos politiques et industries culturelles dans l'esprit de la *Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, ainsi qu'à intégrer la culture dans nos politiques de développement en vue de créer des conditions propices au développement durable.

Nous demandons à l'OIF ainsi qu'aux opérateurs de poursuivre leurs programmes d'accompagnement des politiques et industries culturelles dans les pays du Sud. Nous lui demandons également de veiller à mettre en place une politique de conservation et de valorisation du patrimoine, notamment avec le support des technologies numériques.

53. Répondant à notre vœu, exprimé lors du Sommet de Montreux, de faire de la Francophonie un acteur majeur dans les relations internationales, nous veillerons à la mise en contact et en synergie des expertises existant en Francophonie en matière d'intelligence et de prospective. À cet égard, nous chargeons l'OIF et l'AUF, en concertation avec la République Démocratique du Congo, d'un rôle d'animation et de conduite en la matière afin de pouvoir constituer ainsi un espace interactif d'expertise pluridisciplinaire destinée à jouer un rôle de veille, d'alerte et de proposition sur les grands dossiers de l'heure.

TITRE IV. L'AFRIQUE DANS LA FRANCOPHONIE ET DANS LA GOUVERNANCE MONDIALE

Le continent africain joue un rôle grandissant au sein de la géopolitique mondiale. L'Afrique est un nouveau pôle de croissance. Elle représente l'avenir de la Francophonie, grâce au dynamisme de sa jeunesse et à ses potentialités immenses. La Francophonie est décidée à soutenir l'Afrique dans une perspective de partenariat rénové.

54. Nous nous engageons individuellement et collectivement à soutenir l'Afrique dans la préservation de son unité et dans ses efforts de promotion de la coexistence pacifique, de respect de l'intangibilité des frontières et de consolidation de l'État de droit. Nous

affirmons, en particulier, notre détermination à accompagner la République du Mali et la République Démocratique du Congo dans leurs efforts pour faire respecter leur souveraineté et leur intégrité territoriale, conformément aux résolutions afférentes adoptées par ce Sommet.

55. Nous réitérons notre appui à la poursuite de la réforme de la gouvernance mondiale favorable à l'institution d'un système multilatéral équilibré garantissant une représentation permanente et équitable de l'Afrique au sein des organes de décision. L'indispensable réforme du Conseil de sécurité des Nations unies doit donner aux pays africains toute leur place. Nous prenons note de la position commune africaine basée sur le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte.
56. Nous soutenons le maintien d'un partenariat fort entre l'Afrique et le G8, et souhaitons que les pays africains soient systématiquement associés à la préparation des travaux en rapport avec l'Afrique. Nous réitérons notre appel à la poursuite de l'invitation de deux pays africains au sommet et aux rencontres préparatoires du G20, selon une représentation conforme aux résolutions pertinentes de l'Union africaine. Nous demandons au G20 de maintenir le développement au premier rang de ses priorités politiques et appelons à la poursuite de l'action conjointe de l'OIF et du Commonwealth auprès du G20 en faveur des pays les plus pauvres.
57. Nous nous engageons à soutenir l'accélération du processus d'industrialisation de l'Afrique, notamment par la transformation sur place des matières premières locales. Nous encourageons le transfert adéquat de technologies, la dynamisation d'un commerce équitable et l'allègement du service de la dette extérieure.
58. Nous nous engageons à renforcer la bonne gouvernance des ressources naturelles, notamment dans les industries extractive et forestière, conformément à la résolution afférente adoptée par ce Sommet.
59. Nous nous engageons à améliorer la gouvernance des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, dans le but de garantir la sécurité alimentaire pour tous et la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate. Nous réaffirmons les engagements pris en faveur du droit et de l'accès durable et équitable à l'eau potable et à l'assainissement, qui doivent être réalisés progressivement pour nos peuples dans le plein respect de la souveraineté nationale.
60. Rappelant notre engagement, lors du Sommet de Montreux, en faveur de la lutte contre la sécheresse et la désertification, nous réaffirmons la nécessité de conduire à bien les projets visant l'amélioration des conditions de vie des populations sédentaires et nomades en milieu sahélo-saharien. Nous appuyons les conclusions issues du 14^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), tenu à N'Djamena le 30 avril 2012, notamment la mise en

place d'un programme d'investissement quinquennal 2013-2017 du bassin et la décision d'organiser courant 2012 une table ronde des bailleurs de fonds pour le financement dudit programme.



Nous rendons un hommage appuyé au Secrétaire général dont l'action et l'engagement en faveur des valeurs et du rôle de la Francophonie contribuent fortement à accroître le rayonnement et l'influence de notre Organisation sur la scène internationale.

Nous évaluerons ensemble, lors du XV^e Sommet, les engagements pris au titre de cette Déclaration.



L'Afrique tient en son avenir celui de la Francophonie.

Ici et maintenant, nous prenons l'engagement solennel de rendre la Francophonie plus agissante et plus porteuse de cohésion en renforçant notre solidarité avec la jeunesse et les peuples de ce continent, dont le développement concerne l'humanité tout entière.

Résolutions

Résolution sur les situations de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix dans l'espace francophone

Nous, Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis les 13 et 14 octobre 2012 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, à l'occasion du XIV^e Sommet de la Francophonie ;

Agissant en vertu de la Charte de la Francophonie et des valeurs qu'elle promeut, notamment à travers les Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface ;

Saluant les efforts déployés et les avancées constatées dans certains de nos pays membres en situation de sortie de crise ou de transition démocratique ;

Réaffirmant notre engagement à agir avec détermination en faveur de la consolidation de la paix et de la stabilité, du renforcement de l'État de droit et de la promotion des droits de l'Homme afin de prévenir les crises et les conflits ;

Préoccupés toutefois par les situations de crises et de conflits auxquelles sont actuellement confrontés de nombreux pays au sein de l'espace francophone ;

Encourageons la Francophonie à poursuivre son action en matière d'alerte précoce, de règlement des crises et des conflits et d'accompagnement des transitions, dans le respect de la Charte de l'ONU, du Droit international, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États ;



Demandons aux acteurs politiques et institutionnels à **Madagascar** de poursuivre résolument la mise en œuvre de la Feuille de route et nous félicitons de l'instauration de la nouvelle Commission électorale indépendante ainsi que de l'adoption d'un calendrier électoral validé par la communauté internationale ;

Invitons toutes les parties concernées à poursuivre leurs efforts en vue de la mise en œuvre des structures permettant l'application stricte de la loi sur l'amnistie, dans un esprit inclusif et consensuel, afin d'apaiser la vie politique et de renforcer la réconciliation nationale ;

Saluons les efforts déployés par les acteurs régionaux et internationaux pour favoriser une issue politique pacifique et responsable aux difficultés qui marquent les préparatifs et la tenue de la prochaine élection présidentielle, dans le respect des principes d'impartialité et de consensus ;

Exprimons notre vive préoccupation devant la grave détérioration de la situation économique et sociale et appelons tous les acteurs à créer les conditions favorables à une reprise de l'aide internationale ;

Appuyons l'action de la Francophonie en soutien au processus électoral et demandons à toutes les parties de prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, préalables nécessaires au retour d'un ordre constitutionnel durable et d'une vie politique apaisée ;



Appelons tous les acteurs concernés à la suite du coup d'État perpétré en **Guinée-Bissau** à se conformer aux dispositions de la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies pour le rétablissement rapide de la légalité constitutionnelle et le respect des droits et des libertés ;

Encourageons la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), en collaboration avec l'Union africaine et les Nations unies, à soutenir le processus de sortie de crise ;

Appelons à la tenue dans les meilleurs délais d'élections présidentielles et législatives inclusives, libres, fiables et transparentes ;

Insistons sur la nécessité de consolider durablement la paix et la démocratie, de restaurer la justice, de lutter contre l'impunité, de mettre en œuvre une réforme crédible du secteur de sécurité et de lutter résolument contre le trafic de drogue, avec l'appui des partenaires internationaux ;



Déplorons la division qui perdure sur l'île de **Chypre** depuis trop longtemps, saluons l'engagement déterminé du gouvernement de la République de Chypre et appuyons les efforts des Nations unies pour trouver une solution durable, globale et juste au problème chypriote et réunifier Chypre, son peuple et ses institutions ;

Demandons l'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies et notamment la résolution 1251 (29 juin 1999) afin d'aboutir à un État de Chypre doté

d'une souveraineté, d'une personnalité internationale et d'une citoyenneté uniques, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance garanties, composé de deux communautés politiquement égales telles qu'elles sont décrites dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité au sein d'une fédération bicommunautaire et bizonale, et excluant toute forme de partition ou d'union avec un autre pays ;

Affirmons notre plein soutien aux efforts des co-présidents du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en vue du règlement pacifique du conflit du Haut-Karabagh ;

Appelons toutes les parties au conflit à s'abstenir de toute tentative de recours à la menace ou à l'emploi de la force qui risquerait de compromettre l'avenir du processus de paix, les invitons à poursuivre les négociations sur la base des principes proposés par les co-présidents du Groupe de Minsk, comme un ensemble indivisible, en particulier ceux qui se rapportent au non recours à la force ou à la menace de la force, à l'intégrité territoriale et à l'égalité de droits et à l'autodétermination des peuples comme fondement d'une solution équilibrée et durable de ce conflit ;



Renvoyons aux résolutions spécifiques adoptées par nous, Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, concernant la situation au **Mali** et en **République Démocratique du Congo**.

Résolution sur la situation au Mali

Nous, Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis les 13 et 14 octobre 2012 à Kinshasa en République Démocratique du Congo, à l'occasion du XIV^e Sommet de la Francophonie,

Réaffirmant notre engagement à agir avec détermination en faveur de la consolidation de la paix et de la stabilité, du renforcement de l'État de droit et de la promotion des droits de l'Homme afin de prévenir les crises et les conflits, conformément aux Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface ;

Préoccupés par l'atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Mali, par des groupes armés, terroristes et extrémistes ;-

Preignons acte de la création d'un gouvernement d'union nationale et saluons les efforts déployés par les parties maliennes pour permettre le retour à un ordre politique constitutionnel ;

Réaffirmons notre attachement indéfectible au respect de l'unité et de l'intégrité territoriale de la République du Mali et appelons au renforcement du processus de dialogue et de négociation entre toutes les parties maliennes, à l'exclusion des mouvements terroristes, afin de favoriser une solution politique à cette crise qui constitue une menace grave pour la sécurité régionale et internationale ;

Demandons un rétablissement durable de l'ordre constitutionnel et de la démocratie au Mali et engageons les autorités de transition à prendre toutes les mesures nécessaires à la tenue d'élections inclusives, libres, fiables et transparentes ;

Vivement préoccupés par la rapide détérioration de la situation humanitaire dans le nord du Mali, par les graves violations des droits de l'Homme et les déplacements massifs de population, **Condamnons** fermement les exactions commises contre les populations civiles ainsi que les atteintes aux sites culturels, y compris ceux inscrits au patrimoine mondial de l'humanité, et demandons aux partenaires internationaux d'intensifier leur soutien aux populations concernées ;

Saluons la solidarité des pays voisins qui accueillent des dizaines de milliers de réfugiés maliens et appelons la communauté internationale à les soutenir dans cet effort ;

Exhortons la communauté internationale à se mobiliser pour lutter contre la criminalité organisée, le terrorisme et le trafic de drogues qui se développent dans la région et réitérons la disponibilité de la Francophonie pour appuyer les efforts et initiatives engagés par la Cédéao et l'Union africaine pour un retour à la paix et à la démocratie ;

Encourageons l'ensemble des pays de la région concernés par la crise à coopérer plus étroitement pour le rétablissement de la sécurité ;

Soutenons les demandes des autorités maliennes sollicitant l'aide de la communauté internationale pour rétablir l'autorité de l'État au Nord-Mali et lutter contre le terrorisme. Nous demandons à la Cédéao, à l'Union africaine et au Conseil de sécurité des Nations unies de répondre favorablement à cette demande du Mali ;

Encourageons l'OIF et les États membres de la Francophonie à poursuivre leurs actions en faveur du règlement des crises et des conflits et pour l'accompagnement des transitions.

Résolution sur la situation en République démocratique du Congo

Nous, Chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis les 13 et 14 octobre 2012 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, à l'occasion du XIV^e Sommet de la Francophonie,

Agissant en vertu de la Charte de la Francophonie et des valeurs qu'elle promeut, notamment à travers les Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface ;

Exprimant notre forte préoccupation sur la situation sécuritaire et humanitaire dans l'Est de la République Démocratique du Congo du fait des activités de tous les groupes armés, notamment les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) et le Mouvement du 23 mars (M23) ;

Prenant en compte toutes les résolutions des Nations unies sur la situation en République Démocratique du Congo, et en particulier la déclaration du Conseil de sécurité du 2 août 2012 sur la situation dans l'Est ;

Réaffirmant notre attachement à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance politique de la République Démocratique du Congo et de tous les États de la région ;

Saluant l'engagement du gouvernement congolais à rétablir la paix et la stabilité dans l'Est de la République Démocratique du Congo ;

Condamnons les violations massives des droits de l'Homme et du droit humanitaire dans l'Est de la République Démocratique du Congo, en particulier le meurtre de civils, le déplacement de populations, le recrutement d'enfants soldats et les violences sexuelles ;

Tenons les dirigeants des FDLR, du M23 et de tous les groupes armés pour responsables de ces violations et exigeons de ces mouvements qu'ils déposent les armes et mettent fin immédiatement à ces exactions et à toute forme de violence ;

Soutenons les actions que mènent les pays de la région des Grands Lacs dans le cadre des rencontres successives de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs visant à trouver une issue à la situation sécuritaire dans la région ;

Appelons le Conseil de sécurité des Nations unies à adopter des sanctions ciblées contre tous les responsables des exactions commises dans l'Est de la République Démocratique du Congo*

Souignons combien il importe que le gouvernement congolais s'emploie activement à poursuivre en justice les auteurs des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis dans le pays et combien la coopération internationale s'impose en la matière, et encourageons l'Organisation internationale de la Francophonie à soutenir les actions menées dans ce sens, conformément aux Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface* ;

Invitons les parties congolaise et rwandaise à poursuivre et développer le dialogue afin de renforcer la confiance nécessaire à l'instauration et à la consolidation de la paix ;

Saluons la mise en place du Mécanisme conjoint de vérification élargi de l'Équipe militaire d'évaluation et du Centre conjoint de renseignement comme point de départ important dans la restauration de la confiance entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda ;

Invitons le Secrétaire général de la Francophonie à offrir ses bons offices aux fins de soutenir les efforts diplomatiques de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, tout en prenant en compte le travail accompli par l'Organisation des Nations unies, l'Union africaine et la Communauté de développement d'Afrique australe ;

Notons avec intérêt la décision de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs concernant le déploiement d'une *Force internationale neutre* ;

Appelons à une mobilisation des autorités congolaises et de la communauté internationale pour relancer et consolider le processus de réforme du secteur de sécurité afin d'offrir des garanties de paix, de sécurité et de stabilité au peuple congolais ;

Apportons notre plein appui au processus de réforme du cadre légal électoral engagé par les autorités congolaises, notamment en ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement de la Commission nationale électorale indépendante (Céni) et appelons au renforcement de la coopération avec la société civile ;

Réitérons notre soutien aux autorités congolaises dans leurs efforts visant à renforcer le cadre juridique relatif à la justice et aux droits de l'Homme, et les encourageons à poursuivre la lutte contre l'impunité en s'appuyant sur les instruments juridiques nationaux et internationaux pertinents ;

* Réserve du Rwanda sur ce paragraphe

* Réserve du Rwanda sur ce paragraphe

Encourageons l'Organisation internationale de la Francophonie à poursuivre son action pour le règlement pacifique des crises et des conflits, notamment à travers son soutien aux efforts déployés sur les plans régional et international en vue du rétablissement d'une paix juste et durable dans la région des Grands Lacs.

Résolution sur la bonne gouvernance dans les industries extractive et forestière

Nous, Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis les 13 et 14 octobre à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, à l'occasion du XIV^e Sommet de la Francophonie,

Rappelant que la gestion maîtrisée et saine des ressources naturelles fut établie comme l'un des piliers du développement durable selon la Francophonie ;

Reconnaissant qu'il existe des liens étroits entre la gouvernance et le développement économique ;

Reconnaissant que la transparence améliore la gouvernance et peut mieux assurer que les retombées de l'exploitation des ressources naturelles soient partagées et utilisées équitablement pour réduire la pauvreté et atteindre d'autres objectifs nationaux de développement durable ;

Constatant que si la croissance mondiale de la demande en ressources naturelles offre aux pays riches en ressources des possibilités sans précédent au chapitre de la croissance économique, du développement et de la prospérité, l'exploitation des ressources naturelles est parfois associée à la dégradation de l'environnement, à l'épuisement des ressources, à la corruption, à l'augmentation de l'écart entre les riches et les pauvres, à des conflits armés et à des violations des droits de l'Homme ;

Reconnaissons l'importance et la pertinence pour les industries extractive et forestière de la mise en œuvre des principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme adoptés par le Conseil des droits de l'Homme en juin 2011 ;

Reconnaissons l'importance économique et sociale de l'extraction minière artisanale pour les populations locales, et soulignons l'importance de la gestion responsable, la réglementation et les mesures de sécurité dans ce domaine ;

Saluons les progrès effectués en matière de bonne gouvernance dans les industries extractive et forestière depuis le Sommet de Québec en 2008, notamment en encourageant les États et gouvernements à souscrire à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) ;

Constatons que l'exploitation illégale des ressources naturelles peut avoir un rôle dans la perpétuation des conflits armés et de la violation des droits de la personne ;

Considérons que réduire ou empêcher l'accès aux marchés internationaux des minéraux extraits, taxés ou pillés par des groupes armés – dits « minerais de guerre » – peut affaiblir les capacités de ces groupes à commettre des actes criminels, en limitant ou éradiquant une source majeure de financement ;

Appuyons les initiatives internationales, régionales et locales visant à éliminer le commerce des « minerais de conflit », dont la déclaration de Lusaka pour la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles par les États membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) ;

Affirmons qu'une meilleure gouvernance et une plus grande transparence dans la gestion des ressources naturelles peut aider les pays riches en ressources à réduire la pauvreté, la corruption, les conflits et à promouvoir la croissance économique afin de réaliser leurs priorités en matière de développement durable ;

Croyons que les programmes visant à renforcer la capacité en matière de gouvernance des ressources naturelles devraient mettre l'accent sur les aspects suivants :

- i) l'élaboration et l'harmonisation des lois et des règlements en matière de gestion des ressources minières, forestières et pétrolières ;
- ii) le renforcement de la capacité des États à surveiller les industries et à appliquer les règlements ;
- iii) la mise en œuvre transparente de ce dispositif afin de mieux protéger les travailleurs et d'augmenter les bénéfices que les communautés retirent de leur mise en valeur ;

Nous engageons à :

- avaliser la Vision minière pour l'Afrique et considérer utiliser le Cadre stratégique sur l'exploitation minière en tant qu'outils permettant aux gouvernements de structurer les ressources ;
- faire la promotion des six outils de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs dans sa déclaration sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, dont un mécanisme de certification régionale et un processus d'harmonisation des législations nationales ;

- souscrire au Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsable en minerais provenant des zones de conflit ou à haut risque et exhorter notamment les entreprises qui s'approvisionnent dans la région des Grands Lacs à mettre en œuvre les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- militer ardemment pour que tous les pays qui produisent et commercialisent des diamants mettent en œuvre et appliquent intégralement le système de certification du processus de Kimberley, et appuyer le programme de réforme actuel en vue d'améliorer le processus de Kimberley ;
- soutenir la mise en œuvre des principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme afin d'inciter les industries extractives à maintenir la sécurité de leurs opérations dans un cadre opérationnel qui assure les droits de l'Homme et les libertés fondamentales.

Résolution pour appeler la communauté internationale au renforcement de la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée

Nous, Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis les 13 et 14 octobre 2012 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, à l'occasion du XIV^e Sommet de la Francophonie,

Considérant que la piraterie maritime et les vols à main armée commis en mer constituent une violation du Droit international de la mer ;

Considérant que le golfe de Guinée est désormais la cible d'actes de piraterie, dont sont particulièrement victimes les pays riverains de ses côtes, jusque-là épargnés ;

Observant avec préoccupation les atteintes à la sécurité des gens de mer, l'impact négatif sur le développement économique de la région et les perturbations causées au libre commerce mondial qu'engendre la piraterie aux larges des côtes de l'océan Atlantique ;

Reconnaissant la priorité accordée par l'ONU à ce problème complexe à travers les résolutions du Conseil de sécurité 2018 (2011) et 2039 (2012), qui appellent notamment à l'organisation d'une conférence régionale pour élaborer une stratégie régionale de lutte contre la piraterie en coopération avec l'Union africaine ;

Reconnaissant par ailleurs le rôle éminent de l'Organisation maritime internationale (OMI), des organisations internationales et sous-régionales, et des bailleurs impliqués dans la région pour trouver des solutions qui conjuguent sécurité, dissuasion et nouveaux moyens de subsistance aux populations affectées ;

Considérant que l'éradication de ce fléau dans le golfe de Guinée et dans les autres parties du monde nécessite une action globale et coordonnée à tous les niveaux ;

Sollicitons, en liaison avec la communauté internationale :

- **le soutien** à l'organisation d'une conférence régionale sur la piraterie maritime dans le golfe de Guinée ;
- **le renforcement** et la coordination des actions menées par la communauté internationale ainsi que des échanges d'expériences entre les pays affectés en vue de l'éradication de ce fléau ;
- **l'assistance** matérielle et financière au profit des différents pays confrontés à cette menace ;
- **l'appui à l'amélioration** du système de collecte des éléments de preuve afin de faciliter les échanges d'informations et renforcer les capacités des services policiers d'enquêtes au niveau régional et mondial ;
- **des actions rapides** pour l'enlèvement des navires abandonnés en mer et qui servent de refuge aux pirates ;

Sommes, enfin, résolus à rester saisis de cette question et à prendre toutes les mesures appropriées en vue d'appuyer les efforts de la communauté internationale.

Rapports présentés à la Conférence

Rapport du Président de la de la Conférence ministérielle de la Francophonie au Sommet

sur les travaux de la 28^e session de la Conférence ministérielle
de la Francophonie

Intervention de Monsieur Raymond Tshibanda
Ministre des Affaires étrangères,
de la Coopération internationale et de la Francophonie
de la République démocratique du Congo

Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

En prélude à votre Conférence, les Ministres se sont réunis pour leur 28^e session le 11 octobre 2012 à Kinshasa pour préparer à votre attention, comme le veut l'usage, les dossiers inscrits à l'ordre du jour des présentes assises francophones.

Il me revient à présent l'honneur de vous présenter les principales conclusions auxquelles nous sommes parvenus, après une séance de débats nourris.

Après avoir adopté l'ordre du jour et constitué le bureau de notre Conférence, nous avons entendu le Secrétaire général de la Francophonie qui nous a rendu compte des travaux du Conseil permanent de la Francophonie dont il a présidé la séance du 10 octobre, ici même à Kinshasa, session très largement consacrée, elle aussi, à la préparation du XIV^e Sommet.

Je reviendrai, en temps opportun de l'ordonnancement de vos travaux, sur la Déclaration de Kinshasa et les résolutions, qui appellent des décisions de votre part.

Pour l'heure, je voudrais centrer mes propos sur les deux principaux dossiers dont notre Conférence a débattu : la situation politique dans notre espace et la coopération multilatérale francophone.

S'agissant, tout d'abord, **des questions politiques**, notre Conférence a marqué son plein appui aux actions menées par l'OIF, sous la conduite du Secrétaire général, en termes d'accompagnement des processus de sortie de crise, de transition démocratique et de consolidation de la paix. Elle a pris acte des mesures de suspension des Instances de la Francophonie prises par le CPF à l'encontre de Madagascar, du Mali et de la Guinée-Bissau,

et appuyé les appels à la responsabilité lancés en direction des acteurs politiques de ces trois pays pour qu'ils œuvrent de façon consensuelle au rétablissement rapide d'une vie politique apaisée et d'un ordre constitutionnel durable. La Conférence a fait part, en outre, de sa forte préoccupation face à la situation sécuritaire et humanitaire au Nord Mali et dans l'Est de la République démocratique du Congo et exprimé sa pleine solidarité à l'endroit des populations de ces régions.

Notre Conférence ministérielle avait également à son ordre du jour le dossier de la coopération multilatérale francophone. A la suite des présentations faites par l'OIF d'une part et, d'autre part, par l'Agence universitaire de la Francophonie, TV5Monde, l'Université Senghor d'Alexandrie et l'AIMF, ainsi que la Confémén et la Conféjes, la Conférence a réaffirmé l'importance qu'elle attache à la mise en œuvre d'actions de terrain toujours plus efficaces et concrètes au profit des populations, et au renforcement des synergies et des complémentarités opérationnelles entre ces acteurs de la coopération.

Illustrations de cette volonté de synergie, deux documents dont le Sommet de Montreux avait commandé l'élaboration ont été approuvés par la Conférence ministérielle et sont soumis à votre décision : le premier porte sur la politique intégrée de promotion de la langue française et le second sur la stratégie numérique de la Francophonie. La Conférence porte également à votre connaissance le document intitulé « Éléments d'une démarche francophone de développement de la coopération tripartite », qui répond à la volonté du dernier Sommet d'engager une réflexion en vue de renforcer cette forme de partenariat. Ces trois documents sont du reste mentionnés dans le projet de la Déclaration de Kinshasa soumis à votre décision.

J'ajoute que plusieurs délégations ont souhaité un renforcement de la prise en compte de la question du genre et du statut de la femme, et ont formulé des propositions à cet égard.

D'autre part, la CMF, dont la prochaine session ne se tiendra qu'après la tenue des Jeux de la Francophonie à Nice en 2013, a donné mandat au CPF de désigner le pays hôte des VIII^{es} Jeux de la Francophonie, projet phare en direction de notre jeunesse, qui se dérouleront en 2017.

La Conférence ministérielle a en outre adopté les documents relatifs à la gestion administrative et financière de l'Organisation, en félicitant l'OIF pour le travail réalisé dans un contexte de fortes contraintes budgétaires. A ce propos, la Conférence a exprimé ses préoccupations face à l'érosion des contributions volontaires et à la persistance d'arriérés de contributions statutaires élevés, et salué les efforts déployés par les États membres pour verser leurs contributions statutaires et apurer leurs arriérés. Expression de notre solidarité, le versement de ces contributions compte, du reste, parmi les dix mesures qui visent à renforcer notre appartenance à la Francophonie et sur lesquelles Monsieur le Secrétaire général a appelé notre responsabilité politique.

Par ailleurs, notre Conférence a eu le privilège de visionner le film documentaire réalisé sur le premier Forum mondial de la langue française organisée avec succès à Québec en juillet

2012, à l'initiative du Secrétaire général de la Francophonie. La Conférence ministérielle s'est vivement réjouie de la forte participation, notamment des jeunes, à cet événement inédit et mobilisateur autour de la langue française, notre socle commun, et soutient sa pérennisation.

L'évocation de ce Forum décidé lors du Sommet de Montreux me donne l'occasion d'ajouter qu'un point de l'ordre du jour de la Conférence ministérielle était consacré au bilan des engagements pris dans la Déclaration de Montreux. La présidence suisse du XIII^e Sommet nous a souligné les points saillants de cet exercice de reddition prévu par la Déclaration de Montreux.

Pour terminer, comme le veut l'usage, la Conférence a entendu le rapport du Commissaire aux comptes de l'OIF et du FMU sur les vérifications qu'il a effectuées. Elle a également entendu les communications de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et de plusieurs pays membres associés et pays observateurs de notre Organisation.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames, Messieurs,

Enfin, la Conférence ministérielle a tenu à saluer l'organisation de ce premier Sommet en Afrique centrale ainsi que l'accueil réservé aux délégations et le travail réalisé par les autorités de la République démocratique du Congo tout au long du processus préparatoire, en liaison avec le comité de pilotage de l'OIF. Elle a en outre unanimement rendu hommage à l'action de notre Secrétaire général au cours de cette année 2012.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général, Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.

Rapport du Président du Conseil permanent de la Francophonie au Sommet

Intervention de Monsieur Abdou Diouf
Secrétaire général de la Francophonie

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Ministres et chefs de délégation,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Il me revient, à présent, de vous faire rapport sur l'exécution du mandat que vous m'avez confié. Le traditionnel rapport d'activités, qui couvre la période entre le Sommet de Montreux et les six premiers mois de 2012, vous a d'ores et déjà été adressé, aussi souhaiterais-je en évoquer, devant vous, les points saillants, tout en mettant l'accent sur l'état d'esprit dans lequel nous avons œuvré durant cette période, une période, malheureusement marquée par des crises et des bouleversements qui ont affecté au premier chef certains de nos Etats membres, et qui sont venus s'ajouter à une évolution défavorable de l'économie mondiale. L'éclatement de révolutions en cascade dans les pays du Maghreb et du Machrek, la situation toujours plus préoccupante qui sévit dans la région sahélienne, les effets dévastateurs des crises économique, alimentaire, environnementale, énergétique sur les pays les moins avancés, dont près de la moitié sont membres de l'OIF, ont constitué et constituent pour nous, comme pour l'ensemble de la communauté internationale, autant de défis majeurs, nouveaux ou persistants. C'est dire que nous avons voulu, durant ces derniers mois, placer notre action sous le signe de la continuité, - continuité dans la réalisation de nos missions et l'affirmation de nos valeurs -, mais aussi de la réactivité et de l'adaptabilité aux tensions et aux mutations que connaît la société mondiale, pour que notre solidarité puisse s'exercer avec toujours plus d'efficacité, tout en veillant à la préservation de nos spécificités.



Continuité, réactivité, adaptabilité ont, de fait, présidé à la mise en œuvre de la coopération multilatérale francophone au service de la langue française, de la diversité culturelle et linguistique, de la culture numérique, de l'éducation et de la formation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du développement durable et de la solidarité, avec une attention toute particulière portée aux femmes et aux jeunes.

L'approche intégrée, favorisée par la mise en place, en 2009, du Plan de gestion stratégique a permis à l'OIF de mener à bien, depuis lors, plusieurs chantiers de modernisation, de recentrer sa programmation, d'améliorer le suivi et l'évaluation de ses interventions, souci partagé par tous les organes de gouvernance des opérateurs de la Francophonie.

Dans le même esprit, l'OIF, l'AUF, TV5MONDE, l'Université Senghor d'Alexandrie et l'AIMF se sont attachés à renforcer les synergies et les complémentarités. En témoigne le succès des programmes menés conjointement par ces différents acteurs, à l'instar de l'Initiative francophone de formation à distance des maîtres (IFADEM), laquelle est en plein essor, de l'Initiative en contexte plurilingue - « École et langues nationales en Afrique » (Élan-Afrique), du Volontariat international de la Francophonie qui fait une large place aux femmes, ou des interventions déployées en Haïti en concertation avec les autorités, et les autres coopérations à l'œuvre.

La coopération multilatérale francophone se trouve également désormais enrichie de la mise en place de deux pôles, l'un consacré à la langue française, l'autre à l'éducation, qui constituent des occasions privilégiées de dialogue et de prospection commune. Il faut, à cet égard, souligner la qualité de la concertation menée au sein du Pôle langue française qui a permis d'alimenter les instances de la Francophonie en vue de vous soumettre, ici, les axes d'une politique intégrée de promotion de la langue française.

Enfin, soucieuse de rester à l'écoute des préoccupations des populations et des problématiques locales, la Francophonie s'est employée à favoriser toujours plus la mobilisation des acteurs de la société civile, dans le cadre de la Conférence des OING/OSC, mais aussi à travers un partenariat renouvelé avec des réseaux professionnels ou institutionnels, dont le nombre et l'influence vont croissant.



Sur la scène internationale, l'Organisation a poursuivi sa mobilisation pour faire « coopérer les coopérations », à l'image des partenariats stratégiques approfondis ou initiés avec l'ONU et ses institutions spécialisées, avec les organisations régionales et sous régionales, ainsi que dans le cadre des trois espaces linguistiques.

Nous avons, dans le même temps, poursuivi ou engagé un plaidoyer dans les grandes conférences internationales et tenté d'élargir nos actions de renforcement des capacités, de partage des bonnes pratiques et de concertation sur des sujets d'intérêt commun à nos membres : qu'il s'agisse de la croissance verte et de la sécurité alimentaire, traitées au sein du Groupe de Travail du G20 ; qu'il s'agisse de la coopération Sud-Sud et de la coopération

tripartite débattues lors de la XIII^{ème} CNUCED à Doha ; qu'il s'agisse, bien sûr, de notre contribution à la Conférence RIO+20, qui avait été précédée par la tenue des Forums francophones de Niamey, sur l'emploi vert et la jeunesse, et de Lyon, sur tous les aspects du développement durable, en insistant particulièrement sur l'importance de la culture comme pilier et composante transversale du développement durable ; qu'il s'agisse, encore, de notre partenariat avec ONUSIDA ou avec ONU-FEMMES qui vise à un renforcement mutuel des initiatives et projets en faveur des femmes dans les pays francophones, notamment en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Parallèlement, nous avons, avec le Commonwealth, continué de porter systématiquement, auprès des présidences successives du G 20, le message de nos pays membres les plus défavorisés. Nous venons, par ailleurs, d'obtenir un accès auprès des Institutions Financières internationales, ce qui facilitera grandement les concertations francophones à ce niveau. Et nous serons, bien sûr, présents et actifs dans la négociation qui s'engage pour la définition des nouveaux Objectifs du Développement durable.



Continuité, réactivité, adaptabilité ont également présidé à la conduite de notre action politique et diplomatique.

En adoptant notamment la Résolution de Bamako +10, vous aviez, lors du Sommet de Montreux, réaffirmé, votre volonté de poursuivre et d'approfondir la mise en œuvre des principes et engagements délivrés dans les Déclarations de Bamako et Saint Boniface. Et, de fait, nous avons pu, depuis lors, mesurer toute la force et la pertinence de nos mandats et actions en matière de paix, de démocratie et de promotion des droits de l'Homme, ainsi que l'acuité de notre démarche. Cette voie, nous l'avons poursuivie avec constance, et nous devons la poursuivre encore avec persévérance.

En effet, en dépit de progrès significatifs et d'avancées démocratiques encourageantes, force est de déplorer, dans nombre de nos pays membres, la persistance de trop nombreuses crises, de coups d'État, et l'apparition de nouvelles menaces contre la stabilité, la sécurité et la démocratie.

Je pense aux transitions arabes, désormais confrontées à la réalité de processus politiques et institutionnels longs et délicats, à l'impatience légitime des peuples à voir se concrétiser leurs aspirations à plus de liberté et à moins d'inégalités, à l'inquiétude face aux violences extrémistes insupportables.

Je pense, également, à la crise multidimensionnelle qui bouleverse la région sahélo-saharienne, et qui concerne, pour la plupart d'entre eux, des pays francophones. Nous avons entrepris d'apporter notre contribution au processus de sortie de crise qui est en train de se construire, tout en réaffirmant que la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée est devenue une priorité et une exigence absolue.

Ces situations plaident clairement en faveur d'une mobilisation accrue de la communauté internationale pour accompagner plus activement les processus de transition démocratique et pour mieux prévenir les situations de fragilité, de crises et de conflits.

Notre Organisation s'est employée à souscrire toujours mieux à cette exigence en valorisant ses domaines spécifiques de compétence et sa plus-value, en optimisant ses atouts, son expertise et ses modes propres d'intervention, en consolidant ses partenariats avec les autres organisations internationales, régionales, sous régionales. Qu'il me soit permis, à ce stade, de saluer l'action remarquable de nos Envoyés Spéciaux et de nos experts, action engagée souvent dans des circonstances difficiles, de saluer également le concours précieux que ne cesse de nous fournir l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Concernant, plus concrètement, nos actions destinées à préciser et renforcer notre contribution à la gestion des crises, aux processus de sortie de crise et de consolidation de la paix, j'ai, en ce qui me concerne, attaché une importance particulière à la gestion essentielle de la prévention, de l'alerte précoce et de réaction rapide dont nous avons pu cerner les spécificités de l'action francophone, qui s'appuie sur notre réactivité et la qualité de notre expertise.

Nous avons démontré notre compétence, désormais avérée et reconnue, dans l'accompagnement de processus électoraux, aussi bien dans une logique de prévention, que dans une logique de consolidation de la paix, de la stabilité et de la démocratie. Et dans ce secteur, nous nous sommes utilement rapprochés de l'Union Européenne et du Commonwealth qui partagent largement nos préoccupations et nos démarches.

Conformément aux mandats de la Déclaration de Saint Boniface, nous avons œuvré au renforcement de la participation francophone aux opérations de maintien ou de consolidation de la paix en améliorant, avec les Nations-Unies, l'usage du français, notamment pour la documentation spécialisée, en appuyant des formations en français pour renforcer les capacités des Etats, en soutenant les mises en réseau des centres francophones de formation dans ce domaine.

Pour ce qui est, ensuite, de notre engagement en faveur du renforcement de la démocratie, des droits de l'Homme et de l'État de droit, c'est guidé par les prescriptions de la Déclaration de Bamako et en nous appuyant sur les ressources et les compétences de nos quinze réseaux institutionnels, désormais liés par une Charte, que nous avons accru et diversifié les capacités et l'indépendance des institutions de l'État de droit qui sont au cœur de la réussite de la construction démocratique.

Ce travail, inscrit dans le long terme, s'est déployé dans quelques domaines que nous jugeons prioritaires et décisifs :

Celui de la question Constitutionnelle, qui s'est posée, ces dernières années, de manière plus préoccupante dans des contextes d'instabilité juridique dangereuse qu'il est nécessaire de surmonter pour favoriser le respect d'un constitutionnalisme stable et démocratique.

Celui du droit et de la justice, domaine dans lequel la Francophonie est active depuis longtemps pour renforcer et moderniser les institutions judiciaires, appuyer les praticiens du droit, développer la diffusion du droit d'expression française et l'accès des citoyens à l'information juridique.

Celui des droits de l'Homme, en prenant toute notre part dans le processus d'Examen périodique universel du Conseil des Droits de l'Homme, notamment pour la mise en œuvre, désormais, des recommandations adoptées lors du premier cycle, parce que ce processus est innovant, structurant, et conçu dans une démarche constructive et non punitive. En donnant, également, une place plus importante à l'appui aux institutions nationales des droits de l'Homme, et aux défenseurs des droits de l'Homme dont le rôle est primordial, l'engagement courageux, et la protection malheureusement très insuffisante.

Celui de la liberté d'expression et des médias, sujet sensible, mais composante indissociable de toute démocratie. Nos actions en la matière sont toutes déterminées par notre souci d'équilibre entre le respect du droit, conforme aux principes universels, et l'obligation de responsabilité, entre la défense ferme de la liberté de la presse et une nécessaire bonne régulation des paysages médiatiques, régulation que nous faisons notablement avancer dans l'espace francophone.

Enfin, dans ce souci d'adaptabilité que j'évoquais en commençant, il était de notre responsabilité d'ouvrir de nouveaux chantiers dont nous ne saurions être absents.

C'est ainsi que nous avons inscrit la promotion de la justice pénale internationale, en particulier en matière de lutte contre l'impunité et de répression des crimes les plus graves, au rang de nos priorités, priorité qui nous a amenés à resserrer nos liens avec la Cour Pénale internationale en signant, le 28 septembre dernier, un accord de coopération.

Nous avons également engagé une réflexion en matière de justice, vérité et réconciliation dans le cadre de notre soutien aux Etats francophones en sortie de crise et en transition.

De la même manière, l'OIF développe aujourd'hui une approche francophone au service de la gouvernance démocratique des systèmes de sécurité, et s'attache à favoriser, face à la dynamique de la mondialisation, une meilleure pratique de la diversité des cultures juridiques.



Si la Francophonie a agi, durant ces derniers mois, dans un souci constant de continuité, de réactivité, d'adaptabilité, et de solidarité, elle l'a fait avec la conscience aiguë qu'il lui fallait, dans le même temps, préserver sa capacité à faire entendre une autre voix et à explorer d'autres voies, en d'autres termes à préserver ses spécificités, au premier rang desquelles figure le partage d'une langue commune.

Aussi, par-delà nos programmes et actions dédiés à la promotion, la diffusion et l'enseignement de la langue française, à la place du français dans la vie internationale, comme ce fut le cas lors des derniers Jeux olympiques de Londres, marqués, grâce au Grand Témoin, Madame Michaëlle Jean, par des avancées significatives, qu'il nous faudra préserver lors de la prochaine édition des Jeux d'hiver, nous avons ouvert une réflexion sans concession sur la place, le rôle et l'avenir de notre langue commune avec ceux qui incarnent cet avenir – les jeunes – et avec les représentants de la société civile, lors du premier Forum mondial de la langue française, à Québec, en juillet dernier. Cela a été un grand succès : près de 2 000 participants en provenance d'une centaine de pays, dont 40% de pays du Sud, des interventions et des débats stimulants, et 15 propositions parmi lesquelles je retiendrai, notamment, la question de la mobilité des francophones au sein de notre espace, du français et du multilinguisme, de la promotion de l'entrepreneuriat francophone, de l'affirmation francophone par le numérique, l'éducation, et la culture. Propositions qu'il nous revient désormais d'examiner et d'intégrer au mieux dans notre programmation, mais il nous revient surtout de ne pas laisser s'éteindre le formidable élan militant né à cette occasion et de ne pas décevoir les espoirs que nous avons suscités. Aussi ai-je pris la décision d'organiser une deuxième édition de ce Forum à l'horizon 2015.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

En cette période de crise économique, les organisations internationales ne sont pas épargnées par les restrictions budgétaires, en cette période de turbulences politiques et de défis transnationaux inédits, les organisations internationales sont régulièrement brocardées, parfois même injustement taxées d'impuissance. Et pourtant, nous avons plus que jamais besoin d'un multilatéralisme fort, placé sous le signe d'un réel dialogue et d'une coopération solidaire, tant les défis qu'il nous faut relever sont devenus l'affaire de tous les peuples et de toutes les nations. Puisse donc ce Sommet de Kinshasa, à travers vos décisions et résolutions, nous conforter et nous renforcer dans nos missions et nos valeurs afin que la Francophonie puisse continuer, à travers ses actions de coopération multilatérales, à travers ses actions politiques et diplomatiques, à travers les valeurs qu'elle véhicule, à promouvoir sa vision humaniste du monde, parce que cette société mondialisée a l'urgente nécessité de replacer l'homme, dans son essence, sa dignité, son mieux-être, au centre de toutes ses préoccupations et de ses décisions.

Je vous remercie de votre attention.

Avis de Assemblée parlementaire de la Francophonie

Intervention du Monsieur Roch Marc Christian Kaboré
Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso,
Président en exercice de l'Assemblée parlementaire
de la Francophonie

Excellence, Monsieur le Président de la République démocratique du Congo,
Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégations,
Excellence, Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'institution,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de mission
diplomatique et consulaire,
Distinguées personnalités,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de la Communauté parlementaire francophone et à mon nom personnel, je voudrais tout d'abord adresser mes sincères remerciements au Président de la République démocratique du Congo, Son Excellence Monsieur Joseph Kabila Kabange, au gouvernement et au Peuple congolais pour leur hospitalité typiquement africaine et pour la parfaite organisation de ce Sommet.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant les chefs d'État et de Gouvernement de la Francophonie, pour porter les aspirations des peuples des 78 parlements et organisations interparlementaires qui composent l'APF.

Cela fait maintenant plus de quinze ans, depuis le VII^e Sommet de la Francophonie réuni à Hanoi, que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie vient présenter devant vous ses avis et recommandations.

À l'heure de son 45^e anniversaire, l'APF peut se réjouir d'avoir trouvé sa place au cœur du monde francophone, au sein duquel elle assume un rôle politique, représente les peuples de la Francophonie, et assure la mise en œuvre de la coopération parlementaire.

Mais, si notre organisation interparlementaire a pu trouver cette juste place, c'est d'abord et avant tout grâce à son étroite collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie, à la volonté politique des chefs d'État et de gouvernement et à sa relation privilégiée avec le Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf.

Monsieur le Secrétaire général, je tenais ici à vous remercier une nouvelle fois pour l'attention constante que vous manifestez à l'égard de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui se traduit notamment par votre présence et votre participation à nos Assemblées générales, dont la dernière en date s'est tenue à Bruxelles en juillet 2012.

Votre engagement sans faille contribue grandement à la mise en œuvre des déclarations de Bamako et de Saint-Boniface et à des prises de positions courageuses face aux différentes crises qui ont émaillé ou qui émaillent encore l'espace francophone.

Distinguées personnalités,
Mesdames et Messieurs,

Pour faire respecter les valeurs qui sont les siennes dans le cadre de la promotion de la démocratie, de l'État de droit et des droits humains, l'APF n'a jamais hésité à sanctionner les sections membres où se multiplient les atteintes à l'ordre constitutionnel et aux Droits de l'Homme.

Permettez-moi plus particulièrement de souligner notre vive inquiétude pour la situation qui prévaut au Mali et rappeler qu'elle pose de façon préoccupante la question de la stabilité, de la paix et de la sécurité dans toute la zone sahélo-saharienne.

Au nom des parlementaires francophones et de tous les peuples de notre espace, je souhaite insister sur la nécessité pour la CEDEAO et l'Union africaine, avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies, en accord avec le gouvernement de la République du Mali, de tout mettre en œuvre pour faire respecter les droits de l'homme au Mali, ainsi que l'intégrité de son territoire afin de rétablir la démocratie, par l'organisation d'élections libres et transparentes.

Mais si les événements nous poussent quelquefois à exclure de nos instances des sections qui portent atteinte à nos valeurs, c'est avec une joie non dissimulée que nous procédons aussi à la réintégration des pays où la tenue d'élections marque une avancée notable dans la consolidation de la démocratie.

Ainsi, le 11 juillet 2012, l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire a été réintégrée à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie lors de notre 38^{ème} Assemblée générale tenue à Bruxelles.

Depuis cette réintégration, les échanges que nous avons eus avec notre section ivoirienne ont mis en évidence de grands besoins de coopération.

L'APF s'efforcera de fédérer les actions de tous les parlements francophones afin de renforcer les capacités des députés et de l'administration parlementaire en Côte d'Ivoire.

C'est le lieu pour moi, de réitérer le soutien de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie aux peuples qui se sont engagés pleinement, en mettant un terme aux régimes autoritaires qui les gouvernaient pour se placer désormais sur le chemin d'une plus grande justice et d'une plus grande liberté.

C'est pourquoi nous souhaitons que les réformes politiques et institutionnelles en cours dans toutes les assemblées parlementaire ou constituante de pays membres de notre espace permettent de traduire les aspirations légitimes de leurs populations à la démocratie et à l'État de droit.

Il me plait de porter à votre connaissance à cet égard qu'une mission de prise de contact et d'information de notre Réseau des femmes parlementaires, première délégation officielle internationale à avoir été reçue à l'Assemblée nationale constituante de Tunisie, en décembre 2011, a pu rencontrer des femmes issues de tous les partis élus dans cette nouvelle Assemblée.

Distingués chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs,

Outre les questions économiques et environnementales, au centre des exigences actuelles de l'économie verte, deux défis majeurs attendent le continent africain, berceau de l'humanité et terre d'avenir de la Francophonie.

Le premier de ces défis est celui de la démographie : le continent africain vient de franchir le seuil du milliard d'habitants.

Cette population, caractérisée par une jeunesse dynamique, est potentiellement une importante force motrice qui, j'en suis persuadé, changera le monde.

Le second défi est bien sûr le défi démocratique que j'ai déjà évoqué et sur lequel je reviendrai.

En effet, sans stabilité politique, sans État de droit, comment envisager ne serait-ce que les balbutiements d'un développement économique au bénéfice des populations ?

Consciente de l'importance des questions foncières en Afrique notamment, notre Assemblée s'est prononcée depuis plusieurs années pour une meilleure gestion foncière, avec notamment une simplification et une sécurisation du titrement foncier, condition sine qua non d'un développement économique durable et viable pour les populations qui vivent sur ces terres.

« L'essentiel est toujours menacé par l'insignifiant ». Un grand poète et résistant français, René Char, a écrit cet aphorisme dans le cadre d'un combat pour des valeurs qui sont aujourd'hui proches de celles que nous voulons tous promouvoir.

Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de Gouvernement, j'ai l'intime conviction que c'est votre engagement constant et quotidien qui permettra d'œuvrer pour cet essentiel.

Dans la poursuite de cet objectif, soyez assurés du soutien de l'APF, votre Assemblée consultative.

C'est le sens de l'Avis et des recommandations que nous vous soumettons. Le thème de ce XIV^e Sommet, « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale » est d'actualité.

Il nous permet de livrer devant vous aujourd'hui l'étendue de nos réflexions sur des sujets aussi vastes que la problématique des ressources naturelles, celle de la Responsabilité Sociétale des Entreprises ou encore celle du développement durable.

Mais à ce penchant environnemental répond bien évidemment un nécessaire penchant économique.

Voilà déjà huit années que l'APF effectue un suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce et qu'elle organise avec cette institution des séminaires de formation pour les parlementaires.

Au-delà d'un renforcement de la présence francophone à l'OMC et d'une meilleure prise en considération du développement dans les Accords de Partenariat économique entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, nous pensons qu'il est également nécessaire d'installer durablement des mécanismes innovants de financement du développement.

Mais il nous faut noter et admettre avec force que la mise en place de ces avancées environnementales et économiques ne pourront consolider la paix et la prospérité pour nos populations que si elles s'accompagnent d'une véritable construction démocratique et donc d'une bonne gouvernance.

Je voudrais une nouvelle fois devant vous insister ici, à Kinshasa, en République démocratique du Congo, sur l'importance de renforcer la démocratie, la justice et l'État de droit dans notre espace francophone.

Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement, il vous faut soutenir toutes les initiatives permettant d'instaurer des structures politiques et administratives à la fois fortes et indépendantes qui garantissent à chaque citoyen le respect des principes fondamentaux de l'État de droit.

Car sans État et institutions solides, il ne saurait y avoir de système démocratique efficace et pérenne.

Même si l'on peut estimer que le rythme n'est pas assez rapide, sur ce point, on doit cependant admettre que les choses progressent, et le plus souvent dans le bon sens.

Souvenons-nous que la démocratie est une construction permanente toujours perfectible, jamais et nulle part parfaite.

Cependant, il nous faut continuer à être exigeants sur le sens de l'évolution, intransigeants même sur nos principes, tout en accompagnant les processus démocratiques dans les États membres de notre espace, en fonction des contraintes qui sont les leurs.

C'est dans cet esprit que l'APF soutient tous ceux qui dans nos pays se battent avec courage, conviction et ténacité et dans des conditions souvent difficiles pour progresser vers plus de démocratie, plus de justice, plus de solidarité.

Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement

A votre demande, l'APF s'efforce de promouvoir et d'accentuer la place de la jeunesse dans les prises de décisions de l'espace francophone.

Deux représentants du Parlement francophone des jeunes et des parlements nationaux de jeunes sont ici aujourd'hui pour vous faire connaître la teneur d'une déclaration qu'ils ont adoptée à Québec, lors du premier Forum mondial de la langue française.

Pour ces jeunes comme pour toute la jeunesse francophone, il convient d'encourager fortement les multiples initiatives en matière d'éducation au développement durable, afin de former de véritables citoyens responsables et conscients de leur impact sur l'environnement.

A ce sujet, permettez-moi de vous dire tout l'intérêt que l'APF porte au programme de volontariat international de la Francophonie, développé par l'OIF, qui constitue à nos yeux un instrument extraordinaire de rapprochement entre les jeunes francophones.

Nous souhaitons ardemment la poursuite de ce programme.

Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement

L'exercice auquel nous nous livrons ce matin, à travers cette Déclaration de l'APF, adressée au Sommet des chefs d'État et de gouvernement, témoigne incontestablement de notre volonté commune de construire des passerelles entre l'exécutif et le législatif, pour répondre au mieux aux aspirations de nos populations.

C'est un devoir de transparence et de crédibilité pour un espace francophone fort, solidaire, prospère et porteur des valeurs de démocratie dans un monde ouvert.

C'est donc pour que la bonne gouvernance mondiale ne reste pas un vain mot, que l'APF vous remet aujourd'hui l'Avis qu'elle a élaboré en prévision de ce Sommet.

Distingués chefs d'État et de gouvernement,

Je demande maintenant avec votre autorisation aux jeunes, représentants du Parlement francophone des jeunes et des Parlements nationaux de jeunes, de remettre à notre Président de séance et au Secrétaire général de la Francophonie le texte qu'ils ont élaboré à l'occasion du Forum mondial de la langue française.

Je vous remercie de votre attention.

Troisième partie

**Discours à la cérémonie
solennelle d'ouverture**

Discours de S.E. Monsieur Joseph Kabila Kabange Président de la République démocratique du Congo

Excellences, mesdames et messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs les chefs de Délégation,
Distinguées Premières Dames,
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Mesdames et messieurs,
Distingués invités,

Être tous ici réunis, nous les États ayant en partage la langue française, est un réel bonheur.

Quelle belle opportunité pour exprimer ensemble notre foi aux valeurs d'humanisme, de démocratie et d'égalité, consolider nos liens de coopération et de solidarité, affirmer notre unité par-delà notre diversité.

À plus d'un titre, cette journée est une source de joie.

Joie immense pour l'Afrique qui accueille, pour la cinquième fois, le Sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Joie légitime pour la République démocratique du Congo et l'Afrique centrale dans son ensemble, qui, à travers la réunion sur leur terre, pour la première fois, de la plus haute instance de notre Organisation, se voient enfin reconnue une place à la dimension de leur importance pour le présent et l'avenir de la famille francophone.

Que tous ceux qui, États et gouvernements, ont concouru à cette fin et dont les Représentants ont fait le déplacement de Kinshasa, trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Nous leur disons merci pour leur marque de solidarité et de confiance.

Quant au Président Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, nous lui rendons un hommage mérité pour l'impulsion qu'il donne à notre Organisation et sa contribution à son rayonnement.

Excellences,
Mesdames et messieurs,

C'est depuis 1886, soit plus d'un siècle, que la langue française est pratiquée sur notre territoire national. Elle est, à côté des nombreuses langues de chez nous, expression de notre diversité, un facteur d'unité et un pont avec le reste de l'humanité.

Grâce à cette langue, nous sommes membres à part entière d'une grande communauté porteuse de valeurs universelles.

Par-delà la promotion de la langue française et la défense de la diversité culturelle, l'humanisme, la tolérance, l'État de droit et la démocratie sont en effet consubstantiels de la Francophonie.

En adhérant librement à l'Organisation internationale de la Francophonie, dont les principes garantissent l'égalité souveraine des États, la République démocratique du Congo a délibérément pris l'engagement de traduire ces valeurs universelles dans la vie de ses institutions et de ses populations.

Cet engagement demeure aussi fort aujourd'hui, qu'au jour de notre indépendance.

Pendant plusieurs décennies, notre pays a été le théâtre de conflits, de sécessions et de guerres et notre population, victime d'une dictature prédatrice et de la complaisance de la communauté internationale à l'égard de cette dernière.

Ce n'est que depuis un peu plus de dix ans que la République démocratique du Congo s'est engagée dans la voie du rétablissement et de la consolidation de la paix, de la restauration de l'autorité de l'État, de la démocratisation de l'espace politique et de la relance de son économie. Une œuvre de longue haleine ; un processus particulièrement exigeant.

Face à ce grand chantier, nous, Congolais, ne sommes pas des rentiers, mais plutôt des entrepreneurs. Nous avons la foi et la détermination caractéristiques de ces derniers. Une foi et une détermination nourries par la conviction que les vertus se forgent et se prouvent au contact de la réalité et qu'en dépit des difficultés du parcours, le plus important est de savoir capitaliser les avancées, consolider les acquis et tenir le cap.

Excellences,
Mesdames et messieurs,

Pendant que notre peuple se dépense sans compter pour l'amélioration de ses conditions de vie, des forces négatives à la solde des intérêts extérieurs ont, il y a quelques mois, entrepris de déstabiliser notre pays dans la province du Nord-Kivu.

Du fait de la guerre injuste qui nous est ainsi imposée, une fois de plus, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants perdent la vie, ou sont en errance dans les montagnes du Kivu. Bien d'autres sont forcés de vivre dans des conditions qui ne peuvent qu'interpeller la conscience humaine.

Des initiatives et actions sont en cours, tant au niveau régional qu'international, pour mettre fin à cette situation inacceptable et restaurer, rapidement et de manière durable, la paix et la sécurité dans cette partie du territoire national. À cette fin, toutes les options sont sur la table : options politique, diplomatique et militaire.

Je voudrais ici saisir cette occasion pour remercier les membres de notre Organisation qui nous accompagnent dans cette démarche. Nous apprécions leur solidarité. Nous rendons aussi hommage à leur authenticité car, en l'occurrence, c'est la règle de droit qui est bafouée ; ce sont les droits humains fondamentaux qui sont en cause : droit à la vie ; droit à la dignité humaine.

On ne peut être membre de la Francophonie et ne pas s'en émouvoir.

Excellences,
Mesdames et messieurs,

C'est en prenant en compte les préoccupations présentes et à venir de nos États, que la République démocratique du Congo a recommandé que nos échanges, à l'occasion du présent Sommet, s'articulent autour du thème « *Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale* ».

Nous formons le voeu de voir notre Organisation, au regard de ses missions propres et des Objectifs du Millénaire pour le Développement, proposer des solutions innovantes et concertées aux questions environnementales et économiques et contribuer ainsi à ce que la mondialisation et la gouvernance mondiale répondent à l'exigence d'une meilleure qualité de la vie pour tous, aujourd'hui et demain.

Ensemble, nous disposons des atouts et des moyens pour y concourir. Faut-il encore que nous ayons la volonté politique requise pour y parvenir.

Cela étant, comme Francophones, notre parti pris pour un développement équitable et durable se doit d'être sans équivoque.

C'est maintenant que nous devons poser les jalons pour léguer aux générations futures un environnement sain qui préserve l'humanité des catastrophes dues à la surexploitation des écosystèmes.

Excellences,
Mesdames et messieurs,

Pour la République démocratique du Congo, ce Sommet est une occasion d'affirmer sa solidarité avec tous les peuples francophones et de confirmer au monde, une fois de plus, sa vocation de pays hospitalier et prospère ; sa ferme volonté d'être un État de droit, respectueux des principes de démocratie et des droits et libertés fondamentaux, conformément à la Charte de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

En espérant que nous passions ensemble des moments d'échanges riches et féconds, pour le plus grand bien de nos populations respectives, je voudrais terminer en souhaitant à chacun de vous un excellent séjour à Kinshasa.

Je vous remercie.

Discours de S.E. Monsieur Ueli Maurer Vice-président du Conseil fédéral suisse

Monsieur le Président,
Excellences, Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et messieurs,

J'ai le grand honneur de représenter la Suisse, au quatorzième Sommet de la Francophonie, en tant que Vice-président du Conseil fédéral.

C'est aujourd'hui un Alémanique qui représente la Suisse francophone à Kinshasa ! Ce choix est typiquement helvétique. Il est l'image d'une Suisse multiculturelle et unie.

Une Suisse qui est ouverte à la coopération internationale et qui veut favoriser le rayonnement de la Francophonie dans le monde entier.

Je remercie les femmes, les hommes et les enfants de la République démocratique du Congo pour leur accueil chaleureux.

Je félicite ses autorités pour avoir organisé, pour la première fois en Afrique centrale, un Sommet de la Francophonie.

Au travers de cette région, c'est l'Afrique entière qui est à l'honneur aujourd'hui.

Depuis Montreux, l'objectif principal de la Suisse a été de renforcer la place de la Francophonie sur la scène internationale.

La Francophonie réunit des États qui défendent des valeurs communes comme la paix, la démocratie, les droits de l'homme, l'éducation et la diversité culturelle. La Suisse n'a ménagé aucun effort pour atteindre ces idéaux, qui sont fortement liés à mon pays.

Nous nous sommes efforcés d'accomplir notre mission dans deux domaines en particulier. Je voudrais les nommer aujourd'hui :

- 1) Premièrement : l'organisation de discussions en marge des grandes conférences sur les enjeux de l'environnement. Par exemple à Rio, en juin passé. Concernant les transitions politiques de l'espace francophone, la Suisse a également organisé des rencontres ministérielles non-officielles. Par exemple, en septembre dernier en marge de l'assemblée générale de l'ONU.
- 2) Deuxièmement, la Suisse a favorisé l'activité des groupes d'ambassadeurs francophones dans les capitales du monde. Son objectif a été de trouver des positions communes pour faire entendre la voix de la diversité : celle de la Francophonie.

Arrivés au terme de notre présidence, nous devons soulever la question des chantiers encore ouverts :

- Il s'agira pour nous de renforcer les structures démocratiques et judiciaires de nos pays membres. C'est une nécessité ! Si nous voulons contenir de nouvelles crises politiques, nous devons le faire avec des institutions solides.
- La Francophonie doit renforcer son action préventive et soutenir les pays en crise. Grâce aux résolutions qui découlent de ses sommets, la Francophonie doit diffuser des pratiques utiles pour lutter contre les graves menaces, telles le terrorisme, la violence armée ou la criminalité.
- La gouvernance est par ailleurs au cœur de tous les débats. Il faut toutefois se garder de généraliser ce concept à tous les domaines de la vie sans y associer nos populations. Notre tâche n'est pas de trouver, en cercle clos, la bonne définition d'un problème, mais de les résoudre.
- L'état de l'environnement est une préoccupation importante de la famille francophone. Si nous ne prenons pas soin de notre planète et de ses richesses naturelles, l'avenir de nos sociétés sera en péril. Il s'agit d'un devoir de chacun auquel nous sommes très attachés en Suisse et en Francophonie. Je me réjouis de la contribution de notre organisation et de chacun des États membres à la sauvegarde de notre planète.

Comme vous le voyez, ce quatorzième Sommet est de grande utilité pour la Francophonie, nos pays et nos peuples. Nous devons saisir cette chance pour nous engager plus résolument en faveur des valeurs de notre organisation!

Depuis l'Afrique, nous devons adresser au monde, un message fort et clair en matière de paix, de démocratie et de respect de la nature. Et nous devons pour cela prendre des décisions fermes.

C'est avec ce vœu, Monsieur le Président, que nous vous remettons la présidence du Sommet de la Francophonie.

Si le chemin de Montreux à Kinshasa se termine en succès, avec le déroulement de ce Sommet, les valeurs de Montreux, foncièrement suisses et ancrées en Francophonie, ne connaîtront aucune limite dans le temps. J'en suis convaincu.

Je souhaite donc bonne chance et un grand succès à la présidence de la République démocratique du Congo.

Discours de S.E. Monsieur François Hollande Président de la République française

Monsieur le Secrétaire général, cher Abdou Diouf,
Mesdames et messieurs les Présidents, réunis ici à Kinshasa,
Mesdames et messieurs, les chefs de délégation, conscients de l'enjeu de la Francophonie,
Mesdames et messieurs, venus nombreux, dans cette grande salle de congrès,

J'ai voulu me rendre personnellement, ici, à Kinshasa au Sommet de la Francophonie. D'abord pour une raison simple. Je voulais témoigner du soutien de la France au peuple congolais qui aspire comme chaque peuple à la paix, à la sécurité, à la démocratie.

Je voulais venir ici à Kinshasa, pour exprimer une nouvelle fois ma confiance dans l'avenir de l'Afrique qui est la jeunesse du monde.

Je voulais venir ici, à Kinshasa, pour honorer cette belle et grande cause, qui s'appelle la Francophonie et qui nous réunit tous aujourd'hui, au-delà de nos sensibilités, de nos histoires, de nos différences.

Notre patrie commune - disait un grand auteur français, Albert Camus - « c'est la langue française ».

La Francophonie est bien plus qu'un patrimoine légué par l'Histoire, bien davantage qu'un lien linguistique entre des populations qui parfois s'ignorent.

La Francophonie, elle porte des valeurs, des principes, des exigences.

Parler le français, c'est une façon de penser, de concevoir le monde. C'est un message de liberté. C'est en français, que les révolutionnaires de 1789 ont proclamé, et donc écrit, la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. C'est en français, en 1948, au lendemain de la seconde guerre mondiale, qu'a été rédigée la Déclaration universelle des droits de l'Homme. C'est en français que s'exprimaient les combattants africains pour

l'indépendance, ceux qui refusaient la souffrance des peuples asservis. « La langue française, disait Léopold Sédar Senghor, ce merveilleux outil trouvé dans les décombres du régime colonial ».

Voilà le sens de l'identité francophone.

J'exprime ma gratitude à l'égard de notre Secrétaire général, Abdou Diouf, qui a su, à la fois, préserver l'unité de la communauté francophone et en même temps consacrer la place éminente de l'Afrique dans la Francophonie.

L'Afrique occupe une place éminente.

L'Afrique, c'est le continent où notre langue est le plus parlée. Le français est une langue africaine et elle le sera de plus en plus. En 2050, c'est tout proche, 700 millions d'hommes et de femmes parleront le français, 80% seront africains.

L'avenir de la Francophonie, il est ici en Afrique. C'est vous qui allez porter le français, ses valeurs et en même temps ses exigences.

La Francophonie, c'est une belle et grande idée. Elle ne se vit pas comme un conservatoire, comme un musée où nous aurions à protéger notre bien, notre richesse, notre langue. Non, la Francophonie n'a peur de rien, c'est un espace de rayonnement, c'est la promotion de valeurs, c'est aussi l'ouverture, l'échange économique, social, culturel, c'est enfin un lien entre les générations parce qu'il n'y a pas plus beau projet pour la Francophonie que de servir la jeunesse, cette jeunesse qui va parler elle aussi en français.

Je suis venu ici, à Kinshasa, pour ce sommet afin de vous proposer, amis francophones, une ambition commune, autour de quatre priorités.

La première, c'est de multiplier les échanges, dans l'espace francophone entre les jeunes, entre les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les artistes, les créateurs. La France doit montrer l'exemple. Il y a trop d'obstacles qui sont mis sur la route de celles et ceux qui veulent montrer leurs talents dans l'espace francophone, apporter leur contribution, venir étudier ou chercher. La France a donc réalisé des efforts pour améliorer cette situation à travers des visas de circulation désormais valables sur plusieurs années. Mais il y a encore trop de freins, et c'est pourquoi je veux que les étudiants francophones puissent circuler plus facilement, et que les artistes puissent également être accueillis partout dans l'espace francophone.

La seconde priorité, c'est faire de la Francophonie un outil au service du développement.

Le développement, c'est d'abord la préservation de notre planète, la biodiversité à laquelle vous êtes si attachés en Afrique. Le développement, c'est également la lutte contre le réchauffement climatique dont vous n'êtes pas responsables mais qui vous touche particulièrement à travers un certain nombre de catastrophes qui se produisent sur votre

continent. Et puisque nous voulons faire du développement une grande cause, portons là ! La France contribuera autant qu'elle le pourra à ce que la Conférence sur le climat en 2015 puisse être un succès. La France également, et je l'ai dit à Rio, continuera de plaider pour la création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement dont le siège devrait se trouver en Afrique. C'est un témoignage là aussi de notre engagement.

Le développement, c'est la solidarité. Nous avons déjà mis en place des financements innovants : la taxe sur les billets d'avion qui permet de trouver des ressources pour lutter contre les pandémies et notamment le SIDA. La France a pris l'initiative d'introduire une taxe sur les transactions financières. Elle est maintenant suivie par d'autres pays européens. Onze ont déjà dit qu'ils y étaient prêts pour que cette taxe, non seulement puisse dissuader la spéculation, mais surtout puisse permettre de trouver de nouveaux financements pour assurer le développement. 10% de cette taxe, concernant la France, seront affectés à des projets de développement ou à des luttes contre des pandémies et notamment le SIDA.

Je veux que la Francophonie puisse porter, là encore, cette belle idée de la solidarité, du développement et que nous puissions nous aussi montrer l'exemple, y compris dans la transparence dans les échanges ou dans les investissements des entreprises. La France défendra, au niveau européen, la publication des comptes des entreprises minières, extractives, forestières pour que, pays par pays, projet par projet, sans exception, nous puissions être sûrs qu'il n'y a pas de prédation dans les pays d'accueil, de façon à ce que nous puissions lutter, plus efficacement encore, contre la corruption et le pillage des ressources naturelles.

La troisième priorité que nous devons porter ensemble, les francophones, c'est de contribuer au règlement des crises, chaque fois que nous sommes concernés et notamment ici en Afrique. Ici à Kinshasa, je pense aux populations des Kivus, victimes de conflits à répétition. Je pense à ces populations civiles massacrées, à ces femmes violentées, à ces enfants enrôlés. Oui nous devons, et je le fais à cette tribune, réaffirmer que les frontières de la RDC sont intangibles et qu'elles doivent être respectées.

Je souhaite que les francophones appuient tous les efforts de l'ONU pour qu'elle soit davantage présente ici en RDC, pour la sécurité de l'Est. Je suis favorable à ce que le mandat de la MONUSCO puisse être précisé, élargi si c'est nécessaire. Mais je ne pense pas qu'à ce seul conflit, à cette seule épreuve. Je veux également saisir les francophones de ce qui se passe, au Mali, pays francophone où le terrorisme s'est installé au Nord, où il occupe un territoire, où il met des populations en danger, où il saccage des monuments pourtant inscrits au patrimoine de l'Humanité.

Nous devons affirmer notre détermination à lutter, là encore, contre le terrorisme et à assurer au Mali l'intégrité de son territoire.

Je me réjouis, qu'à l'initiative de l'Union africaine, et je salue son président, de la CEDEAO, et je rends hommage également à son président, il y ait eu hier — et la France a été active en ce sens — un vote du Conseil de sécurité permettant maintenant de pouvoir, si les

Africains eux-mêmes en décident, d'envoyer une force pour permettre de combattre et de défaire les terroristes et que le Mali puisse retrouver l'espoir et l'intégrité de son territoire.

Mais chacun comprend ici que les menaces vont bien au-delà de ce qui peut se passer dans tel ou tel pays. Nous sommes tous concernés par les trafics de drogue, les trafics d'armes, les trafics d'êtres humains. Et c'est la raison pour laquelle je veux que les francophones s'engagent aussi dans la lutte contre ces fléaux et notamment celui de la drogue. Nous avons besoin d'une stratégie mondiale pour en terminer avec ce qui déstabilise des États, menace des sociétés et atteint jusqu'à la jeunesse qui, parfois, elle-même dérive vers ces produits. Oui, c'est une grande cause la lutte contre la drogue parce que c'est cette lutte-là qui permettra aussi de mettre un terme à certains conflits au sein de nos sociétés ou à l'extérieur.

Et puis, la dernière priorité, c'est la démocratie. La Francophonie doit porter la démocratie, les droits de l'Homme, le pluralisme, le respect de la liberté d'expression, l'affirmation que tout être humain doit pouvoir choisir ses dirigeants. Voilà les principes que les francophones doivent porter ! Mais nos valeurs, nos droits sont aussi de grandes causes que nous devons là aussi, comme francophones, avoir comme exigence. Je pense notamment à la promotion des femmes qui sont les premières victimes des violences et des guerres et je fais une proposition au Secrétaire général : la France est prête à accueillir un premier forum des femmes francophones pour que nous puissions, là encore, porter ce message au monde, du rôle irremplaçable des femmes, notamment pour le développement. Et enfin, la France sera au premier rang du combat que nous avons engagé pour l'abolition, à l'échelle du monde, de la peine de mort.

Mesdames et messieurs,

Nous n'aurons de cesse de défendre la Francophonie. En le faisant, nous n'honorons pas simplement une langue, la langue française, nous faisons en sorte que le français puisse apporter, non seulement un message, mais une part de beauté au monde. Que notre langue puisse enrichir ce qu'elle nomme, ce qu'elle exprime et qu'elle puisse aussi donner de la force à nos idées !

Ce qui nous rassemble, bien plus qu'une langue ou que la diffusion d'une culture, c'est d'abord des principes qui doivent être autre chose que des mots mais des actes. En parlant le français, nous faisons entendre une voix précieuse, utile, différente à l'humanité. Parce que nous, francophones, nous refusons l'uniformité, nous voulons la diversité et nous exprimons la liberté.

Comme francophones, nous n'avons peur de rien, nous ne redoutons rien et nous acceptons parfaitement que nos enfants acquièrent l'usage d'autres langues. C'est bien qu'il en soit ainsi parce que la jeunesse doit parler plusieurs langues, mais aussi le français. N'oublions jamais le français !

Avec la Francophonie, nous affirmons une conception du monde, une volonté de développement, une exigence culturelle. Le français n'appartient pas à la France, il vous appartient, il est à vous. Nous ne vous le donnons pas, nous le partageons. Car le plus beau cadeau que vous pouvez nous faire, à nous français, c'est de parler le français.

La Francophonie, c'est une solidarité entre nous mais qui va au-delà de nous. La Francophonie, c'est une responsabilité, celle d'éduquer, de former, de transmettre, de cultiver. La Francophonie, c'est une communauté, certes qui a été fondée par l'Histoire mais qui s'élargit chaque jour davantage, à mesure qu'il y a des pays qui nous rejoignent dans l'espace francophone : ces observateurs qui viennent regarder pour ensuite parler et puis tous ces nouveaux locuteurs, nombreux, qui en parlant le français veulent aussi adresser un message de confiance dans ce que nous représentons.

Telle est la belle ambition de la Francophonie : mettre une langue, le français, au service du monde et de la liberté.

Merci.

Discours de S.E. Monsieur Moncef Marzouki Président de la République de Tunisie

Monsieur le Président de la République démocratique du Congo,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie,
Excellences, mesdames et messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et messieurs les Délégués,
Distingués invités,

C'est pour moi un très grand plaisir, mais aussi un moment d'émotion d'être dans ce pays à qui Dieu semble avoir donné tout et le reste. Mais c'est aussi un très grand moment d'émotion parce qu'il y a dans cette ville les mannes d'un grand homme qui a impressionné toute une génération, dont la mienne, Patrice Lumumba. Je suis le fils de cet homme, nous sommes des millions à avoir été les fils de cet homme qui a marqué notre jeunesse, parce qu'il était la voix de l'Afrique, de la liberté, de la dignité. C'est donc pour moi ici une sorte de pèlerinage. Je suis venu en pèlerinage rencontrer notre maître, cet homme qui m'a marqué indéfiniment.

Je voulais donc remercier le peuple du Congo de nous avoir donné un tel homme, je voudrais remercier Monsieur le Président de nous avoir reçu et le peuple congolais de son hospitalité.

Permettez-moi aussi de dire Merci à l'homme qui est ici, assis à ma droite, Monsieur Abdou Diouf. J'en ai un souvenir personnel, puisque dans les années quatre-vingt-dix, j'étais un militant des droits de l'Homme, chassé et pourchassé. Je suis venu au Sénégal, et, au risque de déplaire au tyran de l'époque, il m'a reçu en montrant que les droits de l'Homme n'étaient pas pour lui que de simples paroles, mais que c'était un engagement. Vingt ans après, permettez-moi de lui dire publiquement, Merci.

Si le printemps arabe a envoyé un message à tous les régimes et à tous les hommes politiques, dont ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir en Tunisie, c'est bien celui-ci : faites les réformes et les vraies, sinon nous, les peuples, on vous y obligera. Ce message a été entendu en Tunisie. C'est pourquoi le gouvernement tunisien poursuit avec détermination le

processus de transition démocratique, et la construction d'un État de droit où seront respectés les libertés fondamentales et les droits de l'Homme. Et contrairement à ce que l'on dit, ce n'est pas l'islamisme qui triomphe en Tunisie, mais la démocratie.

Dans ses rapports au monde, la Tunisie est un pays qui se trouve à la croisée de trois espaces façonnés par la géographie et l'histoire : l'espace musulman et arabe, l'espace méditerranéen et l'espace africain. Cette triple appartenance la met devant sa première responsabilité qui est de tirer profit de la chance que la géographie et l'histoire lui ont donné. Ce n'est pas facile de s'assumer à la fois arabo-musulman, méditerranéen et africain. Des tensions au sein de l'identité nationale apparaissent, certains extrémistes voulant nier ou amoindrir telle ou telle composante de notre personnalité si riche et si complexe. Mais la Tunisie a toujours su, malgré ces tensions, concilier les différentes faces d'elle-même et, de toutes les façons, elle n'a pas d'autre choix.

Nous sommes fiers et décidés à promouvoir notre langue nationale, mais pour nous, cette langue nationale ne doit pas être une prison, mais une ouverture. Et en cela, nous sommes aussi décidés à promouvoir l'enseignement et à garder ce butin de paix et nous allons le fructifier parce qu'il est déjà une partie de notre identité nationale et parce qu'il nous permet d'avoir les meilleures relations avec nos partenaires du Nord - la France, la Belgique, la Suisse, le Canada - mais aussi parce que le français est déjà une langue africaine, comme l'a dit le Président François Hollande. Et si nous voulons intégrer encore davantage l'Afrique, il nous faut maîtriser cet outil, le chérir, le garder et c'est ce que nous allons faire.

Mesdames et messieurs,

Pour nous, la Francophonie, c'est cet espace qui nous permet au moins trois choses. D'abord c'est un espace d'échanges. Nous voulons échanger nos connaissances, nos valeurs, nos cultures. Pour nous, cet échange ne peut être qu'enrichissant pour tous. Aujourd'hui, tous les peuples ont besoin de plusieurs espaces où ils peuvent échanger tout ce qu'ils possèdent, parce que c'est dans l'échange que nous pouvons nous retrouver et nous enrichir mutuellement.

Mais la francophonie est aussi pour nous un espace d'entraide. La Tunisie est prête, avec ses propres moyens, à aider ses frères africains et nous sommes prêts à accepter toute aide qui nous viendrait de nos frères africains. Aujourd'hui, il est important pour nous que nous puissions réfléchir à l'entraide sud-sud. La Tunisie est prête à apporter tout ce qu'elle possède dans cet espace d'entraide et d'échange.

Mais aussi, la francophonie, pour nous, est un troisième espace. C'est l'espace où nous devons unir nos forces, car isolés, nous ne faisons rien ou pas grand-chose. Aujourd'hui, c'est le destin du monde qui est en jeu. Aujourd'hui, des forces colossales sont en train de configurer le monde. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase historique, où justement les configurations qui vont être les configurations dominantes au cours du XXI^e siècle, sont en train de se jouer maintenant. Il faut que nous soyons partis prenantes de ces forces de configuration, et que ces configurations aussi soient celles qui aillent dans le sens, à la fois

de nos intérêts nationaux, nos intérêts locaux mais aussi dans l'intérêt de l'humanité. Parce que je ne suis pas sûr que les forces actuelles qui sont en train de configurer le monde, que ce soit au niveau économique ou social, prennent en compte l'importance de l'humanité, l'importance de l'humain. J'ai bien peur qu'au contraire ces forces sont dédiées aux biens privés, et que le bien commun va être sacrifié. Et c'est la raison pour laquelle nous avons besoin de cet espace où nous pouvons unir nos forces justement pour que les configurations futures soient celles que nous voulons à la fois pour nous et les générations futures.

Voilà pourquoi cet espace francophone est si important et voilà pourquoi la Tunisie va y jouer le rôle qu'elle voudra. Et voilà pourquoi je pense que nous avons un avenir en commun. Le monde a besoin de ces espaces interculturels où des peuples parlant des langues différentes, sont capables de s'entraider et d'unir leurs forces pour que ce monde soit meilleur et surtout plus humain.

Voilà, mesdames et messieurs, voilà le message que je voulais vous transmettre au nom de ce peuple, qui s'appelle le peuple tunisien. Un peuple qui est en train de façonner sa propre histoire, mais aussi l'histoire de toute une région, du monde arabe et du monde musulman. Et je vous garantis que c'est un message de fraternité et de paix.

Permettez-moi aussi de faire ici une petite pointe de chauvinisme. Je me plais toujours à rappeler que le nom de notre continent dérive du mot «Ifriqiya», nom donné depuis la plus ancienne antiquité par nos paysans berbères à la région nord-ouest. Et j'ai été extrêmement étonné lorsque j'ai appris, il y a une quinzaine de jours en entendant des vieux paysans parler de la région nord-ouest comme «Ifriqiya». Je n'oserais pas dire que nous sommes les premiers africains mais nous allons essayer d'être parmi les meilleurs africains.

Merci.

Discours du Très Honorable Sephen Harper Premier ministre du Canada

Monsieur le Secrétaire général, Abdou Diouf,
Chefs de délégations,
Chers délégués,
Mesdames et messieurs.

J'aimerais commencer en remerciant notre hôte, la République démocratique du Congo, son président, ainsi que tous les gens de Kinshasa.

Un sommet de cette envergure demande toujours beaucoup d'organisation, beaucoup de travail et beaucoup de dévouement. Vous méritez d'être applaudis chaleureusement.

J'aimerais souligner la présence de mon collègue le Premier ministre du Nouveau Brunswick, Monsieur David Alward.

J'aimerais également souligner la présence de quelqu'un qui a écrit, récemment, une page d'histoire. Pour la première fois, le Québec est dirigé par une femme, Madame la première ministre Pauline Marois.

Chers délégués, c'est à chaque fois un grand plaisir de revoir la grande famille de la Francophonie.

La dernière fois que j'ai vu la plupart d'entre vous c'était en juillet dernier dans le berceau du Canada français, à Québec pour le tout premier Forum mondial de la langue française.

Nous avons discuté notamment de la grande diversité culturelle que l'on retrouve parmi les pays membres de la Francophonie. Et le Canada, évidemment, n'y fait pas exception.

Nous sommes très fiers de notre diversité, tant linguistique que culturelle. Elle a forgé notre histoire, marque notre quotidien et continuera encore longtemps à rayonner dans un Canada fort, uni et libre. La diversité culturelle de la Francophonie contribue largement à la richesse de nos discussions.

Chaque année, les organisateurs du Sommet nous proposent des thèmes qui reflète notre réalité. Et tant cette année que lorsque nous étions à Montreux ou encore à Québec, l'économie mondiale est au cœur de nos préoccupations.

Même si l'économie du Canada se porte relativement bien, nous sommes toujours dans une période de grande incertitude à l'échelle mondiale. Nous devons donc continuer à travailler ensemble pour aider nos économies, créer des emplois et assurer de la prospérité à long terme. Et nous devons aussi continuer à nous entraider et à faire preuve de solidarité envers ceux et celles qui en ont besoin.

Et je crois parler au nom de nous tous, en ayant une pensée spéciale pour nos amis du Sahel et d'Ha ti qui sont aux prises avec des défis de tous les instants.

Les pays de la Francophonie, ont des liens basés sur l'amour d'une langue et aussi sur le partage de plusieurs grandes valeurs.

En ce sens, je ne pourrais passer sous silence, cette année, les violations des droits de la personne.

Plus tôt cette année, le ministre canadien de la Francophonie, Bernard Valcourt, s'est rendu à Kinshasa afin d'énoncer la position du Canada.

Et cette position est très claire.

Tous les gouvernements, sans exception, doivent garantir à leurs citoyens la bonne gouvernance, l'État de droit et le respect des droits de la personne.

Mesdames et messieurs, ce Sommet est historique.

Pour la première fois, la grande famille francophone débarque ici, en Afrique centrale.

Saisissez cette opportunité pour respecter les libertés individuelles, pour renforcer la démocratie et pour parler de paix.

Et le Canada sera à vos côtés dans cette démarche cruciale pour votre région.

Au nom de toute la population canadienne, je veux offrir encore une fois mes remerciements aux organisateurs de cette rencontre internationale.

Leur vision va contribuer à faire de ce Sommet un autre grand succès.

Faisons rayonner la belle langue française partout dans le monde.

Merci beaucoup.

Discours de S.E. Monsieur Macky Sall Président de la République du Sénégal

Monsieur le Président Joseph Kabila Kabange, hôte de la XIV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage,
Mesdames, messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie,
Madame la Directrice générale de l'UNESCO,
Mesdames, messieurs,

Je souhaite d'abord remercier le Président Kabila et son gouvernement pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité conviviale qui nous ont été réservés en terre congolaise.

Je salue également la contribution de la Suisse, Présidente sortante, à la mise en œuvre de notre agenda commun.

La Francophonie, on le sait, évoque toujours le souvenir de feu le Président Poète Léopold Sédar Senghor, un de ses Pères fondateurs et ardent défenseur de la langue française et de la diversité culturelle.

En tant que Président nouvellement élu du Sénégal, je suis fier de rester fidèle, par ma présence à notre Sommet, à la mémoire de mon illustre compatriote.

Je voudrais en même temps rendre un vibrant hommage à notre Secrétaire général, le Président Abdou Diouf, pour son apport précieux à la construction de la Francophonie institutionnelle ; une Organisation structurée et réactive, qui marche au rythme de son temps.

Le thème de notre Sommet, «Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale », en témoigne éloquemment.

Au cœur de l'Afrique centrale, une des plus grandes réserves de la biodiversité mondiale, menacée par les aléas du changement climatique, il y a du bon sens à réfléchir sur les

moyens de satisfaire les besoins du développement et de protéger l'environnement dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

En juin dernier à Rio, nous avons pu constater combien le chemin était encore long et ardu pour atteindre cet objectif.

Une autre gouvernance des affaires du monde s'impose pour inverser les tendances négatives.

Je renouvelle à cet égard le soutien du Sénégal à la proposition française pour la création d'une Organisation mondiale de l'environnement basée en Afrique. Un cadre institutionnel rationalisé offre en effet les meilleures conditions d'une gestion cohérente et intégrée des défis environnementaux.

Et quoi de plus juste, que l'Afrique, continent le plus durement affecté par les effets des changements climatiques alors qu'il contribue le moins à l'émission de gaz à effet de serre, puisse abriter cette Organisation.

Pour nous, pays en retard sur le processus de développement, le souci de protection de l'environnement doit aussi aller de pair avec l'investissement massif dans les secteurs prioritaires qui fondent la prospérité des Nations : à savoir l'agriculture, l'énergie et les infrastructures.

Chers collègues, mesdames et messieurs,

A l'heure où nous tenons notre Sommet, le Mali, un des nôtres, dont le territoire est occupé au deux tiers par des bandes terroristes, est soumis à un projet totalitaire dont l'ambition clairement affichée est de s'étendre aux autres pays de la sous région et de s'attaquer aux intérêts étrangers.

Au-delà du Mali et de la sous-région, nous faisons face à une grave atteinte à la paix mondiale et à la négation même des valeurs universelles d'humanisme, de liberté et de respect de la diversité que porte la Francophonie.

Voilà pourquoi nous devons rester mobilisés; mobilisés pour soutenir les efforts que déploient la CEDEAO et l'Union Africaine pour que le Conseil de Sécurité donne mandat à des forces africaines d'aider le Mali à combattre les terroristes et libérer son territoire; et mobilisés pour soutenir le retour à la légalité constitutionnelle.

C'est l'exigence même de la Déclaration de Bamako de novembre 2000 ; car ne l'oublions pas, la Francophonie de la langue et de la culture fait corps et âme avec la Francophonie des valeurs de démocratie, de liberté et des droits de l'homme.

De notre adhésion commune à ces valeurs, naît une double obligation: obligation de solidarité, et obligation de partage pour que l'espace francophone, dans son ensemble,

puisse enfin poser sur l'idéal de démocratie un regard serein et apaisé, à la fois dans les textes et dans la pratique.

Il est vrai que de par son histoire et ses particularités, chaque pays, chaque peuple, est en lui-même un monde à part. Il est tout aussi vrai que de par les valeurs universellement partagées, chaque pays, chaque peuple, est aussi une partie du monde à laquelle ces valeurs s'appliquent indifféremment.

Et quand on a des valeurs en partage, comme celles de la Francophonie, j'ai la conviction qu'il doit être possible «d'aller à l'idéal et de comprendre le réel» pour reprendre Jean Jaurès.

Pour notre part, et je le dis sans prétention aucune, lorsque l'année dernière, la longue tradition démocratique sénégalaise a failli être déviée de sa trajectoire, il a fallu le courage et la maturité du peuple sénégalais, de sa classe politique, de sa société civile et de toutes ses forces vives pour la remettre dans le bon sens à travers un scrutin libre, transparent et incontestable.

Mais nous n'avons pas été seuls dans cette formidable aventure.

Des pays et Organisations amis nous ont accompagnés et soutenus à toutes les étapes du processus, notamment la réforme de nos instruments électoraux, l'observation des deux tours du scrutin et l'évaluation post électorale.

Cette expérience, construite en parfaite intelligence avec nos partenaires, nous ne l'avons guère perçue comme une ingérence extérieure.

Bien au contraire, nous l'avons voulue et vécue comme une manifestation de solidarité conforme aux aspirations de notre peuple d'améliorer ses performances démocratiques et de les hisser à un niveau supérieur, que nous souhaitons être un point de non retour.

Une des leçons que nous retenons de notre propre expérience, c'est qu'en Afrique comme ailleurs, l'idéal de démocratie, comme mode de dévolution du pouvoir, ne peut se construire et prospérer sur la stratégie du «tout ou rien».

Il est possible, en Afrique comme ailleurs, de surmonter les divergences et de bâtir, par-dessus les intérêts partisans, les fondements consensuels d'un processus électoral équitable et apaisé ; voire d'un partage du pouvoir autour d'une convergence d'idées et d'actions aptes à conduire les tâches de développement économique et social.

Le Sénégal est en tout cas disposé à partager avec notre Organisation et les pays qui le souhaitent l'expérience tirée de sa pratique électorale comme contribution à la réalisation de nos idéaux communs.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Discours de S.E. Madame Irina Bokova
Directrice générale de l'Unesco

Monsieur le Président
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et messieurs, chers amis,

Mes premiers mots sont pour remercier, M. le Président Kabila et le Peuple congolais pour son accueil si chaleureux.

C'est un plaisir de participer à ce XIV^e Sommet de la Francophonie, au nom du Secrétaire général des Nations Unies, avec M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint des Nations Unies pour les opérations de maintien de la paix.

L'UNESCO et l'OIF entretiennent une relation très spéciale, privilégiée même, et je voudrais commencer par rendre hommage au Président Abdou Diouf, en saluant son action pour une Francophonie ouverte, dynamique, en première ligne de la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de la diversité culturelle.

Permettez-moi également de saluer M. Boni Yayi, et le remercier de porter si haut les valeurs de la Francophonie à la Présidence de l'Union africaine, pour la défense de la paix et la dignité de ce continent.

Ce sommet, Mesdames et Messieurs, est le premier à être organisé en Afrique centrale, et l'UNESCO y est sensible : l'Afrique est l'une des priorités de l'UNESCO, et j'y suis personnellement très attachée.

L'Afrique est comme un miroir du monde : un immense potentiel face à d'immenses défis.

L'Afrique est riche : riche de sa jeunesse, de ses ressources, de sa diversité culturelle. Aujourd'hui c'est le continent de la croissance, demain, celui des énergies renouvelables.

Dans le même temps, au Sahel, 20 millions de personnes sont dans une situation critique, affectés par une crise alimentaire, environnementale et humaine.

Les conditions climatiques extrêmes s'ajoutent aux tensions politiques. Elles creusent le lit de la violence, de l'extrémisme et se renforcent mutuellement.

Et pourtant, que de choses peuvent changer, et si rapidement !

Depuis le dernier sommet de Montreux, avec quelle énergie les mouvements démocratiques ont-ils traversé ce continent, pour résonner dans le monde entier !

Nous pouvons accompagner ces transitions, et nous devons le faire, pour édifier des sociétés plus justes, plus inclusives, plus fortes.

Comment y parvenir ?

Une partie de la réponse tient dans ce qui réunit les membres de cette Organisation : une langue en partage, et plus encore, les valeurs que cette langue a porté dans l'histoire – les valeurs de dignité humaine, de liberté, d'égalité, de solidarité.

Ces valeurs doivent nous guider lorsque l'essentiel est en jeu, et c'est le cas aujourd'hui.

Une autre partie de la réponse tient dans une solidarité plus forte, plus profonde entre les États. Les conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le

Développement durable (Rio + 20) nous exhortent à mieux intégrer les trois dimensions du développement durable – économiques, sociales et environnementales – et maintenant il faut avancer, construire des partenariats plus solides et nous devons le faire vite.

Ce travail commence par l'éducation.

Sans formation de qualité, il n'y a ni croissance, ni développement, ni paix durable, tant la paix et le développement sont indissociables.

Le Secrétaire général des Nations Unies vient de lancer l'initiative « l'éducation avant tout », pour accélérer le mouvement de l'Education pour tous, et nous devons tous y contribuer.

Aujourd'hui, dans le monde, 1 jeune de 15 à 24 ans sur 8 est sans emploi, et bien davantage dans certaines régions. Le chômage de masse est la négation du pacte social. Il nourrit les inégalités, il annonce la violence civile.

Devant l'ampleur du phénomène, il faut un effort sans précédent pour l'apprentissage professionnel et l'éducation au travail.

C'est l'éducation qui donne les moyens d'exercer un métier, de sortir du chômage, de développer l'économie.

C'est l'éducation qui permet d'encourager la tolérance, de dénoncer les stéréotypes culturels, de fortifier la cohésion sociale.

J'ai vu qu'il y a des solutions.

Je l'ai vu à Abidjan – à la conférence régionale sur la culture de la paix – au forum économique de Libreville, au tout premier forum sur la science, la recherche et la technologie en Afrique, à Nairobi, organisé par l'UNESCO : des milliers de jeunes s'en remettent au dialogue pour résoudre les conflits, même les plus profonds.

Ils appellent à protéger le patrimoine culturel et naturel, qui est aujourd'hui saccagé au Mali, avec la destruction des Mausolées de Tombouctou, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ils appellent à protéger les écoles – les enfants soldats recrutés par les milices. Ils réclament la liberté d'expression et la liberté de la presse

Ils appellent à stopper les violences contre les femmes – elles dépensent encore trop d'énergie à faire valoir leurs droits, alors que cette énergie pourrait être une force incroyable de développement économique et social.

Ils nous adressent un message clair : le respect des droits de l'homme est une condition de survie et de développement de toute société.

Ils le disent en français – et cette langue donne à leur espoir un écho planétaire. La langue française est essentielle à la diffusion de ce message, et à la construction d'une coopération plus forte pour le mettre en œuvre, pour renforcer notre diversité culturelle, protéger les droits de la personne et la dignité de l'individu.

C'est l'engagement du Secrétaire général, M Ban Ki-moon, c'est l'engagement de l'UNESCO, et c'est l'engagement de tout le système des Nations Unies.

Je vous remercie.

Discours de S.E. Monsieur Abdou Diouf Secrétaire général de la Francophonie

« L'Afrique écrira sa propre histoire et elle sera au nord et au sud du Sahara une histoire de gloire et de dignité. »

Cette prophétie de Patrice Lumumba, inscrite dans la dernière lettre qu'il adressa à son épouse, peu avant de disparaître, la Francophonie l'a résolument faite sienne, dès les origines, parce que son destin, né en terre africaine, autour de la langue française, est irrémédiablement lié à celui de ce grand continent, aujourd'hui plus qu'hier et moins que demain.

Alors, par-delà les marques de profonde gratitude que je veux vous exprimer, Monsieur le Président de la République démocratique du Congo, pour la qualité de l'accueil qui nous est réservé, je voudrais vous remercier pour l'occasion que vous offrez, à la Francophonie, d'honorer, enfin, ce rendez-vous de la solidarité si souvent manqué, avec nos sœurs et nos frères congolais, ce premier rendez-vous avec nos frères et nos sœurs de l'Afrique centrale et de la Région des Grands Lacs, confrontés à tant d'épreuves par l'histoire, et dire à ces femmes, ces enfants, qui en ce moment même, dans l'est du pays, continuent d'être victimes des exactions les plus barbares, que nous ne les oublions pas.

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Evoquant comme vous le ferez, ici, les enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale, il est deux questions inéluctables qu'il faudra bien se résoudre à poser, parce que la mondialisation fait que les comportements, les décisions, mais aussi les difficultés de chacun ont désormais des conséquences sur le devenir de tous.

La première : à qui appartient la planète et qui doit en exploiter les ressources?

La seconde : à qui appartient le monde et qui doit en déterminer la marche?

Les réponses sont moins évidentes qu'il n'y paraît. Car comment expliquer, sinon, ce statu quo, ce déni récurrent, cet égoïsme persistant qui sont en passe de devenir les maîtres mots tragiques, de ce qu'il est plus politiquement correct de qualifier « d'impuissance » de la communauté internationale ?

La Francophonie, dans toutes ses composantes, se présente à vous, aujourd'hui, avec la conviction que, comme l'écrivait Tite Live, « Il faut oser, ou se résigner à tout. »

Parce qu'en laissant certains marchés se déconnecter de l'économie réelle, en laissant perdurer l'absence d'éthique et de régulation de l'économie mondiale, en laissant se creuser les inégalités et les injustices, en différant, année après année, l'adoption des mesures urgentes et innovantes qui s'imposent en matière de développement durable et de préservation des biens communs de l'humanité, ce n'est pas seulement des centaines de millions d'hommes et de femmes, de jeunes surtout, que nous condamnons au chômage, que nous condamnons à être plus pauvres et plus désespérés qu'ils ne l'étaient, c'est aussi le rôle et la stabilité de l'État, la vitalité de la démocratie que nous mettons en danger, en même temps que la stabilité et l'avenir de la planète.

En laissant perdurer un déficit de démocratie dans les relations internationales, en reportant *sine die* la réforme du conseil de sécurité des Nations Unies, la réforme du FMI et de la Banque mondiale, - instances où l'Afrique doit occuper la place qui lui revient de droit -, en entérinant le pouvoir autoproclamé de quelques-uns, parmi les plus puissants, de décider, sans réelle concertation, de l'avenir de tous, singulièrement des plus démunis, c'est encore la stabilité et la sécurité du monde que nous mettons en danger.

En laissant perdurer une politique du « deux poids, deux mesures », « deux poids, deux discours », en dénonçant chez certains les manquements que l'on s'abstient de dénoncer chez d'autres au nom d'intérêts commerciaux ou stratégiques, en décidant, au nom de ces mêmes intérêts, que tous les conflits, si meurtriers soient-ils, ne méritent pas que s'exerce notre responsabilité de protéger, ce sont les valeurs universelles que nous mettons en danger, tout en donnant argument à ceux qui réfutent l'universalité des droits de l'homme, à ceux qui récusent le droit international, à ceux qui prônent le relativisme culturel, ou qui appellent à la guerre des civilisations ou des religions.

Mesdames et messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

La Francophonie, vous le savez, s'est montrée avant-gardiste dans bien des domaines, notamment celui de l'environnement et de la diversité culturelle. Elle a surtout très tôt pressenti que, de la manière d'appréhender les problèmes, dépendait l'efficacité des solutions. La veille, le dialogue, l'accompagnement à long terme dans le cadre non négociable des principes, valeurs et idéaux auxquels nous avons unanimement souscrit, la prise en compte de la diversité des réalités du terrain, le souci d'agir en complémentarité avec les autres coopérations à l'œuvre et de nous appuyer sur la société civile nous ont permis d'enregistrer des progrès indéniables et de développer notre magistrature d'influence dans nombre d'instances de négociations et de décisions. Nous ne sommes,

certes, ni plus ni moins vertueux que les autres organisations internationales, mais sans doute avions-nous compris, de par la nature du lien original qui nous unit, - je veux parler de la langue française et des valeurs humanistes qui lui sont attachées - que la famille humaine est une et indivisible.

Puissiez-vous donc, dans ce grand pays, si fécond en ressources, en forces vives, en talents, dans ce grand pays qui a tant offert à l'art nègre et à l'esthétique universelle à travers le rythme, la couleur, la création littéraire, la statuaire, dans ce grand pays qui incarne, dans le même temps, les drames, les souffrances, les luttes passées et présentes des peuples d'Afrique, poser sincèrement les problèmes, et esquisser des amorces de solution. Puissiez-vous dans cette région centrale de l'Afrique, poumon et cœur de l'humanité, faire bouger les lignes, ici et ailleurs, parce que l'Afrique est en train d'écrire son histoire, et que ce faisant, elle écrit une part déterminante de l'histoire de l'humanité.

Oublions ce que nous n'avons pas été capables de faire jusqu'à maintenant, mobilisons-nous sur ce que nous sommes capables de faire et ce que nous devons faire désormais.

Je vous remercie.

Communication des nouveaux États membres

Communication de S.E. Monsieur Edward Nalbandian Ministre des Affaires étrangères de la République d'Arménie

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et messieurs les chefs des délégations,
Mesdames et messieurs,

C'est, pour moi, un grand honneur d'être présent au XIV^e Sommet de la Francophonie à ce moment où l'Arménie devient membre de plein droit de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Je voudrais, tout d'abord, vous remercier pour cette marque de confiance et me faire l'expression des sentiments d'émotion et de fierté qu'éprouve mon pays à rejoindre la grande famille francophone.

Émotion d'intégrer pleinement ce vaste espace de solidarité, de coopération et de dialogue.

Fierté de voir la langue, la culture et la civilisation arménienne prendre toute sa place dans le patrimoine commun francophone, riche de ses diversités culturelles et linguistiques.

Chacun le sait, il y a entre l'Arménie, la France et la Francophonie, l'histoire d'une relation privilégiée gravée dans le temps, où les destins de nos pays, de nos peuples s'entremêlèrent, forgée dans cet attachement commun aux valeurs de paix, de liberté, de démocratie et de respect des droits de l'homme.

C'est aussi une histoire empreinte de la marque des hommes, de tous ceux qui, grâce à leur dévouement, à leur apport dans les domaines de la culture et des arts, à leur engagement politique, humanitaire ou professionnel, contribuèrent à enraciner les sentiments profonds d'amitié qui unissent aujourd'hui les peuples arménien, français et francophone.

Il y a enfin la langue française et la culture francophone, qui véhiculent à travers le monde les valeurs d'humanisme. Elles continuent à susciter en Arménie un attrait comme en témoigne la présence accrue du français et d'un environnement francophone dans notre pays.

La Pacte linguistique que j'ai signé hier avec le Secrétaire général de la Francophonie aussi bien que la nouvelle Convention de partenariat entre l'Arménie et l'OIF en sont de parfaites illustrations.

En sa qualité de membre de plein droit de l'Organisation, l'Arménie aura à cœur de renforcer sa coopération avec les États membres, de participer activement aux activités de la Francophonie, d'agir dans un esprit de solidarité et d'affirmer notre fidélité à ses valeurs.

Soyez convaincus que l'Arménie va continuer à œuvrer, avec la plus ferme volonté, pour conforter la place de la Francophonie sur la scène internationale et construire ensemble son avenir.

Je vous remercie.

Communication de S.E. Monsieur Hamad Abdulaziz Al Kuwari
Ministre de la Culture, des Arts et du Patrimoine
du Qatar

Monsieur le Président de la République démocratique du Congo,
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Excellences, mesdames et messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et messieurs les chefs de délégations,
Mesdames et messieurs,

C'est une grande fierté et un grand honneur pour mon pays le Qatar d'être invité à prendre part au XIV^e Sommet de la Francophonie et d'appartenir désormais, en tant que membre associé, à cette illustre communauté en constant mouvement fondée sur la langue française, la diversité culturelle et le partage des valeurs de paix et de solidarité.

La candidature d'adhésion du Qatar à l'Organisation internationale de la Francophonie traduit les grandes ambitions et la volonté de Son Altesse l'Émir Cheikh Hamad Bin Khalifa Al Thani, de même qu'elle exprime la profonde aspiration de tous les Qataris. En effet, le Qatar s'apprête à intégrer une communauté francophone en permanente augmentation vivant dans une parfaite harmonie avec d'autres communautés linguistiques et culturelles arabes et anglophones notamment.

Pays, où les valeurs de tolérance et de respect sont partagées par tous les habitants, qataris comme étrangers. Elle représente ainsi un bel exemple de cette diversité que la Francophonie s'attache à promouvoir.

Cette adhésion constitue pour le Qatar une étape importante dans sa volonté de renforcer la présence du français dans de nombreuses initiatives. Nous espérons vivement développer une coopération fructueuse avec l'OIF et les pays membres en vue de promouvoir d'avantage l'apprentissage de la langue française au sein de la population et plus particulièrement les Jeunes.

Profondément attaché, par ailleurs, au dialogue des cultures, le Qatar cultive et entretient cet idéal à travers son appartenance à de nombreuses organisations culturelles régionales

et internationales. C'est dans ce cadre qu'elle a adhéré, en 1909, à la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des exceptions culturelles. Il s'honore déjà d'entretenir d'excellentes et fécondes relations avec la majorité des pays membres, aussi bien du Sud que du Nord, de cette organisation qu'est l'OIF et qui est désormais notre organisation. Du reste, ceci est une réponse à une vocation naturelle du Qatar en raison de sa position géographique qui le conduit également à cultiver, sur la scène internationale, une diplomatie de paix, de médiation et de règlement des crises et des conflits.

À cet égard, le Qatar entend prendre toute sa place dans les actions que mène la famille francophone. Il entend aussi participer pleinement aux forums et concertations concernant les grands enjeux auquel la Francophonie et le monde doivent faire face. Le Qatar ne manquera pas, entre autre, de participer activement à la coopération multilatérale francophone déployée par l'Organisation internationale de la Francophonie.

La culture et l'enseignement font l'objet d'une grande attention dans le processus de développement en cours dans notre pays. Le Qatar appartient à une prestigieuse civilisation et culture : la civilisation arabe dont font partie aussi plusieurs membres de notre Organisation. Notre pays a joué un rôle essentiel sur le plan mondial dans le dialogue entre les civilisations et les cultures. Il abrite le siège du Centre international pour le dialogue interreligieux.

En souhaitant plein de succès à notre Conférence, je tiens, encore maintenant, à exprimer au Secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence Monsieur Abdou Diouf, les chaleureuses félicitations de Son Altesse l'Émir Cheikh Hamad Bin Khalifa Al Thani pour sa brillante action à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Nous exprimons au chef de l'État et au Peuple de la République démocratique du Congo notre gratitude pour leur accueil et leur hospitalité ainsi que cette brillante organisation de ce XIV^e Sommet de la Francophonie à Kinshasa.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Communication de S.E. Monsieur Ricardo Ehrlich Ministre de l'Éducation et de la Culture de l'Uruguay

Monsieur le Président de la République démocratique du Congo,
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Excellences, mesdames et messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et messieurs les chefs de délégations,
Mesdames et messieurs,

C'est un grand honneur pour notre pays l'Uruguay, le premier de l'Amérique du Sud de participer à ce Sommet.

Tout d'abord, je voudrais vous transmettre les salutations fraternelles du Président José Mujica et remercier en son nom le Président de la République démocratique du Congo pour l'invitation qu'il lui a adressé.

Je suis très honoré de représenter mon pays devant vous et pouvoir réaffirmer la volonté et la vocation de l'Uruguay de faire partie en qualité de membre observateur de ce grand espace francophone.

Notre demande est motivée par notre histoire, notre culture, le regard que nous portons sur l'avenir de notre pays qui définit notre vocation d'intégration et notre engagement dans la construction de contextes internationaux solidaires ainsi que de paix, d'amitié et coopération entre les peuples.

Les langues jouent un rôle majeur dans la préservation et le développement de notre patrimoine culturel tangible et intangible. La pratique, l'enseignement et l'entière appropriation de la langue maternelle sont essentiels à l'édification de sociétés libres aux horizons ouverts. La langue dans laquelle nous pensons et vivons nos émotions est capitale. Mais la diversité linguistique est notre patrimoine commun et le point de croisement de nos citoyens.

L'histoire passée et présente de l'Uruguay nous relie étroitement à l'espace francophone. Ce rapport a fortement marqué le développement de notre culture, de notre éducation, de nos sciences comme nous l'avons exposé dans notre demande d'adhésion.

Nous entretenons d'étroites relations avec un grand nombre de pays membres. S'il faut, en premier lieu, mentionner les liens que nous avons tissés avec la France et l'Europe au cours de notre histoire le biais des communautés de migrants européens parmi d'autres qui ont contribué à l'émergence de notre nation, nous devons également souligner les rapports particuliers que nous avons avec l'Afrique et ses Peuples. L'origine de ce rapport remonte à l'arrivée sur le continent américain de ces nombreuses communautés qui avaient été conduites à travers l'Océan atlantique. Ces communautés africaines constituent une part importante de notre population. Elles ont fécondé notre histoire et contribué à forger nos identités.

Enfin, nous partageons avec cette organisation, sa volonté de promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique, la paix, la démocratie et les droits de l'Homme, l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ainsi que la coopération au service du développement durable.

Excellences,
Monsieur le Secrétaire général,

Notre histoire est notre principale lettre de présentation, nos engagements envers la démocratie, la liberté, envers la construction d'espaces solidaires et d'égalité, les trois au niveau national et international sont la raison principale de notre volonté de nous rapprocher de ce grand espace que vous constituez. Nous aspirons donc à pouvoir cheminer à côté de vos peuples.

Merci à toutes et à tous.

**Exposés introductifs et interventions
sur les thématiques du Sommet**

Exposé introductif de S.E. Madame Pauline Marois
Première ministre du Québec

Langue française, diversité culturelle et éducation

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégations,
Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs,

Nous avons choisi de faire porter notre débat de ce matin sur une question centrale : « Langue française, diversité culturelle et éducation ». Nous avons tous conscience que le sort de la Francophonie est indissociable de l'avenir de la langue française.

Il s'agit d'un enjeu crucial aussi pour le Québec. Aucune langue nationale ne vit en vase clos. Chacune est perméable, sujette à la variété des forces qui influencent sa position dans l'ordre linguistique mondial.

Le sort du français au Québec est inséparable du statut du français dans le monde. L'avenir du français en Amérique du Nord dépend des choix linguistiques faits à l'extérieur de ses frontières. Un recul du français en Europe, par exemple, signifierait, tôt ou tard, un affaiblissement du français sur notre continent.

Un monde unifié par une langue unique, quelle qu'elle soit, menace la liberté de l'esprit et fait peser sur l'identité nationale un risque d'effritement qu'il serait irresponsable de banaliser.

À long terme, sous l'effet d'une évolution démographique défavorable, la situation du français au Québec est préoccupante. L'anglicisation de Montréal dans les années soixante a éveillé le sentiment nationaliste des francophones du Québec. En 1976, le gouvernement de René Lévesque a adopté la Charte de la langue française, communément appelé Loi 101, de façon à redonner au français sa place centrale. Depuis, cette loi historique a inspiré les dispositions linguistiques de 42 pays. C'est une contribution québécoise à l'avenir du français dont nous sommes très fiers.

L'influence et la présence du français se sont affaiblies sur la scène internationale. Toutefois, nous sommes loin de la déroute annoncée par certains. Mais le recul redouté, lui, est déjà là, perceptible par maints signes avant-coureurs dans les médias de masse, l'économie, le monde culturel et numérique. Je ne crois pas à la fatalité du recul. Il n'y a pas d'évolution irrémédiable qui entraînerait le français vers son déclin. En revanche, comme tous les Québécois, je connais le prix du renoncement à défendre son identité.

L'histoire du Québec fournit une assise à cette conviction. Permettez-moi d'en faire état quelques instants devant vous. En 1831, Alexis de Tocqueville, de retour d'un séjour aux États-Unis, fait un détour par Montréal. Quatre mois plus tard, il écrit ceci :

« Les Français d'Amérique avaient en eux tout ce qu'il fallait pour faire un grand peuple. Ils forment encore le plus beau rejeton de la famille européenne dans le nouveau monde. Mais, accablés par le nombre, ils devaient finir par succomber. (...) Le peuple conquis, partout où il n'a pas l'immense supériorité numérique, perd peu à peu ses mœurs, sa langue, son caractère national. Aujourd'hui le sort en est jeté, toute l'Amérique du Nord parlera anglais. »

Du propos de Tocqueville, on peut tirer d'utiles leçons : il faut se méfier des prédictions. Elles ont souvent tendance à ne projeter sur l'avenir que les lumières du présent. Par ailleurs, la volonté des peuples à rester eux-mêmes, quelles que soient les conditions qui entravent leur chemin, peut venir à bout de la pire adversité. Les chiffres le prouvent. Quand Tocqueville arrive à Montréal, la population du Québec d'alors s'élève à 500 000 habitants. Aujourd'hui, les Québécois, ce peuple appelé à disparaître et dont Tocqueville disait qu'il serait « une goutte d'eau dans l'océan », sont plus de 8 millions.

L'histoire des francophones d'Amérique fait la preuve éclatante qu'il est possible de contrer les déterminismes les plus puissants. L'admirable résistance du peuple acadien démontre à son tour la justesse de cette affirmation. Il est possible d'orienter l'action collective, de façonner le changement plutôt que d'en subir passivement les contrecoups. Mon gouvernement a retenu la leçon du passé. Il entend ne pas reculer dans la défense du français et de sa Charte de la langue française, tout en assurant la sécurité linguistique de notre minorité anglophone et des Premières nations autochtones.

Monsieur le Président,

La Francophonie peut et doit jouer un rôle singulier dans la bataille en faveur du multilinguisme. Cette bataille est d'abord une lutte contre une vision unique et réductrice du monde. Un combat qui rejoint celui pour la liberté.

La mondialisation a soumis la dynamique des langues à une régulation d'un type nouveau. Un rapport inédit s'instaure entre les langues, remettant en cause l'ancienne hiérarchie façonnée par l'histoire, les guerres et les conquêtes économiques.

Dans ce nouveau paysage linguistique, le français doit trouver sa place. Celle-ci dépend de notre volonté à lui garantir un statut central au sein d'un multilinguisme de fait en train de prendre forme sous nos yeux. Les grandes langues internationales, dont le français, ont pris

acte de la nécessité de s'affirmer aux côtés de l'anglais, sans toutefois chercher à le concurrencer.

Au sein de la Francophonie, un véritable basculement est à l'œuvre. Alors que les Européens totalisent aujourd'hui 40 % des locuteurs francophones, le continent africain en abritera 85 % à l'horizon 2050. C'est sur ce continent que se jouera une bonne partie de l'avenir de notre langue, à la condition expresse que la nécessaire prise de conscience soit suivie des moyens que nécessite le développement, au premier rang desquels figurent l'éducation pour tous et le respect des langues nationales.

L'attrance exercée par notre langue doit être soutenue, encouragée, vivifiée partout, et de mille façons, en refusant tout repli sur soi-même. Le désir de français ne sera jamais le fruit d'une forme quelconque d'imposition. Face à la concurrence linguistique, le français doit séduire et, pour cela, créer les conditions qui infléchiront en sa faveur le choix des locuteurs exposés à une offre plus ou moins variée selon les contextes nationaux. Le français doit être une terre d'accueil, un appel à la liberté de l'esprit. Je souhaite que le français devienne au sein de nos pays « l'essence de nos rêves », selon la formule que vous me permettrez d'emprunter à Shakespeare.

L'espace francophone doit renouer avec un vaste projet culturel afin que la jeunesse de nos pays voit dans le français un enracinement désirable. Ce projet ne peut évidemment s'incarner que dans la diversité du français, non pas subie comme une contrainte, mais au contraire appelée de nos vœux. Après tout, cette ouverture à d'autres formes de français n'est qu'un juste retour au don que nous font tant d'hommes et de femmes qui ont adopté notre langue pour en faire la leur.

Monsieur le Président,

Nous adoptons lors de ce Sommet un texte important : une politique de promotion de la langue française. Ce document, intitulée *Le français, langue d'aujourd'hui et de demain*, atteste de notre volonté d'assurer au français, ici et maintenant, mais en même temps pour les générations futures, un statut et une influence qui témoignent de sa vitalité sur la scène mondiale.

Cette politique s'est fortement inspiré des échanges qui ont eu lieu dans le cadre du Forum mondial de la langue française, tenu en juillet dernier à Québec, et qui a réuni plus de 1900 participants, des jeunes et des représentants de la société civile en majorité. Nous saluons, à ce propos, l'initiative du Secrétaire général d'organiser une seconde édition en 2015.

Monsieur le Président,

Nous habitons tous la même langue, le français, notre maison commune. C'est notre devoir de la faire prospérer.

Je vous remercie.

Exposé introductif de S.E. Monsieur Pierre Nkurunziza
Président de la République du Burundi

Langue française, diversité culturelle et éducation

Excellence Monsieur le Président de la République démocratique du Congo et hôte,
Excellences Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,
Excellence Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Mesdames, Messieurs les Chefs de délégation,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

Gloire soit rendue à Dieu Tout Puissant pour avoir permis ces assises.

Qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement du Burundi et en mon nom propre, de saluer chaleureusement votre auguste Assemblée de la Communauté francophone ici réunie au plus haut sommet. Mes remerciements s'en vont également au Gouvernement et au peuple congolais pour l'accueil légendaire chaleureux qui nous a été réservé.

Qu'il me soit également permis de vous déclarer notre immense joie de participer à cet important sommet pour témoigner, une fois de plus, de notre ferme engagement aux côtés de vous tous pour le développement de la Francophonie.

À travers différentes manifestations, le Burundi remplit sa fonction attendue de membre de la Communauté à part entière. Ainsi par exemple récent, vous vous souviendrez qu'au mois de juin dernier, s'est tenu à Bujumbura un grand colloque régional sur le thème « *Langue française, intégration et ouverture* ». Cet événement a donné lieu à de nombreux et fructueux échanges sur des problématiques cruciales autour de cette langue qui nous réunit aujourd'hui à Kinshasa.

À travers cette activité, le Burundi tenait à marquer avec force son attachement pour la langue française et sa volonté de participer au dynamisme de la Francophonie africaine et mondiale.

C'est aussi la raison pour laquelle Nous répondons avec honneur et plaisir à ce rendez-vous de Kinshasa, à cet appel du Président Abdou DIOUF – que Nous saluons aujourd'hui et à qui Nous tenons à adresser nos chaleureux remerciements pour l'intérêt que la Francophonie porte à l'endroit de Notre pays, le Burundi. Nous venons contribuer avec volonté et ouverture au grand débat sur le thème « *Langue française, diversité culturelle et éducation* ».

Nous voudrions donc profiter de cette occasion pour dire quelques mots sur la place du Français dans l'éducation au Burundi et sur ses rapports avec l'identité culturelle et linguistique burundaise. Nous croyons en effet que la situation de la langue française dans notre pays est représentative des défis que connaissent un grand nombre de pays de la Francophonie.

Excellences messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Distingués invités,
Mesdames et messieurs,

La langue française occupe une place de premier choix dans le système éducatif burundais. Elle est même insérée dans des rapports étroits avec l'identité culturelle et linguistique de notre pays.

En effet, si les écoles primaires du Burundi accueillent aujourd'hui plus de deux millions d'élèves ; si au sein de leurs foyers, pour leur grande majorité, c'est en kirundi que les jeunes filles et garçons communiquent ; si le kirundi est la seule langue nationale du Burundi parlée par toute sa population, sur tout son territoire, faisant ainsi du Burundi un État-nation au sens plein du terme dont nous sommes si fiers ; pourtant, à l'école, les jeunes burundaises et burundais confrontés au multilinguisme acceptent l'ouverture au multilinguisme.

Celui-ci devient une réalité avec laquelle ils grandissent et s'épanouissent. Au Burundi, comme dans de nombreux autres pays d'Afrique, la question du multilinguisme, de l'interaction et de la complémentarité des langues, est absolument indissociable de celle de l'éducation.

Cette cohabitation de plusieurs langues est une réalité africaine qu'il nous appartient d'encadrer, d'encourager au plus haut niveau de l'État, afin d'en tirer le meilleur pour le plus grand bénéfice des élèves, des citoyens et de la nation.

C'est la raison pour laquelle Nous avons instauré, à travers le Ministère de l'Enseignement de base, l'obligation pour les élèves de suivre des cours de kirundi et de français – qui est notre langue d'administration et d'enseignement – mais également de swahili et d'anglais et ce, dès les années du primaire.

Les jeunes burundaises et burundais ont donc pour eux le kirundi, leur langue maternelle ancestrale ; le français comme langue d'adoption, d'ouverture et d'avenir ; l'anglais et le

swahili, enfin qui sont des langues de communication régionales et internationales, ainsi que d'usage commercial.

La cohabitation de ces deux langues est une chance formidable pour les élèves burundais :

Leur langue maternelle si riche en tant que véhicule de l'identité culturelle leur donne l'ancrage indispensable dans les traditions et les valeurs burundaises, indispensables pour continuer à bâtir une société unie et solidaire, intègre et pleine d'espoir.

Avec le français, les élèves disposent de l'ouverture sur l'Afrique et sur le monde, ils disposent d'une langue de culture, d'une langue d'affaire, d'une langue de paix et de dialogue entre les peuples et les civilisations. Nous prenons chaque jour la mesure de cette chance, cette opportunité historique.

Dès lors, l'école devient le lieu où ce multilinguisme et ce multiculturalisme prennent racine chez nos jeunes générations, leur inculquant les bonnes attitudes de tolérance, d'acceptation et de compréhension mutuelles entre les peuples. C'est une des raisons pour lesquelles nous y apportons une attention particulière.

Excellences messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Distingués invités,
Mesdames et messieurs,

Nous sommes fiers de pouvoir dire aujourd'hui que le Burundi est pressenti pour accéder, d'ici 2015, au deuxième Objectif du Millénaire pour le Développement, c'est-à-dire donner à tous les enfants la possibilité d'achever un cycle complet d'études primaires.

Nous y avons consacré beaucoup d'efforts en privilégiant la gratuité de l'enseignement primaire et l'édification de milliers d'écoles. Aujourd'hui, le pays compte trois mille neuf cent soixante écoles (3960) qui totalisent plus de vingt-quatre mille cinq cents salles de classes (24500) avec un effectif avoisinant deux millions d'écoliers. Le problème de l'accès à l'enseignement est désormais presque résolu au Burundi. Mais le défi est aussi celui de l'Assurance - qualité de l'enseignement dès lors qu'il est mis à la portée du plus grand nombre. Nous le savons, la qualité de l'éducation est un problème d'une importance comparable à celui de l'accès à l'école. Nous nous y attelons, la situation s'est améliorée, elle ne cesse de s'améliorer.

Les partenaires multilatéraux et bilatéraux nous accompagnent sur le chemin de l'éducation pour tous et leur appui nous est précieux. Mais il incombe à l'État, au Ministère en charge de l'éducation tout particulièrement, de s'approprier toujours davantage la multitude des projets mis en œuvre sur le terrain afin de leur donner la coordination indispensable à des réussites profondes et pérennes.

Ces développements dans le secteur de l'éducation au Burundi permettent à la famille francophone de s'élargir en se rajeunissant. Nous voudrions, pour illustrer Notre propos,

évoquer à un bel exemple de partenariat entre le Burundi et la Francophonie pour l'amélioration de la qualité de l'éducation. L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres, (IFADEM), a permis de dispenser une formation continue pour 2400 enseignants du primaire, en poste dans des zones parfois éloignées des centres urbains, afin d'améliorer leurs compétences linguistiques et pédagogiques.

Cette réussite a été rendue possible par le partenariat très fort instauré entre la coopération multilatérale incarnée par l'Organisation Internationale de la Francophonie et par la mobilisation et la mise en valeur de l'expertise nationale et des ressources locales. Le modèle développé par cette initiative innovante présente dans plusieurs autres pays, y compris la République Démocratique du Congo, tire sa réussite de sa capacité à s'appuyer sur les institutions gouvernementales, renforcées par une attention constante portée au transfert de compétences.

Nous pensons qu'il s'agit ici de la seule voie que peut désormais prendre la coopération au développement, celle du respect de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, celle d'un passage de témoin, d'une augmentation des capacités des États à prendre eux-mêmes en main les problématiques auxquelles ils sont confrontés.

Les défis de l'éducation dans les pays d'Afrique francophone sont nombreux et de taille, mais nous savons qu'ils ne sont pas insurmontables. Avec la langue française, que nous partageons tous ici, nos systèmes éducatifs disposent d'un espace décuplé de dialogue et d'échange. Avec les institutions internationales que sont l'Organisation Internationale de la Francophonie et la Conférence des Ministres de l'éducation des pays ayant le Français en partage (CONFEMEN), ils disposent de cadres de partenariat privilégiés et efficaces.

Il convient d'en prendre la mesure et d'en tirer le meilleur, car ce n'est que dans la solidarité que nous arriverons à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, à assurer à nos jeunes générations un avenir meilleur, un avenir de culture, de paix et de prospérité partagée.

Il convient également d'appeler à la prise de conscience commune que l'un des grands dangers qui guette tout outil de communication, c'est la pauvreté ou l'inadaptabilité de son contenu par rapport aux vécus concrets des usagers. C'est pourquoi, aujourd'hui, du haut de cette tribune, Nous formulons le vœu et faisons un appel conséquent, que notre langue, le français, en tant que support de communication et de formation au niveau scolaire et universitaire soit des savoirs scientifiques et technologiques, des sens de vie et de valeurs humaines qui permettent à nos sociétés d'être plus performantes dans ce monde marqué par de grandes concurrences.

Excellences messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Distingués invités,
Mesdames et messieurs,

Que faire alors, avec quelle approche et quelles stratégies pour que le Français réponde à ce défi permanent d'être le vecteur efficace de l'identité francophone respectueuse de la

diversité culturelle, c'est-à-dire des relations de coopération et d'amitié entre les membres davantage plus renforcées ?

Que faire, avec quelle approche et quelles stratégies pour que la langue française soit le vecteur et le moteur des savoirs avancés qui permettent une grande adaptation de notre communauté francophone aux enjeux de compétition internationale ?

Telles sont entre autres quelques interrogations que nous soulevons à l'occasion d'une aussi grande rencontre des membres de la Francophonie.

Nous ne saurions terminer notre propos sans vous convier, vous les grands amis du Burundi ici présents au grand rendez-vous que le Gouvernement du Burundi, en collaboration avec ses partenaires au développement, organise du 29 au 30 octobre à Genève en Suisse, une conférence à l'intention de tous les partenaires, traditionnels et non traditionnels qui seront appelés à annoncer leurs contributions au financement de la mise en œuvre du CSLP II, notre Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté, dans lequel quelques problématiques ci-haut évoquées sont d'ores et déjà développées.

Que vive l'amitié entre les peuples,
Que vive la coopération internationale,
Que vive la Francophonie,
Que dieu vous benisse.

Je vous remercie.

Exposé introductif de S.E. Monsieur Denis Sassou-Nguesso
Président de la République du Congo
lu par S.E. Monsieur Basile Ikouebe
Ministre des Affaires étrangères et de la coopération

Enjeux environnementaux et économiques

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Retenu en ce moment par d'autres engagements, le Président Denis Sassou-Nguesso m'a chargé de vous présenter, en son nom, le bref exposé liminaire que voici :

« La tenue du présent Sommet pour la première fois en Afrique centrale constitue un événement qui suscite beaucoup d'espoirs. Par ce choix, l'Afrique, désormais bastion de la langue française, se trouve honorée.

Le rendez-vous de Kinshasa est un événement majeur qui donne à l'OIF une nouvelle occasion de s'affirmer davantage sur le terrain au regard des attentes de nos pays.

Permettez-moi quelques réflexions rapides sur la thématique relative aux « enjeux environnementaux et économiques ».

Les enjeux environnementaux sont capitaux. Il est heureux que nous en débattions, ici à Kinshasa, au cœur du Bassin du Congo, l'un des poumons écologiques de notre planète.

Parce que, face à tous les défis nouveaux et émergents du développement durable, l'espace francophone devrait créer les conditions de solidarité intergénérationnelle par une gestion responsable des ressources naturelles, promouvoir la co-construction et prouver sa capacité à fonder une mondialisation humaniste.

La Francophonie doit encourager les États membres à s'engager dans la voie du développement durable, notamment en faisant face aux défis majeurs liés :

- aux effets des changements climatiques,
- à la dégradation des écosystèmes naturels,
- à la désertification,

- à la détérioration des sols,
- à la gestion rationnelle des écosystèmes côtiers, marins et lacustres,
- au renforcement de l'utilisation durable des ressources naturelles, notamment l'eau, les forêts et la biodiversité,
- à la faible capacité de résilience aux catastrophes naturelles,
- aux crises énergétiques, alimentaire, financière et économique,
- à l'urbanisation rapide et non planifiée résultant de l'exode rural,
- aux migrations,
- aux financements des projets,
- à l'aggravation de la pauvreté et du chômage, en particulier chez les jeunes.

Pour y parvenir, la Francophonie dispose à la fois de moyens, de l'espace et des hommes. Il suffit d'une profonde conviction, d'une volonté politique dans la prise de conscience, d'une responsabilité partagée dans un élan de solidarité.

Dans cette perspective et au sortir de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio+20, il nous appartient de capitaliser le consensus acquis au niveau mondial sur l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Nous devons encourager l'émergence de cette économie comme un moyen pour réduire notre empreinte écologique et promouvoir la diversification économique, le développement durable, la création d'emplois décents, l'optimisation des ressources et la baisse de la pression sur les ressources non renouvelables.

À cet égard, la gestion durable des forêts du Bassin du Congo et l'initiative de la Grande muraille verte offrent, en Afrique, d'innombrables opportunités de croissance verte et de lutte contre la pauvreté.

S'agissant du cadre institutionnel du développement durable et de la gouvernance environnementale internationale, je me réjouis de la recommandation de Rio+20, relative au renforcement du PNUE, avec pour objectif ultime la création d'une organisation spécialisée des Nations Unies sur l'environnement, ayant son siège à Nairobi. La Francophonie doit poursuivre son action dans ce sens, au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies et de ses grandes commissions.

C'est pourquoi, je salue la convergence des positions africaine et de la Francophonie sur Rio+ 20 qui, dans le cadre d'un partenariat stratégique et malgré des divergences mineures, a positivement influé sur les débats et les conclusions de Rio+20.

J'aimerais également saluer l'initiative que l'OIF a prise, concernant l'élaboration des stratégies nationales du développement durable dans les pays membres. Cette démarche méthodologique permettra, sans nul doute, à ceux qui se l'approprient, de se doter d'un instrument précieux de planification stratégique et de se lancer dans l'orbite maîtrisée de leur développement à long terme. Cet instrument constitue une synthèse d'actions à engager, des mesures à prendre et des projets à réaliser en vue de promouvoir l'essor économique et le progrès social, sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète.

Je voudrais terminer mon propos par quelques interrogations :

- L'économie verte peut-elle être à la fois un outil et une déclinaison du développement durable ?
- Que doit faire la Francophonie pour promouvoir plus de solidarité entre ses membres qui n'ont pas que la langue française en partage, mais aussi l'aspiration au développement économique et social ?

Comment l'OIF pourrait mener une réflexion sur les moyens de mise en œuvre du développement durable dans son espace, notamment en ce qui concerne les financements durables, le transfert de technologies et le renforcement des capacités ?

Je vous remercie.

Exposé introductif de l'Honorable David Alward
Premier ministre du Nouveau-Brunswick

La jeunesse et les enjeux économiques et environnementaux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Mesdames et messieurs,

La proportion de jeunes de moins de quatorze ans dans l'ensemble de la Francophonie est de trente pour cent.

En Afrique sub-saharienne, cette proportion atteint quarante-quatre pour cent, ce qui en fait la région francophone avec la plus grande population de jeunes du monde.

Or, notre jeunesse francophone et francophile, alimentée et reliée par les médias sociaux, demande, avec de plus en plus d'insistance, d'avoir voix au chapitre.

Elle réclame haut et fort, parfois même avec violence, des institutions véritablement démocratiques et exige le respect de ses droits.

Elle réclame un meilleur accès à l'éducation et à une éducation de meilleure qualité.

Elle réclame une participation à la vie politique et à la vie économique.

La jeunesse a le potentiel d'être le principal moteur de la prospérité économique des pays en développement au cours des années à venir. Mais uniquement s'il existe des politiques et les programmes nécessaires pour renforcer les opportunités qui s'offrent à elle.

Dans ces circonstances, il devient alors incontestable que cette jeunesse doit être mieux éduquée et mieux préparée au marché de l'emploi.

On doit lui fournir les compétences nécessaires pour tirer pleinement parti de la vie économique en assurant son insertion réelle à la société afin de contribuer au développement de celle-ci.

Cet objectif ne saurait être atteint que si l'on améliore la quantité et la qualité de l'offre en éducation, que si l'on s'assure de la pertinence de la formation professionnelle et technique, que si l'on encourage la participation des jeunes à la vie publique et à l'élaboration de politiques.

Bien que l'OIF, le Sommet de Moncton, ainsi que plusieurs déclarations, ont fait état de l'importance de la jeunesse, nous devons aller encore plus loin sur la question de la jeunesse.

Plus spécifiquement :

Alors que notre Organisation ne dispose que de moyens limités face à ces grands défis, comment la Francophonie peut-elle le mieux contribuer à l'atteinte de ses objectifs éducatifs et de formation des jeunes ?

Quel rôle la Francophonie peut-elle jouer dans l'accompagnement des États pour assurer la mise en place de politiques et de mécanismes visant à encourager les jeunes à participer activement aux processus démocratiques et à la vie publique ?

Comment la Francophonie peut-elle appuyer l'amélioration de la quantité et de la qualité de l'offre éducative ?

Comment la Francophonie peut-elle aider les États à assurer la meilleure pertinence possible de la formation technique et professionnelle, en lien avec les besoins du marché de l'emploi ?

Autant de questions essentielles qui se posent à nous aujourd'hui et sur lesquelles nous sommes invités à réfléchir pour y apporter des réponses.

Merci Monsieur le Président.

Exposé introductif de S.E. Monsieur Paul Biya
Président de la République du Cameroun

L'Afrique dans la Francophonie et la gouvernance mondiale

Monsieur le Président de la République démocratique du Congo,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Mesdames, Messieurs,

Avant toute chose, je tiens à remercier les Autorités congolaises, particulièrement le Président Kabila et le peuple congolais, pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé ainsi qu'à la délégation qui m'accompagne. Kinshasa a vraiment été à la hauteur de sa réputation !

Mesdames, Messieurs,

L'honneur me revient – j'en suis reconnaissant à notre Organisation et à son Secrétaire général – d'introduire le débat sur le thème « L'Afrique dans la Francophonie et la gouvernance mondiale ».

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est bon je crois, de rappeler que le continent africain est le berceau de la Francophonie. C'est en effet en Afrique que la Francophonie – terme employé pour la première fois par le Français Onésime Reclus pour désigner les espaces géographiques où la langue française était parlée – a vu son institutionnalisation, avec la création de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) en mars 1970. L'ACCT s'est muée en 1998, en Agence Internationale de la Francophonie (AIF) qui donnera naissance, en 2000, à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Ainsi, la famille francophone s'est élargie et s'est transformée. En s'appropriant les valeurs de la démocratie, des droits de l'homme, de la paix, du développement durable, de la diversité culturelle et de la pluralité linguistique, elle est devenue un acteur majeur sur la scène internationale.

Et d'abord en Afrique.

Le fait que deux éminentes personnalités africaines aient présidé à la destinée de notre Organisation, Monsieur Boutros Boutros Ghali et Abdou Diouf, ici présent, auxquels je souhaite rendre hommage, y est évidemment pour quelque chose.

Longtemps marginalisé, notre continent est aujourd'hui crédité de perspectives plus favorables. Il est permis de penser que par les valeurs qu'elle incarne, sa connaissance des hommes et du terrain, son souci de conciliation, la francophonie a sa part de mérite dans cette évolution.

Je donnerai quelques exemples :

Au plan politique, l'OIF participe à la consolidation de la démocratie en Afrique. Elle accompagne les processus électoraux dans différents pays, notamment au Cameroun. Grâce à la diplomatie préventive, elle a sans aucun doute contribué à la sortie de crise en Côte d'Ivoire, au Niger ou en Guinée Conakry.

Au plan linguistique et culturel, l'initiative francophone de formation à distance des maîtrises (IFADEM) a un impact important sur la qualité de l'éducation en Afrique francophone. Elle connaît un grand succès.

Au plan du développement durable, notre Organisation est à l'origine de diverses concertations en vue de renforcer les capacités des pays africains. Dans le même esprit, elle a décidé de développer le Projet d'appui au développement local (PROJADEL). Le soutien qu'elle accorde à la vulgarisation des technologies de l'information et de la communication va dans le même sens.

Et ce sont là que quelques exemples parmi tant d'autres.

S'agissant de l'avenir de la Francophonie en Afrique, je voudrais vous citer quelques chiffres. Actuellement, sur 220 millions de locuteurs de français dans le monde, plus de la moitié sont africains. Plus frappant encore, on estime qu'en 2050, 85% des 715 millions de personnes parlant français seront Africains. Je vous laisse faire le calcul.

Pour conclure sur ce point, je ne pourrais faire mieux que citer notre Secrétaire Général, le Président Abdou Diouf, lorsqu'il déclarait : « L'Afrique incarne tout à la fois pour la francophonie : son passé, son présent et son futur. »

Qu'en est-il de l'Afrique dans la gouvernance mondiale ?

J'ai dit plus haut que le regard porté désormais sur notre continent était moins pessimiste. L'Afrique n'est plus seulement le lieu où règne la guerre, la pauvreté, les épidémies. On lui reconnaît aujourd'hui de grandes potentialités, en particulier dans le domaine des matières premières. C'est mieux mais ce n'est pas suffisant.

Là où se prennent les grandes décisions concernant l'avenir de la planète, c'est-à-dire au siège de l'ONU à New York, sa voix reste faible et difficilement audible. Il en sera ainsi

jusqu'au moment où notre continent (27% des membres de l'organisation mondiale) aura la représentation qui lui revient au Conseil de Sécurité. Le problème est depuis longtemps posé. Personne au demeurant ne conteste le bien-fondé de notre demande mais ma fameuse « réforme » tarde à entrer dans les faits.

Il en va de même pour les forums internationaux comme le G20 où l'on débat des grandes orientations de l'économie mondiale et où l'Afrique est peu ou pas représentée. Autrement dit, les problèmes de notre développement sont traités en notre absence, même si l'on doit reconnaître que les pays industrialisés prennent en compte dans une certaine mesure la situation de nos pays.

Un mot encore sur la récente crise économique et financière qui a bouleversé l'économie mondiale et menacé de faillite de nombreux pays, y compris parmi les plus grands. Même si l'Afrique n'a pas été frappée de plein fouet en raison de sa moindre intégration dans la globalisation, elle en a aussi payé le prix fort : baisse de ses exportations, ralentissement des investissements extérieurs, stagnation de sa croissance. Nous qui n'avons cessé de demander une meilleure régulation des flux économiques et financiers en étions-nous responsables ?

Je pose à nouveau la question : Est-ce normal ?

Autre exemple, dans sa partie centrale, et notamment en RDC, l'Afrique abrite le deuxième massif forestier du monde, parfois assimilé à l'un des principaux « poumons » de la planète. Il nous est recommandé de le gérer et de l'entretenir pour le bien commun mais que fait-on pour nous aider à lutter contre la désertification ?

Malheureusement, de graves foyers de tension subsistent sur notre continent, notamment en Somalie, au Soudan, dans la partie Est de la RDC et plus récemment au Nord du Mali. Certes, les Nations Unies dépêchent parfois dans ces zones des forces de maintien de la paix avec, je le souligne, la participation de pays francophones. Mais, encore une fois, la réponse est-elle à la hauteur de l'enjeu ?

Je n'en suis pas sûr.

Veut-on que l'Afrique devienne le terrain d'élection du terrorisme, de la piraterie, de la subvention et du crime organisé ? Ce n'est l'intérêt de personne, ni des Africains, ni de la communauté internationale.

Je pourrais citer d'autres exemples qui montreraient qu'il est de l'intérêt commun des pays développés et des pays en développement de trouver des solutions conformes au bien de tous. Il faudra pour cela que l'esprit de solidarité – solidarité est le maître mot – emporte sur l'égoïsme national et la volonté de puissance. Manifestement, cela prendra du temps.

En attendant, les Africains devront compter sur leurs propres forces, mieux s'organiser sur le plan continental, avancé dans la voie de l'intégration régionale et sous-régionale et développer leur coopération au sein des ensembles auxquels ils appartiennent, comme la Francophonie.

C'est uniquement ainsi que le système international équilibré que l'OIF appelle de ses vœux pourra voir le jour et la mondialisation à visage tenir ses promesses.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de conclure mon propos en revenant sur la demande d'aide à la reconstruction formulée avec insistance par la délégation Haïtienne.

Face aux calamités et autres catastrophes naturelles dont sont victimes les membres de notre Organisation j'ai plaidé, à Montreux, en faveur de la création d'un instrument de solidarité en notre sein.

Je voudrais dire ici à notre Secrétaire général, le Président Diouf, toute mon appréciation pour la célérité avec laquelle il a mis en place le Fonds d'aide d'urgence recommandé à Montreux.

D'après son rapport, ce Fonds, faute de ressources, tarde à verser en contribution volontaire (150.000 euros).

Je voudrais, Monsieur le Président, vous prier de lancer un appel aux membres de l'espace francophone pour qu'ils fassent en sorte que le Fonds d'aide d'urgence recommandé à Montreux et créé par le Secrétaire général, devienne une réalité.

Ce faisant, nous donnerons tout son sens à cette solidarité qui fonde notre ensemble.

Je vous remercie de votre aimable attention et de votre patience.

Intervention de l'Honorable David Alward Premier ministre du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de l'accueil si chaleureux que vous nous avez réservé en RDC.

Il nous paraît très pertinent que ce XIV^e Sommet porte notamment, sur les enjeux du développement économique et de la protection de l'environnement. Ces deux thèmes illustrent de manière éclatante la pertinence et la modernité de la Francophonie.

Nous croyons que les quatre missions de l'OIF sont d'égale importance pour l'avenir de la Francophonie.

Nous demeurons toutefois convaincus que c'est dans le domaine de l'Éducation que les efforts de l'OIF peuvent avoir le plus grand impact de transformation.

Depuis le Sommet de Moncton en 1999, le Nouveau-Brunswick s'est constamment fait le promoteur de la jeunesse. C'est-à-dire que nous travaillons avec nos partenaires pour promouvoir l'éducation des jeunes, engagement des jeunes, insertion, protection et pleine participation des jeunes.

Le développement économique de la Francophonie repose en grande partie sur la capacité de tous nos états d'assurer à leur jeunesse des offres éducatives de qualité et des formations techniques et professionnelles pertinentes.

L'accès à l'éducation de base saura grandement profiter de moyens novateurs reposant sur le développement de la technologie. Un projet d'éducation à distance comme celui de l'IFADEM peut contribuer de manière importante à renforcer les opportunités d'éducation des jeunes populations de ces pays.

Par ailleurs, seule une offre de formation technique et professionnelle pertinente, en lien avec les entreprises et le marché de l'emploi, qui encourage entre autres l'entrepreneuriat chez les jeunes, permettra aux jeunes d'accéder aux bénéfices de l'économie.

Seule une jeunesse mieux éduquée et mieux préparée au marché de l'emploi saura assurer un véritable développement économique.

C'est ainsi que nous invitons l'OIF à poursuivre son travail d'accompagnement des États dans leurs projets de réformes en matière de formation technique et professionnelle. Il s'agit là d'un secteur vital d'intervention.

De plus, nous continuons d'appuyer le travail de l'AUF en matière de renforcement de la coopération universitaire et de la recherche.

De fait, le rayonnement du français et l'avancement de la démocratie dépendent en très grande partie de l'accès de nos jeunes à des systèmes d'éducation de qualité, qu'il s'agisse d'éducation de base, de formation technique et professionnelle ou de formation universitaire.

Nous saluons et appuyons sans réserve les efforts de l'OIF en matière de langue française, et de diversité culturelle. Ces secteurs sont au cœur même de notre Organisation.

À cette fin, nous accueillons très favorablement les efforts notables de la Francophonie visant à assurer le rayonnement international du français.

Le Nouveau-Brunswick continuera d'appuyer les efforts admirables de notre Secrétaire général en matière de résolution de conflits et en faveur du développement de la démocratie et des droits de la personne, en particulier des enfants.

Nous appuyons sans réserve les principes énoncés dans les Déclarations de Saint-Boniface et de Bamako. Nous encourageons donc la multiplication des moyens d'actions en faveur des droits de l'Homme, de la démocratie, et des droits et libertés dans l'espace francophone.

D'ailleurs, c'est un Néo-Brunswickois, John Peters Humphrey, qui a rédigé l'ébauche de la Déclaration universelle des droits de l'Homme en 1947.

Par ailleurs, le développement de l'économie nous apparaît indissociable du développement et du rayonnement de la Francophonie.

Nous nous réjouissons donc du développement d'une stratégie économique pour la Francophonie qui réunirait les secteurs publics, les entreprises, les institutions éducatives et la société civile et qui viserait le développement de l'activité économique et de l'emploi. Il est en effet essentiel de faire du français un outil au service de l'économie.

En matière environnementale, le Nouveau-Brunswick s'intéresse particulièrement à la gestion forestière, à la préservation de l'eau potable et à la gestion des ressources naturelles.

Grâce, en grande partie, aux programmes de recherche et de formation de nos universités, nous avons réussi à développer chez-nous une expertise mondialement reconnue dans ces secteurs. Nous serions heureux de partager cette expérience et nos connaissances en ces matières avec nos amis de la Francophonie.

En terminant, Monsieur le Président, je désire souligner l'extraordinaire contribution au rayonnement et à la crédibilité de la Francophonie de notre Secrétaire général, le Président Abdou Diouf.

Sa réputation d'ardent démocrate, ses qualités de diplomate, sa force de conviction et sa stature politique sont pour notre Organisation des atouts précieux.

Nous tenons à lui rendre hommage et à l'assurer de notre indéfectible appui et de notre très grande admiration.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Intervention de S.E. Monsieur Augustin Nze Nfumu
Ministre de l'Information, de la Presse et de la Radio
au nom de S.E. Monsieur le Président Obiang Nguema Mbasogo
chef de l'État et du gouvernement de la Guinée Équatoriale

Son Excellence Monsieur Joseph Kabila, Président de la République démocratique du Congo,
Son Excellence Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie,
Excellences, Messieurs les Chefs d'État,
Membres de l'Organisation internationale de la Francophonie,
Excellences, Messieurs les Ministres,
Mesdames et messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, d'exprimer le regret de Son Excellence, Monsieur Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République, chef de l'État et du gouvernement de la Guinée Équatoriale, pour son absence dans cet important Sommet de la Francophonie, à Kinshasa, étant donné que la tenue de cet important événement coïncide avec la célébration du quarante-quatrième anniversaire de l'indépendance de notre pays, le 12 octobre.

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et messieurs,

Je présume que l'engagement ferme de Son Excellence Obiang Nguema Mbasogo pour la Francophonie, est bien connu par chacun d'entre nous ici présents.

C'est dans ce cadre qu'il avait fait une réalité son rêve de voir l'intégration de notre pays dans cette grande famille des Pays ayant en partage la langue française, depuis 1985.

Le présent Sommet nous offre une occasion non négligeable pour échanger des points de vue sur les acquis de notre Organisation et ses perspectives. C'est ainsi que nous apprécions à sa juste valeur le Rapport présenté par le Secrétaire général qui met en exergue les actions entreprises par notre Organisation depuis le dernier Sommet.

Il convient de souligner dans cette occasion le respect dont jouit de plus en plus l'Organisation internationale de la Francophonie auprès de ses interlocuteurs, en tant partenaire indiscutable de la communauté internationale dans la formulation et la mise en place des politiques, des stratégies et des plans dans divers secteurs qui nous permettent de faire face aux grands défis politiques, socio-économiques et environnementaux que confronte actuellement notre planète.

La Francophonie est dorénavant appelée à s'adapter aux mutations de tout genre pour garder sa crédibilité et promouvoir au jour le jour sa visibilité dans ce monde qui se veut de plus en plus globalisant et globalisateur, et garant de la bonne gouvernance. La Guinée Équatoriale qui s'est intégrée dans cette Organisation il y a de cela plus de deux décennies, voudrait dans ce cadre réitérer l'engagement ferme et résolu de son gouvernement pour la promotion et le maintien de la paix et la sécurité internationale, ainsi que le renforcement de la démocratie, l'état de droit, la promotion et la protection des droits humains, comme conditions sine qua non pour un développement équilibré et durable.

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et messieurs,

Nous sommes convaincus que la bonne gouvernance implique la mise en place d'institutions politiques, socio-économiques et démocratiques fortes et mieux adaptées aux besoins des citoyens et aux réalités de chaque État, tout en renforçant la participation de nos peuples respectifs dans la gestion de la chose publique.

C'est pourquoi le gouvernement équato-guinéen s'est résolument lancé dans un processus de réformes institutionnelles et constitutionnelles s'inscrivant dans l'esprit de la Charte de l'OIF, et qui s'est traduit par l'adoption d'une nouvelle loi fondamentale l'an passé.

Cette nouvelle loi fondamentale prévoit la mise en place de nouvelles institutions, telles que le Conseil de la République, la Cour des Comptes, le Défenseur du Peuple, le Conseil Économique et Social et le Sénat, dans le cadre d'un régime politique présidentieliste pur où le Président sera élu pour un mandat de sept ans renouvelable une seule fois.

Ces réformes et transformations politiques et socio-économiques amorcées dans le pays s'inscrivent dans un Plan ambitieux de développement économique et social, adopté par le gouvernement dans le cadre de la deuxième Conférence économique nationale tenue à Bata en 2007, dont l'objectif ultime est de faire de la Guinée Équatoriale un « Pays moderne et émergent d'ici l'horizon 2020 ».

En ce qui concerne particulièrement des réalisations concrètes apportées aux acquis actuels de notre Organisation, la Guinée Équatoriale, sous l'impulsion personnelle et décisive de Son Excellence Obiang Nguema Mbasogo, est, non seulement de plus en plus consciente de la nécessité de renforcement de la coopération entre les États membres,

mais aussi de la mise en œuvre effective des plans d'action de l'Organisation sur le terrain dans l'espace francophone.

(c'est pour cette raison que la Guinée Équatoriale multiplie de jour en jour des efforts croissants dans tout le pays pour rendre plus constante et durable la réalité francophone au sein de la société équato-guinéenne.

Notre pays se trouve ainsi parmi ceux qui s'acquittent de toutes leurs obligations en matière de contribution au budget de fonctionnement de notre Organisation ; aussi, notre gouvernement a favorisé l'adoption du français, non seulement comme une langue constitutionnellement officielle du pays, mais aussi l'introduction obligatoire de son enseignement à tous les niveaux du système éducatif en République de Guinée Équatoriale.

À cela s'ajoute la construction avec des fonds propres du gouvernement des centres culturels et éducatifs, tels que l'école française de Malabo, l'Institut d'expression française de Bata, ainsi que le lancement des travaux de construction d'un Centre de loisirs et d'action culturelle appelé « Maison de la Francophonie », en plus de l'utilisation quotidienne de la langue française dans les médias audiovisuels du pays.

Bref, depuis son intégration dans cet espace de coopération francophone, le gouvernement de la République de Guinée Équatoriale n'a cessé de s'impliquer dans tout ce qui tend à rendre plus efficace et vigoureuse la réalité de la Francophonie dans les grandes instances internationales de prise de décisions.

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Puisqu'en famille les choses doivent être dites en toute sincérité, nous sommes au regret de constater que la Guinée Équatoriale fait partie des pays dans lesquels l'action des instances de notre Organisation reste mitigée, en laissant entrevoir une coopération presque restreinte entre la Guinée Équatoriale et les Institutions associées à l'OIF, malgré le désir persistant de notre Président et notre gouvernement de voir renforcer nos liens de coopération et nos activités avec ces institutions.

Nous faisons ainsi appel à une coopération plus active entre nos États et nos partenaires, à tous les niveaux et dans tous les domaines, sur la base des principes de solidarité et de coopération définis par notre Organisation.

Nous considérons que l'action politique de la Francophonie, en plus d'optimiser ses capacités opérationnelles, doit s'étendre davantage sur le terrain et dans tous les secteurs, comme une communauté plus solidaire et plus enracinée vis-à-vis de ses populations, en vue d'aménager pour toujours sa place au sein de ce monde de plus en plus globalisé.

Il ne me reste qu'à me conformer au mandat de son Excellence, Obiang Nguema Mbasogo, Chef de l'État et du gouvernement, Président fondateur du Parti démocratique de Guinée

Équatoriale, pour souhaiter plein succès à ce haut forum de dialogue et concertation de notre organisation, et que les décisions prises au cours des présentes assises aillent au bénéfice, d'une Francophonie plus unie, plus forte et plus plurielle, déterminée à conquérir des grandes et fructueuses espaces pour notre famille francophone.

Nous réitérons le soutien sans failles et la pleine adhésion de notre pays aux principes de la Charte de notre organisation.

Finalement, notre délégation voudrait exprimer ici le souhait du gouvernement de la Guinée Équatoriale d'apporter une fois de plus sa plus humble contribution aux activités de notre Organisation, en abritant dans dix villes de Malabo, les prochaines Assises du XV^e Sommet de la Francophonie.

Merci de votre aimable attention.

Intervention de S.E. Monsieur Abdelaziz Seif El Nasr
Représentant personnel du Président
de la République arabe d'Égypte au CPF

Monsieur le Président de la République démocratique du Congo,
Messieurs le Présidents et chefs de gouvernement,
Messieurs les Ministre, mesdames et messieurs,

Permettez moi, Monsieur le Président, de vous féliciter pour la tenue du XIV^e sommet de la Francophonie à Kinshasa et saluer l'effort remarquable du gouvernement congolais pour le déroulement du sommet dans les meilleures conditions.

Je tiens à cette occasion à exprimer notre profonde gratitude pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé par le gouvernement et le peuple congolais.

Ce sommet est le premier auquel participe l'Égypte après la révolution qui avait pour but la démocratie et la justice sociale.

Nous partageons profondément les valeurs de la francophonie dans le respect de la démocratie, et du droit de l'homme. Pour la première fois et grâce à la révolution du 25 janvier, l'Égypte a pu avoir une élection présidentielle libre transparente qui a permis au Peuple égyptien d'élire son Président dans un climat démocratique et transparent. Ainsi nous continuons notre engagement sur la voie de la de la démocratie et le respect des valeurs qui garantie l'aspiration du peuple et de sa révolution à l'égalité sociale, la liberté et le développement.

Nous saluons vivement l'intérêt que porte l'Organisation internationale de la Francophonie pour la jeunesse, saluons spécialement la remarque et la vision de Monsieur le Secrétaire général Abdou Diouf pour la promotion des activités de l'Organisation spécifique à la jeunesse car la majorité du peuple égyptien est constitué de jeunes, et notre révolution égyptienne a été initiée par la jeunesse.

De même, dans la plupart des pays africains, la jeunesse constitue la majeure partie des populations ; c'est notre défi et notre richesse afin de construire un avenir meilleur à nos

peuple et nos pays sur la voie du développement social, économique, scientifique et culturel.

Nous encourageons les efforts de l'Organisation dans le domaine du développement durable qui est le thème de ce sommet et qui témoigne de l'engagement de nos pays à œuvrer ensemble pour promouvoir le processus de développement durable qui est un processus de partenariat dans notre espace francophone. À cet égard, nous encourageons les activités de l'OIF qui contribuent à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en vue de réduire la pauvreté, de lutter contre la faim et d'assurer la sécurité alimentaire. Nous soulignons l'importance de soutenir de modèles de développement durable et équitable qui assurent les priorités nationales. À cet égard, nous soutenons les efforts visant à la promotion des Petites et Moyennes Entreprises qui jouent un rôle important dans la création de l'emploi, et nous saluons à cet effet les activités menées par la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie qui est un partenaire actif dans la formation des jeunes et de leurs insertions dans le marché de travail enfin d'assurer leur contribution nécessaire dans les activités économiques et sociales en Égypte.

Nous encourageons également le processus de partenariat de Deauville, afin de promouvoir les investissements visant à contribuer au renforcement des PME et apporter un soutien tangible au processus du développement économique et social.

Le développement est un défi dans tous les domaines, en commençant par l'éducation et à cet effet l'Égypte est engagé à ce que l'éducation soit l'un des droits de l'homme le plus fondamental. Nous apprécions vivement les efforts de l'Organisation Internationale de la francophonie dans le domaine de l'éducation qui est l'un des piliers du développement durable, tout en précisant le rôle de l'Université Senghor, étant l'un des cinq opérateurs de la Francophonie, et auquel le gouvernement égyptien donne son plein appui et soutien, afin de promouvoir le rôle de cet édifice éducatif dans l'accès et à l'éducation dans le continent africain, et durable.

Étant le berceau de la civilisation, l'Égypte encourage et soutient les actions de notre organisation pour la promotion de la diversité culturelle et linguistique, la tolérance, le dialogue et l'acceptation de l'autre. Ces valeurs humaines qui, lient les peuples, tout en respectant la différence de leurs diverses expressions culturelles et croyances religieuses.

Permettez moi finalement d'affirmer notre engagement aux valeurs de la Francophonie face aux défis du développement, et du respect des droits de l'homme et de la femme à une vie digne qui garantie ses droits essentiels à la nourriture, à l'abri, à la liberté, à la démocratie et à la paix.

Merci Monsieur le Président.

Intervention de S.E. Monsieur Joseph Michel Martelly
Président de la République d'Haïti

Monsieur le Secrétaire général,
Messieurs les chefs d'État et de gouvernements,

En m'accueillant ici avec tant de convivialité, sur cette merveilleuse terre d'Afrique - c'est le Peuple haïtien que vous honorez, et croyez-moi, j'en suis ému ...

Je le suis d'autant plus que me reviennent en mémoire, c'est Aimé Césaire, et autres Léopold Sédar Senghor qui ont créé la Négritude. Me revient en mémoire l'Haïti de Jean Price Mars où « la négritude se mit debout pour la première fois. »

Cette Négritude, dont la base, outre le cousinage, reste la langue en partage, augurait déjà, à mon sens, de ce que pouvait être l'espace francophone qui aujourd'hui nous accueille - Espace multiethnique, pluriel et fraternel.

Espace de réconciliation , de tolérance, et de partage , que salue Haïti. Haïti, la plus vieille République d'expression française d'Amérique !

Vous comprendrez des lors, le rôle majeur qui nous incombe, le rôle de pionnière qu'Haïti se doit de jouer dans cette partie du monde.

Vous concevrez aussi, les défis auxquels l'expose au quotidien cette immersion dans un continent, à la fois anglophone et hispanisant, où l'expression française, entre autres nous singularise, j'allais dire souvent nous isole et nous coûte.

Mais qu'importe :

À cette langue qui nous aura à la fois fait pleurer, mais également enrichie, à cette langue métissée sous nos cieux, devenue nôtre, à la fois butin et héritage, témoin de notre histoire, sœur de notre extraordinaire culture créole ; je dirai toute ma fidélité.

Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

C'est cette même histoire qui nous rassemble ici, avec les accents propres à notre tempérament, diversement exprimée, régulièrement réinventée, mais sûrement comprise de nous tous.

Cette pluralité justement, cette diversité heureusement autour de ce tronc commun, reste la sève de cette assemblée que nous chérissons tous.

Espace de fraternité, de fraternité vécue.

Nous nous souvenons encore, avec gratitude, de l'extraordinaire élan de la communauté francophone, lors du séisme dévastateur dont Haïti fut victime - mais dont Haïti se relève, chaque jour un peu plus :

Aujourd'hui du million et demi de sans abris, plus d'un million ont retrouvé un toit !

Vous voyez : quand la volonté politique s'y met, quand la coopération fraternelle s'exprime, les choses peuvent changer - Elles le peuvent d'autant plus quand l'effort de solidarité des amis, sans fausses routes, trouve les véritables bénéficiaires, ceux qui sont les plus vulnérables et restent trop souvent sans voix !

Je voudrais à ceux dont la compassion fut agissante, exprimer notre gratitude et leur rappeler qu'ensemble nous pouvons encore faire mieux.

Vous voyez, aux sceptiques, nous pouvons ensemble dire que la Francophonie n'est pas simplement un espace virtuel, mais une force qui se construit, une force à la fois culturelle, politique, économique et sociale, charriant avec elle, des valeurs universelles - celles qui ne s'imposent pas par la force, mais qui s'adoptent parce que vectrices de développement réel.

Parmi celles-ci, je citerai la démocratie. Si dans nos histoires récentes, beaucoup d'entre nous eurent encore à jouer avec elle à colin-maillard, aujourd'hui, qui pourrait encore faire fi de l'État de droit et ne pas admettre son absolue nécessité dans la perspective d'un développement durable ?

Avec vous, je veux crier : Fini le temps des dérives autoritaires, elles nous ont trop coûté !

Haïti sous mon leadership l'a compris.

Je vous avouerai cependant que, je déplore aujourd'hui encore quelques excès des uns, quelques incompréhensions des autres mais, au bout du compte, mon pays s'en sort et désormais consolide chaque jour un peu plus, ses Institutions : celles dédiées aux valeurs républicaines, celles qui permettent l'alternance politique, celles qui garantissent à chaque

citoyen et chaque citoyenne la liberté d'expression, l'égalité devant la loi, le respect des mineurs, la libre entreprise, le respect de la propriété privé, etc.

C'est un processus long et lent, une course de fond qui réclame la volonté sempiternelle des gouvernements, la patience diligente des gouvernés et le support concerté de la Communauté Internationale en général, celui de la Francophonie en particulier.

Je citerai également le droit à l'éducation.

Mon gouvernement s'y attèle.

En moins d'un an l'opération « École Pour Tous » lancée par mon gouvernement a emmené plus d'un million d'enfants haïtiens, gratuitement sur les bancs du savoir - sans autre contribution que celle des citoyens haïtiens tout azimuts - Je m'enorgueillis de la réussite de cette solidarité nationale.

Bien sûr, des lacunes restent encore à combler : Le déficit des maîtres est criant tant au niveau scolaire qu'au chapitre de la formation professionnelle et universitaire !

Je profite donc de cette assemblée pour solennellement inviter la coopération francophone à nous accompagner dans cette démarche !

Dans cette démarche de développement, Haïti est ouverte aux affaires et offre également des opportunités d'investissements très rentables :

- à des partenariats publics - privés intéressants,
- à des entreprises novatrices. Les grands chantiers sont là :
- la reconstruction doit se faire
- l'énergie est à pourvoir
- le réseau routier prêt à s'étendre, les ports, les aéroports, en peu de mots , les opportunités sont là, la main d'œuvre compétitive, le cadre légal attrayant, les grands marchés à deux pas - Haïti sous mon leadership revient sur la scène, et je veux espérer, avec elle, la francophonie, dont elle restera l'ambassadrice prestigieuse, en Amérique.

Vive la Francophonie, Vive Haïti.

Merci.

Intervention de S.E. Monsieur Jean-paul Adam Ministre des Affaires étrangères des Seychelles

Monsieur le Président,
Excellences, messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Distingués invités,
Mesdames et messieurs,

J'ai l'honneur de prendre la parole devant cette auguste assemblée, au nom de Son Excellence Monsieur James Michel, Président de la République des Seychelles, et Président en exercice de la Commission de l'Océan Indien, qui m'a chargé de vous faire part de son regret de ne pouvoir participer à cette importante rencontre. Il souhaite plein succès à nos travaux.

Mes premiers mots, mesdames et messieurs, seront avant tout des mots de remerciement à Son Excellence Monsieur Joseph Kabila Président de la République démocratique du Congo, à son gouvernement et au Peuple frère congolais, qui n'ont rien ménagé pour la qualité de l'accueil et pour l'organisation de ce XIV^e Sommet de notre organisation.

Je reste convaincu que les efforts consentis par nos frères et amis congolais trouveront leur juste récompense dans la réussite de ce grand événement sur lequel, personnellement, je fonde beaucoup d'espoir.

Mesdames et messieurs,

Nous voici, une nouvelle fois, réunis, mais cette fois, à un moment où l'humanité affronte de nombreux problèmes, aussi brûlants et difficiles les uns que les autres. Est-il utile de les citer ici. Je crois que non, puisqu'ils transparaissent en grande partie dans le thème de ce XIV^e Sommet qui est les « Enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale ».

Ce thème est en effet d'une grande actualité et constitue un sujet de grande préoccupation pour nous tous, tant les questions environnementales et la marginalisation de la très grande majorité de nos pays de la gouvernance mondiale, ont un fort impact sur l'évolution de nos États et ne cessent d'annihiler nos efforts de développement.

Le choix de ce thème confirme à mes yeux un constat largement partagé : si nous ne prenons pas des décisions hardies, c'est l'avenir même de nos pays, et en particulier l'avenir de nous, États africains, et aussi les petits États insulaires en développement, qui sera en péril.

Face à ces problèmes nous ne pouvons plus nous affranchir d'une nouvelle manière de penser et d'agir et, en conséquence, de l'impératif de modification de nos attitudes. Pour changer le monde, nous ne pouvons faire l'économie de nous changer nous-mêmes.

Comme certaines intelligences l'ont dit avant moi, « nous nous trouvons maintenant au seuil d'un autre âge, celui de l'économie verte et de l'économie bleue ». Ayons le courage de le franchir pour nous-mêmes et les générations à venir.

Mon pays, les Seychelles, a déjà commencé à assumer sa part de responsabilité dans ce renouveau écologique que la sagesse nous recommande.

En effet, depuis des années, les Seychelles continuent d'intensifier les efforts contre les défis environnementaux et de s'inscrire parmi les champions en matière de politique de protection de l'environnement, même si ceux-ci ont un lourd impact sur notre économie. Nous continuons à investir fortement dans la protection de notre environnement et notre capital naturel.

En 2010, notre Président a pris l'engagement de proclamer plus de 50% de notre superficie terrestre comme réserve naturelle afin de protéger l'environnement et la biodiversité des lieux, et des efforts sont entrepris pour consacrer 30% de notre territoire maritime aux mêmes besoins. Cela dépasse bien entendu les 17% fixés par la Convention sur la diversité biologique pour le territoire maritime national.

Les changements climatiques et les catastrophes naturelles sont les plus grandes menaces pour le développement durable des îles. Les événements récents ont montré qu'une seule tempête peut réduire à néant les progrès réalisés pendant plusieurs décennies.

Nous avons estimé que nous ne devrions pas attendre que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques se décide à prendre les engagements nécessaires. Ensemble avec d'autres États insulaires, la Commission de l'Océan Indien et le Partenariat insulaire mondial, nous avons mis sur pied un programme de travail que nous avons appelé le Challenge du littoral de l'Océan Indien occidental (Western Indian Ocean Coastal Challenge).

Il s'agit d'une initiative qui fournira un leadership politique clair et ouvrira la voie à des investissements importants pour réduire l'impact négatif du changement climatique et d'autres défis côtiers associés qui affectent les communautés côtières et insulaires de l'océan Indien.

C'est animées de ce même souci de mutualiser nos efforts contre l'impact du tourisme sur l'environnement, que les îles de l'Océan Indien ont lancé le Concept des Îles Vanille. Certes l'objectif premier de ce concept est de se retrouver sous un label commun, de créer une synergie entre les différentes îles de la zone afin de constituer une offre régionale compétitive et un pôle attractif dans le tourisme mondial. Mais il nous permet de travailler également ensemble pour protéger l'environnement de la zone.

Excellences, mesdames et messieurs,

Les Seychelles, comme les autres États membres de la Commission de l'Océan Indien, soutiennent pleinement le mouvement vers une économie bleue pour la simple raison que notre vie et celles des autres communautés côtières dépendent fortement de l'état de l'environnement marin et des ressources naturelles dont il recèle. Cependant le modèle d'économie bleue et verte comme le rythme de sa mise en œuvre doit être du strict ressort de chaque pays qui agira selon ses spécificités.

Il est de notre responsabilité commune de s'attaquer aux problèmes ayant un impact sur la santé et la productivité de nos mers et océans en particulier ceux qui sont d'origine humaine comme le réchauffement climatique, le blanchissement des coraux et surtout la piraterie.

Jamais, dans l'histoire récente, la piraterie n'a eu autant d'impact négatif, comme aujourd'hui, sur les moyens de subsistance des communautés côtières et le développement durable dans les pays de l'Océan Indien.

C'est pourquoi nous nous associons pleinement à l'Article 21 du projet de déclaration de Kinshasa qui renouvelle l'engagement pris par la Francophonie, à Montreux, relativement à cette lutte. Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre entière solidarité à tous les pays affectés par la piraterie dans le Golfe de Guinée et nous faisons nôtre la nouvelle résolution de ce Sommet intéressant ce fléau.

Je lance donc un appel à la communauté internationale, pour continuer à soutenir les pays touchés par la piraterie en utilisant tous les moyens possibles pour garantir l'utilisation sûre de l'Océan Indien et le passage sécuritaire des navires dans la région. Les Seychelles en mesurent la douleur d'autant que nous avons encore deux de nos compatriotes pris en otage en Somalie par les pirates, et pour lesquelles nous ne ménageons aucun effort pour leur libération. Nous n'épargnerons aucun effort pour que la justice règne et pour qu'un terme soit mis à l'impunité.

Pour avoir toujours été aux premières lignes de la lutte contre la piraterie, les Seychelles sont prêtes à mettre à disposition de la famille francophone son expérience de cette lutte, pour

la reconnaissance de laquelle les pays de la COI ont déjà mis en place, à Victoria, une dynamique Cellule anti-piraterie.

Mesdames et messieurs

Les Seychelles et la Commission de l'Océan Indien pensent que le monde a besoin d'une nouvelle vision. Parce que les efforts de nos pays resteront toujours vains sans un environnement international assaini, débarrassé des traitements asymétriques injustes. Une nouvelle politique de collaboration plus efficace et une nouvelle solidarité internationale s'avèrent nécessaires.

C'est justement dans ce contexte de lutte pour un monde plus juste, de défense de l'environnement comme un enjeu sécuritaire de notre planète, et convaincues que tous les États, quels que soient la grandeur de leur superficie, la dimension de leur population ou de leur niveau de développement, peuvent contribuer au développement durable de notre planète, que les Seychelles ont annoncé leur candidature comme membre non-permanent du Conseil de Sécurité pour l'année 2017. Nous sommes fiers de constater que la Francophonie a fait sienne cette philosophie qui est en cohérence avec les valeurs qu'elle défend. Une philosophie qui incite aujourd'hui chacun de nos États à apporter leur contribution aux grands débats d'idées.

C'est le lieu de dire que les Seychelles comme la COI se félicitent de leur coopération et de leurs actions de partenariat avec la Francophonie, qui participent au rapprochement entre les peuples et répondent directement aux besoins de nos populations. À l'image du Pacte linguistique que nous avons signé en 2010 à Montreux, et qui nous aide énormément aujourd'hui à préserver le français dans la vie publique et le quotidien du Seychellois.

Je voudrais à cet égard réitérer notre appréciation au Secrétaire général de l'OIF, et à la délégation d'Andorre, dont nous saluons l'appui pour la création d'un Centre de lecture et d'animation culturelle, pour appuyer le Pacte.

Honorables chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs

Je ne saurais clôturer cette intervention sans attirer votre attention sur la situation à Madagascar qui vient d'entamer la dernière étape de la Feuille de route de sortie de crise. À prime abord, la COI se félicite des actions menées en bonne intelligence avec l'OIF dans le cadre des négociations pour la sortie de crise.

Par conséquent, il me semble primordial que la grande famille francophone à laquelle nous appartenons tous, se mobilise et montre l'exemple à travers un appui (financier) conséquent à l'organisation de ces élections de 2013. Une telle initiative correspondrait véritablement aux valeurs de liberté, de justice et de solidarité que nous défendons.

Je vous remercie de votre attention.

Intervention de S.E. Madame Yamina Benguigui
Ministre déléguée en charge des Français de l'étranger
et à la Francophonie de la République française

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les Présidents et chefs de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général

Je remercie très vivement tous les orateurs qui ont bien voulu introduire, avec clarté et motivation, nos discussions de ce matin.

La langue française est le ciment de notre organisation. Nous devons veiller à ce que, de l'école à la vie professionnelle, elle soit un atout pour la jeunesse. C'est notre responsabilité de faire valoir sa modernité et les valeurs qu'elle véhicule. C'est pourquoi la promotion de la langue française est, pour la France aussi, un élément essentiel du plan d'action pour la Francophonie que je présenterai prochainement au Président Hollande. Le succès du Forum de Québec a été un témoignage fort du pouvoir d'attraction de la langue française. Je suis heureuse que nous ayons entendu la jeunesse francophone s'exprimer librement et montrer son attachement à nos valeurs et à notre communauté. Nous devons répondre aux attentes qui se sont manifestées. Je me réjouis de la décision d'organiser un nouveau Forum en 2015.

La « Politique intégrée de la promotion de la langue française » que nous allons adopter répond aux ambitions qui sont les nôtres pour mettre en valeur le français et lui donner la place qui lui revient dans la vie internationale comme dans chacun de nos pays.

Il nous faut saisir les opportunités que nous offre le monde actuel: dans un contexte multipolaire, le multilinguisme prend toute sa signification; la révolution internet démultiplie l'accès aux jeunes; la culture se démocratise; la population francophone va connaître une progression considérable. Notre priorité doit être l'éducation. La réalisation de l'Objectif du Millénaire d'une scolarisation universelle en 2015 est proche pour de nombreux de pays mais des progrès restent à faire, et, j'insiste, pour la scolarité des filles, qui est le point de départ de leur participation pleine et entière à la vie de leur pays.

Le français se diffuse à l'école mais aussi à travers les médias, la culture, la vie professionnelle. Nous devons être attentifs à la consolidation de l'environnement francophone dans ces espaces. Il faut faire valoir la modernité de la langue française et l'atout qu'elle représente.

La Francophonie doit investir le champ des médias et de l'Internet. Elle dispose d'un outil de grande qualité avec TV5Monde, il faut agir pour que cette chaîne soit présente dans tous nos pays, dans les meilleures conditions possibles. S'agissant d'Internet, l'adoption de la nouvelle stratégie numérique de la Francophonie constitue un excellent cadre. Il est essentiel de garantir une plus grande présence de la langue française, d'offrir un meilleur accès à la toile tout en garantissant la protection des données individuelles.

La priorité va aussi aux questions environnementales et de développement. La France défend la mise en place des financements innovants additionnels destinés au développement, selon un menu d'option au choix de chaque pays. Nous pouvons travailler ensemble au sein du Groupe pilote sur les financements innovants pour convaincre la communauté internationale d'avancer dans la mise en œuvre des formules les plus adaptées.

La Francophonie doit rester mobilisée sur la feuille de route de Rio+ 20, en particulier pour la mise en œuvre d'une économie verte et équitable et la reconnaissance de la dimension sociale du développement durable. À Rio, tous les participants, y compris les émergents, ont pris conscience que le mode de croissance actuel dépassait les capacités de notre planète. La déclaration « l'avenir que nous voulons » comporte des avancées, mais elles sont encore fragiles : reconnaissance de l'économie verte et équitable, dimension sociale du développement durable, renforcement du PNUÉ à Nairobi, lancement des Objectifs du développement durable, la mise en valeur du rôle de la société civile. La Francophonie doit être à la pointe des avancées que nous souhaitons voir se concrétiser, et notamment une organisation mondiale de l'environnement siégeant en Afrique.

La France salue aussi la volonté commune de structurer dans une nouvelle ambition la dimension économique de la Francophonie jusque là éparse. Il faut redonner à l'entreprise toute sa place à l'échelle de la Francophonie dans la croissance et le développement grâce aux synergies de notre langue partagée.

Concernant la place de l'Afrique dans la gouvernance mondiale, je rappelle que la France souhaite que les pays africains aient toute leur place dans les enceintes internationales, parmi les membres permanents du Conseil de sécurité comme dans les institutions financières et de développement. Deuxième continent en terme de croissance après l'Asie, avec 80% des 770 millions de locuteurs francophones en 2050, soit 22% de la population active mondiale, l'Afrique est l'avenir de la Francophonie et de son devenir économique, à condition d'y consacrer suffisamment de moyens en matière d'éducation et de formation. La mondialisation mieux régulée et plus solidaire que veut promouvoir la France rejoint les attentes de l'Afrique.

Si nous voulons garantir l'avenir de la Francophonie, c'est avec l'Afrique tout particulièrement que nous devons accentuer notre relation de partenariat et de solidarité.

Je vous remercie de votre attention.

Intervention de S.E. Monsieur Kablan Daniel Duncan Ministre des Affaires étrangères de la Côte d'Ivoire

Excellence Monsieur le Président de la République de la République démocratique du Congo,
Excellences, mesdames et messieurs les chefs d'États et de gouvernements,
Mesdames et messieurs les Ministres et chefs de délégations,
Mesdames et messieurs

Au nom de Son Excellence Monsieur le Président Alassane Ouattara qui a dû regagner la Côte d'Ivoire pour raison de famille, j'ai l'honneur d'exprimer ses regrets et de vous délivrer le message suivant.

La Côte d'Ivoire est heureuse de retrouver la grande famille de la Francophonie car depuis plus de dix ans, c'est la première fois qu'un chef d'État ivoirien prend part aux assises de la Francophonie, aux côtés de ses pairs chefs d'États et de gouvernements.

La Côte d'Ivoire est reconnaissante à l'OIF et principalement à son Secrétaire général qui a œuvré inlassablement au retour de la paix en Côte d'Ivoire.

Sur les thèmes exposés ce matin, la Côte d'Ivoire marque sa pleine et entière adhésion aux orientations données par notre Organisation.

Sur le thème: langue française, diversité culturelle et éducation :

La langue française est la langue officielle de la Côte d'Ivoire. Elle est aussi sa langue de l'éducation. En raison de la multiplicité des langues ethniques, la langue française est la langue d'union, la langue de communication entre les Ivoiriens. La langue française est donc une langue ivoirienne, parlée aussi bien en ville, à l'école, que dans les zones rurales. Elle cohabite avec des dizaines d'autres langues ivoiriennes, assurant ainsi avec elles une diversité linguistique, inspirant écrivains, comédiens et cinéastes.

La Côte d'Ivoire entend promouvoir l'enseignement des savoirs et de la langue française par le renforcement du système éducatif à travers des actions suivantes :

- D'ici 2015, l'accès à tous les enfants à un système gratuit d'enseignement primaire ;
- 1500 classes primaires en construction ;
- 110 milliards de francs cfa consacrés à la rénovation des universités qui passent de 3 à 5.

En même temps que la Côte d'Ivoire assure la promotion de la langue française, elle entend sauvegarder et promouvoir ses langues locales et nationales par leur collecte et leur enseignement à l'école.

Sur le thème : les enjeux environnementaux et économiques

La Côte d'Ivoire entend assurer son développement économique tout en préservant son environnement. Il est évident que répondre à la problématique: « Comment se développer, assurer une croissance économique forte sans détruire son environnement ? » relève d'une alchimie toujours pas évidente à démêler.

Mais la Côte d'Ivoire entend répondre à cette problématique par les réponses suivantes :

- L'adhésion pleine et entière à la vision commune adoptée lors de la Conférence de Rio+20;
- L'intégration de la foresterie dans le développement rural à travers la reconstitution, l'aménagement et la gestion des ressources forestières ;
- La décentralisation de la planification forestière avec une meilleure gouvernance des ressources forestières ;
- L'implication des populations riveraines dans la gestion intégrée des ressources forestières ;
- La lutte contre la pollution marine; La lutte contre l'érosion côtière ;
- La dépollution des baies du système lagunaire et des eaux de surface ;
- Etc.

Sur le thème : l'Afrique dans la Francophonie et la gouvernance mondiale

La Côte d'Ivoire souhaite à la grande famille de la Francophonie de poursuivre son idéal de paix, de création d'un espace économique et culturel au service de la diversité, du pluralisme et de la démocratie.

En encourageant des politiques régionales d'intégration et d'ouverture, en encourageant des échanges des savoirs et des cultures, la Côte d'Ivoire pense que la Francophonie assurera à ses membres plus de croissance, plus de développement.

Sur ce point, la Côte d'Ivoire se réjouit des politiques de bonne gouvernance engagées par nos différents états, mettant l'accent sur la transparence, la promotion du genre et des jeunes.

La Côte d'Ivoire est fière de son appartenance à la grande famille de la Francophonie et entend y jouer son rôle et y prendre sa place, toute sa place.

C'est pourquoi elle souhaite bénéficier de l'appui et du soutien de tous pour abriter :

- La Conférence des Ministres en charge de la Francophonie au dernier trimestre 2013 ;
- Les Jeux de la Francophonie en 2017 ;
- Et annoncer officiellement sa candidature pour accueillir le Sommet de la Francophonie de 2018.

Vive la Francophonie !

Je vous remercie.

Intervention de S.E. Madame Milena Damyanova
Vice-ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Science
de la Bulgarie

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Auguste Assemblée,

Nous réitérons notre satisfaction de ce que ce XIV^e Sommet mettra l'accent de notre volonté ferme et unie à défendre la paix, la démocratie, les droits de l'homme, de la diversité culturelle et linguistique ainsi que de la tolérance, dont l'importance pour notre convivialité paisible ressort pendant les derniers mois impérativement. Moi, qui suis engagée avec la mission de rendre le monde meilleur avec les moyens de l'éducation, j'insiste sur l'importance politique de l'éducation, sur sa capacité d'enseigner la culture de la démocratie, de la tolérance, du respect de l'autre, de la convivialité des langues et des civilisations, sans laquelle le monde ne saura pas survivre. En intensifiant notre travail avec les partenaires internationaux, nous pourrions approfondir la coopération dans ladite dimension y engageant toutes les organisations concernées, à commencer par l'UNESCO. Je peux vous assurer que si Madame Irina Bokova sera élu pour un deuxième mandat au poste de Directeur général, elle y contribuera fortement.

Parlant de l'éducation, je tiens à saluer devant ce haut forum le Recteur de l'AUF pour la coopération exemplaire que l'Agence maintient avec mon pays. Grâce à cette coopération et à l'appui de l'AUF aux filières francophones en Bulgarie, la directive du Sommet de Montreux de promouvoir la langue française technique, scientifique, juridique, etc., est mise en œuvre depuis plus de 10 ans dans notre pays. Et le français des affaires est de sa part parfaitement promu par l'Institut francophone d'administration et de gestion (l'IFAG) qui forme à présent des étudiants de 27 pays dont plusieurs de l'Afrique. Toujours est-il important que nous attirions l'attention de nos sociétés vers les atouts de la langue française. Il faut souligner l'apport régional du CREFECO dans ce but avec l'organisation en 2010, juste après le Sommet de Montreux, le colloque sur la langue française de demain – enjeux professionnels et éducatifs et en 2011 celui sur la professionnalisation et l'utilité de la langue française. Le rôle du CREFECO est par ailleurs très apprécié, ainsi est-il du Programme de la langue française dans la diplomatie et l'administration internationale

et nous espérons qu'ils persisteront dans le calendrier de la coopération régionale future qui s'en avère fortement stimulée. C'est dans ce contexte que nous appuyons la politique intégrale de la promotion de la langue française et la stratégie numérique.

Nous souscrivons à la Déclaration de ce XIV^e Sommet, nous rendant compte qu'avec ses directives pour les deux années suivantes il assure le couronnement de notre cadre stratégique décennal. Nous nous sentons mobilisés pour sa finalisation malgré la crise économique qui nous a enseignée à être plus solidaires et à mieux nous concerter face aux enjeux communs. La pratique, devenue déjà traditionnelle, de nous réunir dans le cadre des grandes conférences internationales, ainsi que les démarches communes de notre Secrétaire général avec celui de Commonwealth de G20, sont à féliciter et nous tenons à leur poursuite. Nous avons bien appris que les politiques de croissance économique doivent aller de pair avec les politiques de la sauvegarde de l'environnement et que, comme le disait notre Président de la République à Rio+20, les jeunes doivent être associées à la prise des décisions concernant les engagements à long terme. Quant à la croissance économique, il ne s'agit pas de la mesurer uniquement en chiffre, il faut tenir compte de sa corrélation avec le niveau de l'éducation, la productivité et la compétitivité économique. Ce qui veut dire que la stabilité économique durable ne peut exister qu'en mariage avec la stabilité écologique et sociale. Mais seraient-elles possibles, toutes ces sortes de stabilité, si nous ne sauvegardions pas la paix ? Nos objectifs du millénaire et nos objectifs de développement durable, ou notre travail de protection et de promotion de la diversité des expressions culturelles, pourraient-ils aboutir si dans un moment les nouvelles technologies employées à des fins militaires provoquaient une crise écologique irréparable ou directement la perte du genre humain ? Redoublons notre vigilance et notre sagesse solidaire en face des provocations pour sauvegarder d'abord la paix, Mesdames et Messieurs, pour que la force de nos valeurs, notre présence constante sur le terrain et notre jeunesse enthousiaste et motivée puissent œuvrer pour un monde équitable et soucieux de la santé de la planète. Sans oublier la détermination des femmes francophones, que nous encourageons, toute en nous rangeant derrière l'initiative de la France de les réunir en un grand Forum.

Pour finir, Monsieur le Secrétaire général, je voudrais vous assurer qu'à la veille du 20^e anniversaire de son adhésion à la Francophonie comme membre à part entière qui sera célébré en 2013, la Bulgarie est toujours fière de faire partie de la grande famille des États francophones. Mon pays réitère son appui à votre action politique et diplomatique ainsi qu'à celle de la coopération avec toute notre confiance et salutations pour l'équipe de l'Organisation, en espérant que cette dernière va s'enrichir de représentants des PECO.

Merci, Monsieur le Président.

Intervention de S.E. Monsieur Phongsavath Boupha Ministre chargé de la Francophonie de la République populaire lao

Excellence Monsieur Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo,

Mesdames et messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie,
Mesdames et messieurs chefs de délégation,

Permettez moi en qualité d'Envoyé spécial du Président de la République démocratique populaire lao, S.E. M.Choummaly Sayasone qui a exprimé son profond regret de n'avoir pas pu être présent ici en raison des obligations à l'intérieur du pays liées à la préparation du Sommet de l'Asie et l'Europe qui aura lieu prochainement du 5 au 6 novembre à Vientiane, de transmettre à cette auguste Assemblée ses salutations les plus chaleureuses et ses vœux de pleine réussite pour les travaux du XIV^e Sommet.

Qu'il me soit permis aussi de formuler nos remerciements les plus sincères au gouvernement et au Peuple congolais pour leur accueil amical et hospitalité généreuse. Je voudrais également saluer l'action et l'engagement de S.E. M. Abdou Diouf pour ses efforts inlassables en faveur du rayonnement de la Francophonie d'aujourd'hui.

La tenue de notre présent Sommet revêt une importance particulière car il s'inscrit dans un premier temps dans une continuité des précédents Sommets et d'autre part dans un bilan des pratiques de l'apprentissage de la langue française en développant des solidarités entre les peuples liés par une même culture linguistique et défendre leurs diversités.

Monsieur le Président,

Comme vous savez d'ailleurs, le monde actuel se caractérise par des crises multiples et une mobilité humaine accrue et accélérée par les politiques du libre marché, le réchauffement climatique et des communications rapides. Les transformations culturelles et sociales surviennent à un rythme de plus en plus effréné pouvant entraîner des répercussions profondes pour des sociétés qui tendent de s'y adapter.

Hier, j'ai suivi avec attention les points de vue des chefs d'État et de gouvernement ainsi que les chefs des autres délégations sur la situation politique internationale. Dans ce contexte, ma délégation est d'avis des idées que les crises affrontées dans les pays membres francophones devraient être réglées par la voie politique et pacifique, surtout lorsqu'on utilise la même langue.

Ma délégation voudrait partager quelques réflexions sur la langue française, la diversité culturelle et l'éducation. La connaissance des langues internationales et des langues régionales est essentiellement accrochée à un train de modernité, alors que les langues locales permettent de sauvegarder les identités et de préserver les acquis culturels et de traditions. Ces réflexions conduisent à quelques observations sur la diversité culturelle et l'utilisation de la langue française dans son rapport à la gouvernance mondiale. Le domaine couvert par la culture ou plus précisément par la diversité culturelle, promet d'offrir un champ intermédiaire de possibilités pour la paix, la diplomatie et la coexistence, fondé sur le respect de la diversité culturelle, sur l'esprit de dialogue et sur le désir de développement.

Monsieur le Président,

L'avenir de la langue française, de la diversité culturelle et de l'éducation dépend largement de notre participation à l'entreprise qui nous réunit aujourd'hui et de la volonté de relever ensemble les grands défis de développement et de modernisation qui se posent à nous. Ces préoccupations sont bien présentées dans la réflexion que mène le gouvernement lao sur ce que doit être l'éducation et l'usage de la langue française dans notre pays dans ce début du XXI^e siècle. Dans ce contexte, le projet multi-partenariat de valorisation du français en Asie du Sud Est (VALOFRASE) que nous nous réjouissons de son extension en phase II, vise à étendre l'apprentissage du français et à la qualité de son enseignement.

À la fin de ce bref panorama de la présence francophone en République démocratique populaire lao, je termine en exprimant les vœux les plus chaleureux pour la réussite des travaux de notre Sommet qui, sans aucun doute, contribuera considérablement à renforcer les liens d'amitié, de solidarité et de coopération entre tous les pays participants.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Intervention de S.E. Monsieur Boni Yayi
Président de la République du Bénin
Président en exercice de l'Union africaine

Excellence Monsieur le Président de la République démocratique du Congo,
Excellence Madame la Présidente de la Confédération helvétique, Présidente en exercice
du Sommet de la Francophonie,
Excellences, mesdames et messieurs les chefs d'État et de gouvernement des pays ayant
le français en partage,
Excellence Monsieur le Président Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie,
Distingués délégués,
Honorables invités, mesdames et messieurs,

Après Dakar en 1989, Cotonou en 1995 et Ouagadougou en 2004, nous voici réunis ce
jour, samedi 13 octobre 2012, dans la belle ville de Kinshasa, au cœur de l'Afrique forestière
et des Grands Lacs, à l'occasion du XIV^{ème} Sommet des Chefs d'État et de gouvernement
des pays ayant le français en partage.

Au moment où nous procédons à l'ouverture de nos travaux, permettez-moi tout d'abord
d'exprimer au nom du continent africain et en mon nom propre, nos remerciements à Son
Excellence, Joseph Kabila, Président de la République démocratique du Congo, pour avoir
accepté d'abriter le présent Sommet et pour l'accueil empreint d'hospitalité et de fraternité
réservé à nos délégations.

J'adresse par la même occasion mes hommages à son Excellence Madame Évelyne
Widmer-Schlumpf, Présidente de la Confédération helvétique et Présidente en exercice du
Sommet de la Francophonie pour les succès enregistrés au cours de son mandat.

Je voudrais aussi rendre un hommage appuyé à mon frère et Aîné, son Excellence le
Président Abdou Diouf, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la
Francophonie pour l'efficacité de son action à la tête de notre organisation.

Je saisis l'occasion de l'ouverture de ce sommet pour saluer l'arrivée, au sein de notre
famille, des nouveaux chefs d'État et de gouvernement, récemment élus démocratiquement

depuis notre dernier sommet. Je leur adresse à tous, au nom de mes pairs, nos vives félicitations pour leur brillante élection et leur souhaite la bienvenue parmi nous.

Après le Sommet de Montreux en octobre 2010, nos réflexions au cours des présentes assises porteront sur le thème : « Francophonie, enjeux, environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale ».

La pertinence de ce thème apparaît au regard du contexte international caractérisé aujourd'hui par des défis multiples et multiformes. Au nombre de ceux-ci, figurent en bonne place les questions environnementales qui ont été au cœur des débats du Sommet mondial sur le développement durable RIO+20. Il s'agit notamment des changements climatiques et leurs corollaires en termes de réchauffement de la planète, de la biodiversité, de la dégradation des écosystèmes avec pour conséquences les inondations, la sécheresse, la famine et la pauvreté.

Ainsi, en 2011, les effets induits du changement climatique ont conduit rien que dans la zone sahélosaharienne, à un déficit alimentaire estimé à 17 millions de tonnes de céréales, alors que les estimations montrent que pour l'année 2012, 18 millions de personnes seront menacées par la famine dans la même région.

Face aux effets dévastateurs du changement climatique, la communauté internationale en juin 2012 à Rio s'est accordée pour faire de « l'économie verte » une réponse appropriée, afin d'augmenter la résilience des Sociétés et des États et réduire l'injustice entre les pays pollueurs et les pays victimes de la pollution. Il me semble important que l'OIF réaffirme les principes de justice du pollueur-payeur.

Vous convenez alors avec moi que la gouvernance environnementale reste toujours une nécessité incontournable de notre vivre en commun sur notre planète Terre. Malgré certaines résistances, nous nous devons tous de reconnaître l'urgence de la prise de mesures adéquates pour lutter contre le réchauffement climatique. C'est pourquoi, à la suite du Protocole de Kyoto en 1997 et de la Conférence de Durban en 2012, mon pays le Bénin et l'Afrique soutiennent la dynamique internationale en faveur d'un Traité contraignant qui sanctionne les auteurs d'émission de gaz à effet de serre selon les principes d'équité partagée et de responsabilité différenciée.

Mais, nous devons être conscients que la gestion solidaire des enjeux environnementaux et économiques constitue un préalable indispensable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

« L'économie verte », que nous appelons de tous nos vœux, présuppose des conditions telles que la prise de conscience collective et l'engagement des acteurs pour le respect des principes du développement durable parmi lesquels figure en bonne place la promotion des énergies propres.

C'est la raison pour laquelle, nous devons commencer à prospecter sérieusement les sources d'énergies renouvelables qui présentent moins de risques pour notre

environnement, afin de diminuer la part des énergies fossiles dans la consommation énergétique globale.

L'Afrique dispose à cet effet, d'importants atouts tels que l'énergie solaire et éolienne, ainsi qu'un potentiel non négligeable d'énergie hydroélectrique.

Les énergies renouvelables représentent donc un grand espoir pour le continent et les investissements dans ce secteur contribueront à réduire la fracture énergétique mondiale.

Mesdames et messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,

Le XIV^e Sommet de la Francophonie se tient au moment où se mènent des débats sur la gouvernance mondiale.

À notre avis, la gouvernance mondiale dans son état actuel continue d'être l'expression d'une injustice insoutenable pour les peuples exclus, parce qu'elle ne traduit plus la réalité des équilibres de notre monde contemporain.

L'Afrique continue d'être la grande absente des grandes instances décisionnelles de la gouvernance mondiale. C'est pourquoi, les engagements pris lors de notre dernier Sommet à Montreux en octobre 2010 relatifs à la nécessité de la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies restent toujours d'actualité. Une gouvernance mondiale qui marginalise une fraction importante de la Communauté internationale ne sert plus la cause de la coexistence pacifique et l'idéal de la sécurité collective. Au-delà du système des Nations Unies, il y a urgence à permettre à l'Afrique émergente de jouer le rôle qui est le sien au sein d'instances de la gouvernance économique et financière mondiale telle que le G20, le FMI ou encore la Banque Mondiale. Pour cela, le soutien des États membres de l'OIF sera une contribution déterminante pour induire les évolutions ainsi souhaitées visant à une réforme en profondeur du système financier international, dont les dysfonctionnements sont à l'origine des crises cycliques qui annihilent les efforts de développement des pays les moins avancés dans leur lutte quotidienne pour réduire la pauvreté.

Aujourd'hui, notre espace francophone est indexé lorsqu'il s'agit d'identifier les pays les plus pauvres. En tout état de cause, cet espace ne deviendra une force qu'à partir de ses progrès économiques. Ce progrès dépend de la capacité de nos États à mutaiser nos richesses et nos technologies. Nous pouvons y parvenir grâce au renforcement des cadres de concertation et d'échange entre hommes d'affaires et entre hommes d'affaire et décideurs politiques.

Parlant des enjeux de la gouvernance mondiale, nous ne saurions occulter la lutte contre la corruption et l'impunité ainsi que la nécessité d'obligation de résultat et de reddition de compte. Certains experts estiment aujourd'hui que la corruption fait perdre à l'Afrique l'équivalent de 148 milliards de dollars par an, dont 40 milliards de dollars environ transférés vers les paradis fiscaux, alors que l'aide publique globale au développement de l'Afrique est estimée à 100 milliards de dollars par an.

Au regard de ce constat, l'Afrique ne peut que soutenir les propositions de réformes économiques et financières pertinentes qui figurent au projet de Déclaration de Kinshasa que nous nous apprêtons à adopter, et qui vise à prévenir toute nouvelle récession et de réduire les déséquilibres macroéconomiques entre les États à travers une surveillance coordonnée du système financier planétaire.

L'Afrique pour sa part, s'engage à jouer sa partition pour une meilleure gouvernance économique et politique et c'est dans ce sens d'ailleurs qu'elle a adopté la Charte africaine de la Démocratie, des élections et de la bonne gouvernance, complémentaire à la Déclaration de Bamako de 2000.

C'est le lieu de réaffirmer notre ferme condamnation des changements anti constitutionnels de régime ainsi que le phénomène du terrorisme, du trafic de drogue, de la circulation d'armes de tous calibres dans notre espace. À cela, il convient d'ajouter l'intolérance religieuse montante qui débouche sur des actes de terrorisme qui menacent le caractère laïc de nos États.

C'est le lieu de saluer et d'encourager toutes les initiatives prises dans le Cadre de la CEDEAO, de l'Union africaine et de l'ONU, pour trouver une solution à la grave crise qui secoue la zone sahélo-saharienne.

Madame la Présidente de la Confédération helvétique,
Messieurs les chefs d'États et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général de l'OIF,
Mesdames et messieurs les chefs de délégation,
Mesdames et messieurs,

Nous réitérons notre foi profonde à une Francophonie des Peuples construite autour des valeurs de paix, de stabilité, de sécurité, de démocratie, de respect des droits de l'Homme, de bonne gouvernance, de reconnaissance de la diversité culturelle et du droit de toutes les communautés humaines à vivre dans un environnement sain, de développement durable et de prospérité partagée.

C'est pourquoi, la Francophonie devra poursuivre le dialogue permanent entre les cultures en conformité avec son projet fondateur de rapprochement entre les États et les peuples, gage de la réalisation d'une sécurité collective durable et d'assurance d'une paix mondiale pérenne.

Je voudrais saluer pour terminer le rôle grandissant de notre Organisation dans l'amélioration de la gouvernance politique, économique et sociale de nos États.

Permettez-moi à cet égard de féliciter l'OIF pour la contribution de qualité qu'elle n'a cessé d'apporter à nos pays dans l'amélioration de la gouvernance électorale en Afrique.

Malgré le contexte économique difficile dans lequel se tiennent nos assises et les conflits observés çà et là dans notre espace, je demeure convaincu qu'un monde nouveau est

possible : un monde de croissance, d'emploi, de solidarité, de justice, de sécurité, de stabilité et de paix. L'avènement de ce monde que nous appelons de tous nos vœux suppose une gouvernance inclusive dans les instances internationales. Il exige de nous le rejet du repli sur soi et du recours à l'unilatéralisme au profit d'un monde de relations d'interdépendance et de gouvernance concertée.

C'est sur ces mots d'espoir et d'espérance que nous souhaitons plein succès à nos travaux.

Vive la Francophonie !

Vive l'Amitié entre les peuples !

Je vous remercie.

Intervention de S.E. Monsieur Gilbert Saboya, Ministre des Affaires étrangères de la Principauté d'Andorre

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et messieurs,

Il y a quelques semaines, lors du débat général de l'Assemblée générale des Nations unies, je m'adressais à l'auditoire en prenant rendez-vous avec la famille francophone pour ce sommet sur le continent africain.

Je prenais rendez-vous aussi avec le pari pour la multiculturalité et le multilinguisme que nous retrouvons et qui caractérise la Francophonie.

Le pari de l'ouverture envers l'autre et des échanges libres. Loin des réflexes de repli sur soi, sur sa langue et sa culture. Loin du protectionnisme.

Nous nous retrouvons donc aujourd'hui à Kinshasa pour défendre cet esprit d'ouverture aux valeurs démocratiques et au respect des droits de l'homme.

Hier, je remerciais nos hôtes congolais pour leur chaleureux accueil. Aujourd'hui, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour l'organisation du XIV^e Sommet de la Francophonie.

Je tiens également à féliciter les deux nouveaux États admis à la Francophonie. D'une part, le Qatar pour son accession en qualité de membre associé qui, j'en suis sûr, permettra à la Francophonie de se tourner vers de nouveaux horizons et qui contribuera activement à son rayonnement. D'autre part, à l'Uruguay pour son accession en qualité de membre observateur. Nous partageons avec l'Uruguay notre participation au sein de l'espace Ibéroaméricain qui est également très engagé dans la défense des droits de l'homme et de la démocratie. Enfin, je félicite l'Arménie pour son accession comme membre de plein droit.

L'Arménie avec qui nous siégeons à la Troika du Conseil de l'Europe, dont l'Andorre assurera la présidence à partir du mois de novembre prochain. Force est de constater qu'il s'agit d'une Troika totalement francophone avec l'Albanie, l'Andorre et l'Arménie.

Monsieur le Président,

La défense de la langue française doit être envisagée dans le cadre de la promotion du multilinguisme. Il est essentiel que le français prenne sa place au côté des autres langues internationales pour exprimer la diversité du monde.

La principauté d'Andorre se réjouit du succès et de la mobilisation autour du 1^{er} Forum mondial de la langue française tenu à Québec au mois de juillet. La participation de la société civile et en particulier des jeunes en provenance des pays francophones a été très positive. À cet égard, la principauté d'Andorre a souhaité apporter son aide dans l'organisation de cet événement en finançant le séjour de quatre jeunes issus des Comores et du Vietnam.

Le succès de cet événement repose sur la richesse des échanges de l'ouverture entre les jeunes et la société civile. Des échanges comme ceux initiés avec nos amis des Seychelles.

Ces échanges apportent la démonstration que la langue française est une grande langue internationale d'avenir qui coexiste parfaitement avec nos langues nationales.

Nous espérons vivement qu'une deuxième édition du Forum mondial de la langue française puisse s'organiser en 2015.

Lors du Sommet de Montreux il a été demandé à l'OIF et aux opérateurs de se doter d'une politique de promotion du français. Cette tâche a été réalisée. Nous tenons à rendre hommage au groupe de travail sur le français dans la vie internationale pour la rédaction du document *Le français, une langue d'aujourd'hui et de demain*.

(Nous espérons que celui-ci permettra de mettre en synergie les actions de l'OIF, de ses opérateurs et de leurs réseaux afin de rendre plus efficace et plus visible l'action de la francophonie au niveau international.)

Le projet *l'Éducation avant tout* a été lancé lors du débat général de la 67^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. L'UNESCO qui est chargée de mettre en place cette initiative en coordination avec le programme « Education pour Tous » entend atteindre ses objectifs d'ici 2015. Nous espérons que cette initiative convergera avec les efforts menés à terme par la francophonie dans ce domaine.

L'éducation est un élément clef du développement économique, de la promotion de l'égalité des chances, et de la cohésion sociale. Elle est également un important outil de transmission des valeurs démocratiques, des droits de l'homme et de l'État de droit. Une

éducation de qualité peut vaincre la pauvreté et constitue à l'évidence un moteur de croissance.

A partir du mois de novembre prochain, la principauté d'Andorre assurera pour la première fois la présidence du Conseil de l'Europe. C'est l'occasion pour l'Andorre de choisir l'éducation comme thème principal de sa présidence. Nous sommes convaincus qu'une éducation de bonne qualité constitue la pierre angulaire d'une société moderne, tournée vers l'avenir.

Le modèle éducatif andorran repose sur la coexistence des trois systèmes éducatifs andorran, français et espagnol. Nous estimons que cette coexistence permet de préserver la richesse de chaque système tout en faisant de la promotion de la multiculturalité et du multilinguisme des éléments inclusifs de notre identité.

Monsieur le Président,

La protection de l'environnement est un impératif pour la solidarité francophone.

La Francophonie s'est fortement mobilisée en 2012 pour faire entendre sa voix puisque deux événements majeurs se sont déroulés dans ce domaine.

Lors du 6^e Forum de l'eau à Marseille, des engagements ont été pris en vue de garantir l'accès à l'eau, à l'assainissement et d'améliorer la préservation et la gestion de cette ressource majeure.

Je tiens à saluer le travail remarquable réalisé par l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la francophonie. Ce travail permet la mise en œuvre des engagements pris dans les Déclarations de Québec et de Montreux faisant la promotion d'une meilleure gouvernance de l'eau et encourageant la mise en œuvre d'initiatives favorisant l'accès durable à l'eau potable et aux services d'assainissement de base.

À cet effet, le projet « Initiative Eau » initié avec la Fondation Prince Albert II de Monaco est un parfait exemple de projet contribuant à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans la région du Sahel. L'Andorre a apporté cette année une contribution volontaire pour réaliser le projet de promotion de l'assainissement et de la revalorisation des sous produits dans la commune de Diapaga au Burkina Faso.

Les conclusions qui ont été adoptées lors de la Conférence de Rio sur le développement durable nous amènent à poursuivre notre engagement en faveur de la sécurité alimentaire, la lutte contre le changement climatique et la protection de la diversité biologique dans le but de parvenir à une paix durable.

La consolidation de la paix dans l'espace francophone est nécessaire pour promouvoir le développement durable. Il est important que la Francophonie renforce les mécanismes d'alerte précoce, de prévention des conflits et poursuive l'accompagnement des processus

de sortie de crise. Dans un esprit de solidarité, la coopération andorrane soutient les personnes vulnérables en particulier les femmes et les enfants. C'est la raison pour laquelle, face à la terrible situation des personnes déplacées dans la région du Nord Kivu, je tiens à vous informer que le Gouvernement andorran apportera une contribution volontaire d'urgence auprès de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés.

Monsieur le Président,

Le monde vit depuis maintenant cinq ans une crise sans précédent qui nous oblige à faire face à de nouveaux défis économiques.

Nous devons nous assurer que le phénomène de mondialisation se fonde sur un système multilatéral équilibré, efficace et représentatif où le continent africain puisse avoir sa place. Force est de constater que les pays africains sont un pôle de croissance grâce au dynamisme de sa jeunesse et aux opportunités économiques qu'ils offrent.

Des changements importants sont à l'ordre du jour dans de nombreux pays pour faire face à cette crise économique et financière. Il est important de définir une stratégie pour renforcer l'espace économique francophone afin de renforcer sa place sur la scène internationale. N'oublions pas, en effet, que cet espace comprend presque 900 millions de personnes, soit près de 13% du PIB mondial.

À cet égard, mon pays vit aussi une évolution cruciale. L'Andorre s'oriente avec conviction vers la recherche de la compétitivité, aussi bien dans nos secteurs économiques traditionnels comme le tourisme et le commerce, que dans de nouveaux secteurs comme la santé, les nouvelles technologies et l'éducation. C'est à travers l'ouverture économique et la transparence envers la communauté internationale que nous concevons cette approche. Nos concitoyens attendent de nous tous que nous trouvions ensemble des réponses justes et fortes, disait le président Hollande devant les Nations unies.

Lors de la Conférence ministérielle de l'OIF de l'année dernière, nous vous annoncions notre volonté de réformes. En un an, un nouveau cadre fiscal parfaitement homologable a été adopté et mis en œuvre, et une nouvelle loi ouvrant totalement notre pays aux investissements étrangers a été votée par le Parlement. Ces changements se réalisent en parallèle et en parfait alignement, avec les négociations de conventions pour éviter les doubles impositions que nous avons initiées avec nos principaux partenaires. Il s'agit d'une séquence d'initiatives qui doivent nous permettre de réaliser cette volonté de changement exprimée, cette ambition d'ouverture. Cette ambition d'une économie diversifiée, moderne et qui retrouve le chemin de la croissance.

Monsieur le Président,

C'est d'ambition que je voudrais parler pour conclure. D'une ambition renouvelée pour la francophonie. Une ambition renouvelée à laquelle prend part tout spécialement le Secrétaire général de notre organisation, Son Excellence Monsieur Abdou Diouf dont l'engagement

personnel contribue au rayonnement de la Francophonie. Nous saluons également les efforts constants et soutenus de l'Administrateur général Monsieur Clément Duhaime et l'excellent développement des travaux durant cet important sommet de Kinshasa.

Je vous remercie.

Intervention de S.E. Monsieur Im Sethy
Ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
du Royaume du Cambodge

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences, mesdames et messieurs,

Pennettez-moi tout d'abord, au nom du gouvernement royal du Cambodge, d'exprimer mes sincères remerciements à Son Excellence Monsieur le Président Joseph Kabila Kabange, au gouvernement et au Peuple de la République démocratique du Congo pour leur très chaleureuse hospitalité et pour l'admirable organisation du XIV^e Sommet de la Francophonie dans cette belle capitale de Kinshasa.

Le Cambodge est particulièrement ému de se retrouver sur le continent africain pour ce XIV^e Sommet qui nous rappelle la signature du Traité de Niamey, le 20 mars 1970, où Sa Majesté le Roi-Père Norodom Sihanouk et leurs Excellences le Président du Sénégal, Monsieur Léopold Sédar Senghor, le Président de la Tunisie, Monsieur Habib Bourguiba et le Président du Niger, Monsieur Hamani Diori ont ensemble donné naissance à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). L'ACCT, en 2005, est devenue l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), avec une dimension mondiale, qui agit aussi bien sur le terrain que sur la scène internationale au service des États et gouvernements ayant le français en partage.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences, mesdames et messieurs,

Ce XIV^e Sommet, sous le thème « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale », au lendemain du sommet du G20 à Los-Cabos suivi par le Sommet RIO+20 en juin dernier, confirme les préoccupations majeures qui continuent à agiter le monde d'aujourd'hui. Le thème illustre la gravité des crises successives environnementales et économiques des dernières décennies et met en question notre mode

de vie basé sur la surconsommation aux dépens de notre environnement et sur la prédominance d'un marché dérégulé par la recherche constante du profit.

L'OIF, dont la majorité des États membres sont des pays émergents et fervents partisans de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), est particulièrement concernée par ces enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale.

Malgré nos disparités géographiques et économiques, nous vivons dans un monde de plus en plus connecté où les crises n'ont plus de frontières et les moindres signes de ralentissement de l'activité économique d'une seule région ont des effets négatifs et immédiats sur une autre région. Forte de ses 75 membres et observateurs, l'OIF est appelée à devenir un partenaire de plus en plus important dans les relations internationales au cours des années à venir. Le Sommet de Kinshasa doit articuler son rôle dans la mobilisation de ses avoirs et de son savoir pour répondre aux défis les plus pressants.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences, mesdames et messieurs,

La faiblesse de la reprise économique et le climat d'austérité mondial conjugués aux prix élevés du pétrole et des denrées alimentaires et aux aléas du changement climatique continue de poser un défi pour les pays en développement, et nous oblige à renforcer notre concertation pour relever ces grands dossiers de notre temps.

En tant que Président de l'ASEAN, le Cambodge a eu l'opportunité, lors du dernier Sommet du G20 à Los Cabos, d'exposer les préoccupations sur les questions clés concernant la fragilité économique des pays pauvres, liée à la volatilité du prix du pétrole qui affecte le prix des denrées alimentaires. Le Cambodge a aussi exprimé la nécessité de relancer d'urgence le cycle des négociations de Doha, pour la mise en place d'un système commercial mondial équitable, sachant que tout le monde devra bénéficier du droit à l'augmentation du niveau de vie dans les pays les plus pauvres.

De son côté, l'ASEAN + 3 (la Chine, le Japon et la Corée du Sud) ont convenu de doubler leur réserve de sécurité financière régionale à 240 milliards de dollars américains contre les risques financiers potentiels, mais aussi pour consolider la suffisance alimentaire avec la création d'une réserve d'urgence de riz.

Lorsqu'on sait que, près d'un milliard d'êtres humains souffrent de malnutrition et que la plupart n'ont pas accès ni à l'électricité et ni à l'eau potable et que le monde devra, selon le Programme de l'environnement de l'ONU (UNEP), produire d'ici 2030, 50% de nourriture en plus, 40% d'énergie en plus, et 30% d'eau potable en plus, on peut déjà imaginer la dimension des défis environnementaux qui nous guettent en l'absence d'un modèle économique qui tient compte de la complexité de notre temps.

C'est devant de tels enjeux que l'OIF peut revendiquer sa légitimité dans son rôle de catalyseur aux seins des organisations internationales et veiller à ce que les engagements internationaux liés aux enjeux de développement soient tenus dans les temps, dans la transparence et dans la bonne gouvernance. La majorité des pays moins avancés se heurtent toujours, plus ou moins, à des obstacles pour réaliser leurs Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) car leur situation demeure fragile face aux aléas de l'économie mondiale et de surcroît, le fardeau de leur dette entrave leur capacité à financer des projets de développement durable.

Le Cambodge se félicite de l'adoption du document « L'avenir que nous voulons » issu de la Conférence de l'ONU sur le développement durable (Rio+20), en juin 2012, qui suggère notamment de renforcer la productivité des petits exploitants agricoles et de réduire le gaspillage alimentaire. Nous avons fermement soutenu le développement durable avec la mise en application d'une « stratégie rectangulaire » conjuguée avec de vastes programmes de réforme, touchant des secteurs clés, dans le but de réduire la pauvreté et de contribuer ainsi au développement durable. Le niveau de vie des cambodgiens s'améliore sensiblement, et depuis les dernières décennies, les indicateurs sociaux liés à la santé, à l'éducation et à d'autres services font aussi apparaître des tendances en progression qui confirment que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre les Objectifs du Millénaires pour le Développement (OMD) d'ici 2015.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences, mesdames et messieurs,

Face aux crises multiples actuelles, l'OIF a particulièrement sa place dans la gouvernance mondiale, non seulement dans les débats des grands Forums internationaux, mais aussi dans toutes les Institutions du système des Nations unies et dans les grandes institutions financières où les bailleurs de fonds entament actuellement une réorganisation majeure de leurs politiques d'aide au développement. L'OIF, par son expérience dans le domaine du développement, peut jouer un rôle majeur, tant pour faire avancer des réformes globales des politiques de développement dans le monde, que dans les négociations du changement climatique car la majorité de ses membres sont les pays les plus vulnérables. Et il est fort regrettable que la communauté internationale demeure divisée à s'engager non seulement, sur une feuille de route vers une inflexion radicale à court terme des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi dans la mobilisation du « Fonds vert climatique » de 100 milliards de dollars d'aide d'ici 2020.

Le Cambodge, où 80% de la population dépend de l'agriculture pour sa subsistance, est particulièrement vulnérable au changement climatique. Le Cambodge fait partie des 5 pays les plus touchés en Asie pacifique, selon le rapport publié conjointement par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Stratégie internationale pour les Nations unies de prévention des catastrophes (SIPC). Conscient de l'urgence du défi et pour la conservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestier, le gouvernement royal du Cambodge a intégré le « changement climatique » dans

son plan prioritaire avec les Programmes d'actions nationaux d'adaptation (PANA - en anglais -NAPA) et de réduction des émissions liées au déboisement et de la dégradation des forêts (REDD) et (REDD-plus).

Le Sommet de Kinshasa offre une nouvelle occasion de renouveler notre engagement à la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique d'une part et sur les principes qui tiennent compte des responsabilités communes et différenciées selon la

spécificité de chaque pays, et d'autre part à la mise en place d'un cadre multilatéral juridiquement contraignant sur le changement climatique.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences, mesdames- et messieurs,

Une langue parlée sur les cinq continents est appelée inévitablement à jouer un rôle majeur dans les relations internationales. Nous devons promouvoir, ensemble nos valeurs communes, à savoir la paix, la démocratie, la gestion démocratique et le développement durable sur les bases de nos responsabilités respectives et partagées. Le Cambodge tient à saluer les actions de l'OIF et plus particulièrement le Secrétaire général, Son Excellence Monsieur Abdou Diouf, pour ses nombreuses initiatives sur le terrain dans la gestion des crises des États membres à travers ses initiatives de paix, d'interventions humanitaires et de reconstruction des pays dévastés en partageant son expérience dans le règlement pacifique des conflits. Il apporte ainsi toute sa dimension à la Déclaration de Bamako en 2000 et celle de Saint-Boniface en 2006 auxquels nous avons tous fermement adhéré pour prévenir et résoudre les conflits dans l'espace Francophone.

Dans l'esprit de contribuer à l'avancement des processus de paix et de résolutions de conflits dans le monde, le Cambodge a déployé plusieurs centaines de ses soldats sous l'égide des Forces de maintien de la paix de l'ONU en Afrique et plus particulièrement au Sud-Soudan et au Liban. Nous avons actuellement 149 officiers démineurs en opération au Liban et une unité de Police militaire et médicale au Sud-Soudan, et nous nous tenons prêts à détacher davantage d'unités pour d'autres opérations de maintien de la paix de l'ONU (OMP).

Suites aux expériences de collaborations étroites entre notre pays et l'ONU pour mettre fin à la guerre civile et pour favoriser le processus de réconciliation nationale et de développement économique et social, le Cambodge voudrait contribuer à travers l'ONU à instaurer la paix, la sécurité et le règlement pacifique des conflits de nos jours dans le monde.

C'est pour cette raison que le Cambodge a présenté, pour la toute première fois depuis son accession aux Nations unies en 1955, sa candidature comme membre non permanent du Conseil de sécurité pour l'année 2013-2014, sachant que le vote aura lieu « cette semaine », à New York, lors de la 67^e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Permettez-moi alors de remercier vivement et sincèrement les pays frères de l'OIF qui se sont déjà engagés à soutenir la candidature du Cambodge, et de lancer un appel à d'autres membres de notre famille à faire de même.

Membre du Conseil de sécurité, le gouvernement du Cambodge s'engage, à travers les Nations unies, à défendre les valeurs que véhicule la Francophonie et promouvoir la solidarité, la paix et la diversité culturelle.

Je vous remercie.

Intervention de S.E. Monsieur Nikola Poposki
Ministre des Affaires étrangères de l'Ex-République
yougoslave de Macédoine

Monsieur le Président,
Messieurs les chefs d'États et de gouvernements,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences, mesdames et messieurs,

C'est un honneur particulier et un grand plaisir d'être présent ici, parmi vous, à Kinshasa, à ce prestigieux Sommet de la Francophonie, pour la première fois en Afrique Centrale.

Permettez-moi tout d'abord d'adresser au nom de la République de Macédoine nos plus sincères remerciements à la République démocratique du Congo et au peuple congolais pour l'excellente préparation et organisation de ce Sommet.

Mesdames et messieurs,

Dans la dernière décennie, l'Organisation internationale de la Francophonie consacre toute son attention aux grands défis politiques et économiques auxquels est confronté le monde, ce qui témoigne de son dynamisme et de sa modernisation qui s'inscrivent dans la continuité.

Grâce à la Francophonie, à la langue française et aux valeurs que nous partageons, nous représentons des peuples et cultures différentes, réunis par l'espoir pour l'avenir mais aussi par les craintes dues aux problèmes sérieux pesant sur le monde d'aujourd'hui.

C'est une langue qui nous unit, est qui est devenue une langue de coopération pour une meilleure insertion de tous dans la mondialisation. Elle est devenue une langue de médiation pour aider à dénouer les crises et les conflits, qui traversent, malheureusement, certains de nos pays membres.

Les Déclarations de Bamako et de Saint Boniface sont les instruments de référence de la Francophonie au service de ses valeurs. La mise en œuvre des engagements souscrits doit être poursuivie.

La Francophonie a enregistré dans la période écoulée des acquis indéniables et une vitalité qui garantit une plus grande mobilisation et une action renforcée dans le futur.

Nous félicitons ainsi la participation de la Francophonie à la conférence de RIO+20 et l'esprit de compromis qui a prévalu pour l'adoption de la Déclaration intitulée « l'Avenir que nous voulons » qui s'en est suivie. Nous affirmons notre engagement à participer activement à la formulation et la réalisation des objectifs du développement durable inscrits dans cette Déclaration et notre détermination à mettre en œuvre des stratégies nationales de développement durable afin de contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté et à la préservation des ressources de l'environnement. Nous saluons la décision du renforcement et du rehaussement du Programme des Nations unies pour l'Environnement.

Nous encourageons la Francophonie à poursuivre son action pour le règlement des crises et des conflits et pour l'accompagnement des transitions, dans le respect de la Charte de l'ONU, du droit international, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats.

Mesdames et Messieurs,

Le continent africain joue un rôle grandissant au sein de la géopolitique mondiale. L'Afrique est un nouveau pôle de croissance. Elle représente l'avenir de la Francophonie, grâce au dynamisme de sa jeunesse et à ses potentialités immenses. La Francophonie est décidée à soutenir l'Afrique dans une perspective de partenariat équilibré.

Nous appelons l'ONU et les organisations régionales à intensifier leur coopération avec la Francophonie et ses membres, notamment pour faciliter l'accès des Francophones à des postes de commandement et renforcer le multilinguisme à travers l'usage du français dans les opérations de maintien de la paix.

Aujourd'hui, la famille francophone compte plus d'un tiers des pays membres des Nations Unies, et ce fait démontre le rôle considérable que peut jouer l'OIF dans les relations internationales et plus particulièrement sur le Continent africain. Je voudrais vous assurer, que la Macédoine, en tant que membre de cette grande famille francophone, mais aussi en tant que pays-candidat à l'adhésion à l'Union européenne, est entièrement disponible à s'engager en faveur de la mise en œuvre de toutes mesures que prendra la Francophonie afin de mieux répondre aux grands défis de l'espace francophone méditerranéen et africain dans sa marche vers la démocratie et le développement.

Nous félicitons le succès du Forum mondial de la langue française tenu à Québec en juillet 2012 qui a fortement mobilisé la société civile et les jeunes autour de la promotion et du rayonnement de la langue française.

Il ne faut pas oublier autant la visibilité de la langue française aux Jeux olympiques et paralympiques de Londres.

Mesdames et Messieurs,

La Macédoine s'inscrit pleinement dans les valeurs de paix, de démocratie, de droits de l'homme, de droit à l'éducation, de développement durable, de diversité linguistique et culturelle, promues et défendues par la Francophonie à travers le monde.

C'est dans cet esprit que la République de Macédoine approuve pleinement la Déclaration de Kinshasa et se tient entièrement prête à investir tous ses efforts et potentiels pour sa mise en œuvre.

Je vous remercie.

Intervention de S.E. Monsieur Edward Nalbandian Ministre des Affaires étrangères de la République d'Arménie

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et messieurs les chefs des délégations,
Mesdames et messieurs,

Je souhaite, avant tout, exprimer la gratitude aux autorités de la République démocratique du Congo pour leur accueil chaleureux.

Se réunir à Kinshasa, sur cette terre d'Afrique centrale, c'est une occasion de réaffirmer toute l'importance de la place de l'Afrique dans la vie de la Francophonie.

Ce Sommet porte la marque des thématiques auxquelles est particulièrement sensibilisé le continent africain ; ses préoccupations rejoignent celles de la Francophonie toute entière.

La Francophonie, forte de ses 57 États membres, a accentué, ces dernières années, sa présence sur la scène internationale et a pu faire entendre sa voix sur tous les sujets d'actualité internationale.

Nous le devons à la contribution de chacun des pays membres mais aussi à l'action déterminée du Président Abdou Diouf qui a mis son talent et son autorités au service de la Francophonie, ses valeurs, ses idéaux ; nous tenons à lui rendre notre hommage.

Ce Sommet s'ouvre dans un contexte de persistance de crise et de conflits. Certes, les valeurs de paix, de démocratie, de respect des droits de l'homme, portées par la Francophonie, s'imposent aujourd'hui comme des références essentielles mais des menaces pèsent encore sur la paix et la stabilité dans certaines régions du monde.

Près de chez nous, le conflit du Haut-Karabakh dure depuis maintenant plus de vingt ans, et la médiation internationale de l'OSCE composée de la France, de la Russie et des États Unis, ne cesse de déployer des efforts pour parvenir à un règlement.

Les propositions portées par ces médiateurs ont été reprises dans l'avant-projet de la Résolution sur les situations de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix que le Sommet s'apprête à adopter. Elles reflètent la position de la communauté internationale. Elles sont également partagées par l'Arménie qui a fait sienne les principes avancés comme base d'un règlement exclusivement pacifique à ce conflit. Des propositions qui, malheureusement, continuent à se heurter à l'opposition intransigeante de l'Azerbaïdjan.

Monsieur le Président,
Excellences, mesdames, messieurs,

Il nous importe de voir se renforcer l'influence de la Francophonie au plan international ; nos acquis pour accroître son rôle ne sont pas moindres ; la pertinence des principes et orientations sur lesquels repose son action, la qualité reconnue de son expertise constituent autant d'atouts démontrant sa vitalité et sa capacité à être force de propositions.

Une expression accrue des solidarités francophones, une fréquence plus soutenue de nos concertations, contribueraient certainement à affirmer, encore davantage, sa présence au niveau international.

Il nous appartient aussi d'œuvrer à cet objectif commun; l'Arménie qui s'apprête à prendre, au mois de mai prochain, la présidence du Conseil de l'Europe, est prête, dans le cadre de sa présidence, à porter une initiative visant à avancer la coopération entre la Francophonie et cette Organisation européenne, conformément aux dispositions du Programme de coopération existant entre l'OIF et le Conseil de l'Europe.

Pour conclure, je tiens à redire toute ma confiance dans notre capacité à relever les défis auxquels nous sommes confrontés ; j'ai la conviction que les engagements pris par le Sommet seront à la hauteur de l'ambition que nous partageons tous pour une Francophonie au service de la paix, du progrès et du développement.

Je vous remercie de votre attention.

Intervention de S.E. Monsieur François Bozize Président de la République centrafricaine.

Excellence Monsieur le Président de la République démocratique du Congo,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences, mesdames, messieurs les chefs d'États et de gouvernement,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je conduis la délégation centrafricaine à ce XIV^e Sommet de la Francophonie et mes premiers mots seront de remercier chaleureusement, le Président Joseph Kabila et le peuple congolais tout entier d'avoir tout mis en œuvre pour accueillir la grande famille francophone à Kinshasa en terre d'Afrique centrale.

Ce Sommet, le premier en Afrique Centrale, est une grande marque de solidarité de toute la francophonie à l'égard du peuple congolais et de son gouvernement dans le contexte actuel où l'offre de la Coopération francophone multilatérale est inestimable.

Excellences, mesdames, messieurs,

Je me réjouis que notre organisation ait toujours été à l'écoute de mon pays, la République centrafricaine et n'ait cessé de lui offrir l'assistance nécessaire à la recherche des solutions aux différentes crises qu'elle a connues.

Qu'il me soit permis de saluer les multiples appuis apportés par l'organisation à mon pays notamment en matière de règlement des conflits, de consolidation de la paix et de l'État de Droit, de la gouvernance et du processus électoral et également son choix à titre expérimental pour le PROFADEL (Projet francophone d'appui au développement local).

C'est ici le lieu de féliciter le Secrétaire général pour tout le rayonnement qu'il a su insuffler à notre institution.

Le monde traverse aujourd'hui des crises multiformes qui requièrent non seulement des solutions innovantes, réalistes, collectives ou partagées mais aussi une expression accrue

de la solidarité. Avec satisfaction, je constate que la Francophonie se positionne mieux en mieux pour être à l'avant-garde de ce combat.

Si le Sommet de Rio+20 de cette année a permis de faire le bilan et de préconiser des orientations pour les années à venir, il n'en demeure pas moins que notre région d'Afrique Centrale mesure tout l'intérêt d'une gouvernance environnementale maîtrisée et appropriée.

Mon souhait est qu'au sortir de ce Sommet, la Francophonie prenne en compte dans le cadre de l'élaboration de son prochain cadre stratégique à moyen terme, les fondamentaux de création d'une francophonie économique, compatible avec les idéaux du développement durable et solidaire qui rassure, protège et met l'homme au centre et à la fin de ses actions.

Excellences, mesdames, messieurs,

Au dernier Sommet de Montreux en Suisse, nous avons réitéré notre engagement à promouvoir la coopération tripartite adressée à une stratégie appropriée dans le domaine de la sécurité alimentaire comme d'ailleurs celui de la santé.

Aussi, voudrais-je formuler le vœu que notre Sommet puisse mandater la Francophonie à s'engager davantage dans les initiatives en faveur de la jeunesse, qui dans la majorité de nos États représente plus de la moitié de la population.

Excellences, mesdames, messieurs,

Je suis heureux que le Sommet de Kinshasa soit l'occasion d'une discussion sur la solidarité francophone dans la gouvernance économique et environnementale, question cruciale pour la plupart de nos États.

Je voudrais terminer en exprimant l'espoir de voir la Francophonie plus déterminée que jamais à aider mon pays la République centrafricaine, dans la recherche des voies et moyens de sortie des crises qui la touchent.

Vive la Francophonie,

Je vous remercie.

Intervention de S.E. Monsieur Alexander Catranis
Ambassadeur à Kinshasa
Représentant spécial du Premier ministre
de la République hellénique

Excellences,

Permettez-moi d'abord de saluer la Conférence et ses hauts participants de la part du Premier ministre de la République hellénique qui nous souhaite bon succès dans nos travaux.

Je me permets de remercier le gouvernement de la République démocratique du Congo pour l'excellente organisation de ce XIV^e Sommet de la Francophonie ainsi que le peuple congolais pour son hospitalité chaleureuse.

Le sujet de notre conférence touche aux nerfs des défis auxquelles fait face notre planète. Sur le plan intellectuel, nous avons élaboré des projets ambitieux pour la protection de l'environnement et, en particulier, de la préservation des écosystèmes et de la gestion forestière durable.

La mondialisation nous ouvre de nouvelles voies, mais en même temps demande une transformation structurelle de nos économies et même de l'art de notre vie.

La question, dont la politique ne peut échapper, est comment prendre des mesures nécessaires pour la prospérité des générations futures sans causer ni peine ni souffrance à nos populations aujourd'hui. Je ne crois pas qu'il s'agit d'un conflit mais plutôt d'une dialectique laquelle les institutions nationales, régionales et multinationales doivent prendre en considération.

Le point focal de la Francophonie ce sont des valeurs telles que la paix, la démocratie, les droits de l'Homme. Ils ont une grande histoire mais, hélas, ils ne sont pas encore enracinés dans toute la communauté mondiale.

La famille francophone doit lutter contre la guerre et la violence et prendre soin de ses multiples victimes – surtout les femmes et les enfants.

On doit arrêter la haine et la terreur dans le monde et essayer de donner un sentiment d'espérance et de sécurité à tous : nos idées doivent vaincre le fondamentalisme et le terrorisme.

Les élections libres, justes et transparentes sont un préalable pour un espace public légitime.

Les droits de l'Homme garantissent une sphère où chacun peut agir sans entraves et où les interventions du pouvoir sont restreintes. La cité des citoyens d'avant est devenue dans nos jours la métropole des tous les êtres humains qui sont libres et prennent responsabilité de leur vie.

Il est possible que, dans certains cas exceptionnels, l'intérêt public puisse rendre inévitables des restrictions de droits ; pourtant, c'est en deçà de tout doute que ces restrictions ne doivent jamais saper le noyau de nos libertés. Loin de nous une situation d'urgence sans limites.

C'est un trait caractéristique de la mondialisation, aucun problème ni catastrophe dans n'importe quel coin du monde ne sont sans conséquences pour le reste de l'humanité. Nous sommes alors tous préoccupés de la situation dans les pays en crise. Une approche qui s'oriente vers le droit international, le droit humanitaire et les principes du dialogue est plus qu'urgente.

Au Mali, nous devons appuyer un gouvernement qui est démocratiquement élu, rétablir la paix et l'ordre constitutionnel dans tout le territoire du pays.

En RDC, nous condamnons l'agression de la part des multiples groupes armés et le M23 en particulier. Toute intervention et toute menace contre la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays est inacceptable. La Force Internationale Neutre ainsi que le Mécanisme de Vérification pourraient contribuer avec l'appui de la communauté internationale à la pacification de la région. La CIRGL et les autres organisations régionales y ont un rôle important à jouer.

La Grèce est consciente du multilatéralisme culturel dominant dans nos jours dont le pluralisme linguistique est un aspect d'une importance particulière.

Le français est en Grèce la langue de l'art et du cinéma, des sciences, du droit et de la diplomatie ; un grand nombre de notre élite intellectuelle et professionnelle maîtrise le français comme sa langue quotidienne.

En plus, la Grèce a accordé une place très importante à la promotion du français comme langue étrangère usuelle dans les administrations et des autres institutions publiques et a introduit le français comme langue de communication dans ses relations internationales. Enfin, la Grèce encourage la coopération entre nos établissements universitaires avec des institutions pareilles francophones et a introduit le français comme langue de la professionnalisation durable.

Intervention de S.E. Madame Nguyen Thi Doan Vice-Présidente de la République socialiste du Vietnam

Excellences monsieur le Président,
Excellence, mesdames et messieurs les chefs d'État, de gouvernement et de délégation,
Excellences monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Mesdames et messieurs,

Aujourd'hui, le Vietnam et le Sénégal se portent candidats à l'organisation du XV^e Sommet de la Francophonie. Le Vietnam et le Sénégal sont deux pays frères de la famille francophone. C'est pourquoi, la tenue du XV^e Sommet de francophonie au Vietnam ou au Sénégal constitue dans tous les cas une bonne chose.

Au service de l'intérêt général le Vietnam soutient la candidature du Sénégal et lui souhaite plein succès.

Le Vietnam exprime les remerciements les plus sincères aux pays qui ont apporté leur soutien à sa candidature.

Le Vietnam est un membre actif et responsable de la Francophonie et entend à le rester. Nous tenons, par conséquent, à réaffirmer notre attachement aux relations multilatérales avec la Francophonie et aux rapports bilatéraux avec chaque État membre. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'envisager de présenter à nouveau, à un moment donné, notre candidature à l'organisation future d'un Sommet de la Francophonie.

Je vous remercie.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
SERVICE DES CONFÉRENCES INTERNATIONALES - DIVISION INSTANCES
19-21, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS (FRANCE)
TÉLÉPHONE : +33 (0)1 44 37 33 64
TÉLÉCOPIE : +33 (0)1 45 78 76 96
www.francophonie.org

